

Titre : Rapport de la délégation industrielle mixte (Parisienne) des fleurs, feuillages, fruits et plumes

Auteur : Exposition universelle. 1878. Paris

Mots-clés : Exposition universelle (1878 ; Paris) ; Plumasserie*19e siècle ; Fruitiers*19e siècle ; Fleuristes*19e siècle

Description : 159 p. ; 19 cm

Adresse : Paris : Chez M. L. Bœuf, 1878

Cote de l'exemplaire : CNAM 12 Xae 48

URL permanente : <http://cnum.cnam.fr/redir?12XAE48>



La reproduction de tout ou partie des documents pour un usage personnel ou d'enseignement est autorisée, à condition que la mention complète de la source (*Conservatoire national des arts et métiers, Conservatoire numérique http://cnum.cnam.fr*) soit indiquée clairement. Toutes les utilisations à d'autres fins, notamment commerciales, sont soumises à autorisation, et/ou au règlement d'un droit de reproduction.

You may make digital or hard copies of this document for personal or classroom use, as long as the copies indicate *Conservatoire national des arts et métiers, Conservatoire numérique http://cnum.cnam.fr*. You may assemble and distribute links that point to other CNUM documents. Please do not republish these PDFs, or post them on other servers, or redistribute them to lists, without first getting explicit permission from CNUM.

1. Vol. m 12 - 3. Ia
Exposition
12 Mai 48

RAPPORT
DE LA DÉLÉGATION MIXTE

DES
FLEURS, FEUILLAGES, FRUITS ET PLUMES

Don de S. M. le Roi



BAR-LE-DUC. — IMPRIMERIE COMTE-JACQUET

RUE DE LA ROCHELLE, 51

m 12 Xae 2 *12 Xae 48*
EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878
A PARIS

RAPPORT

DE LA
DÉLÉGATION INDUSTRIELLE MIXTE
(Parisienne)

DES
FLEURS, FEUILLAGES, FRUITS ET PLUMES



PARIS
Chez M. L. BŒUF, Faubourg Saint-Martin, 51.

1878

Tous droits réservés.

PRÉFACE

MESSIEURS,

Je viens, au nom des Membres du Bureau, et en dehors de MM. les Délégués, développer sur notre Délégation mixte quelques considérations générales qui nous paraissent nécessaires.

C'est la première fois, croyons-nous, que, dans les annales de notre corporation, nous nous trouvons unis devant un but à poursuivre et nous devons dire à l'honneur de notre industrie que jamais, jusqu'à ce jour, on n'avait vu de réunions aussi nombreuses.

MM. les Exposants, les Fabricants, les Ouvriers et Ouvrières ont parfaitement compris que de cette entente pouvait résulter pour l'avenir un bien général, malgré des intérêts

si divers, quel que soit le rang ou la position que l'on occupe.

Aucune partie vitale de notre métier n'a été délaissée : nous estimons qu'aucune force ne doit être perdue en présence d'une œuvre à accomplir dans un intérêt général. Ce but appelle tous ceux qui coopèrent en quelque façon à notre métier, soit en produisant eux-mêmes, soit en nous ouvrant de nouveaux débouchés.

Nous savons pertinemment quelle valeur, quel mérite on accorde dans notre industrie à celui qui s'affranchit d'un droit tutélaire que voudraient se réservier quelques privilégiés, aussi peu consciencieux pour les autres qu'ils le sont trop pour eux-mêmes. Ce n'est pas une satisfaction qui vous attend, ce n'est pas un honneur rendu à votre persévérance désintéressée et profitable à tous, c'est le mépris et la haine. Les avis sont-ils partagés, ce n'est pas un adversaire, c'est un ennemi que vous avez. Dans la rue l'on s'évite pour deux mots sans doute mal interprétés. Il faut bien l'avouer, dans notre corporation, dont les éléments sont si disparates, il faut être cuirassé de toutes parts, il faut avoir une idée bien arrêtée, pour résister à toutes les vilenies auxquelles on est en butte, pour voir enfin s'exécuter le dessein que l'on a conçu.

Notre Délégation mixte a vu se resserrer les liens qui devraient naturellement unir patrons et ouvriers dans une industrie comme la nôtre, où le patronat est d'un accès si facile. Nous voyons les ouvriers s'établir avec le salaire d'une semaine de travail : c'est avec ce faible pécule que la majeure partie d'entre nous ont commencé ; beaucoup, il est vrai, se sont trouvés désabusés, ils ont dû reprendre le chemin de l'atelier, où chacun, patron et ouvrier, se serrait la main.

Depuis 1873, lors des premières réunions qui eurent lieu pour le choix d'une délégation à l'Exposition de Vienne, il restait entre les patrons et les ouvriers une sorte de froideur bien justifiée. Pour être juste, il faut reconnaître que la Chambre syndicale des Fabricants et Marchands avait été peu confiante en repoussant un projet de délégation ouvrière. Une initiative indépendante surgit alors, s'adressant à tous sans exception. Dès la première réunion on vit les mêmes mains qu'aujourd'hui semer la division, chercher à établir deux camps, et, tout en paraissant s'occuper de la délégation, s'efforcer d'en détourner le but industriel.

Cette minorité bruyante et peu capable au travail était encore moins propre à l'action. Malgré sa résistance, elle fut obligée de faire

contre fortune bon cœur et de rentrer dans l'ombre (1). La délégation suivit son cours normal, non sans garder un fond de cette zizanie.

Enfin, quelques Fabricants qu'il faut féliciter persistèrent ; la délégation put réussir, même avec les Ouvriers et les Fabricants que l'on avait précédemment évincés.

C'est un dernier hommage, Messieurs, que je crois devoir rendre à MM. Buisson, Bertheaux et Gille, qui ne sont plus, en disant qu'alors ils nous aidaient de toutes leurs forces à rétablir l'union entre tous : Ouvriers et Fabricants.

En 1876, s'ouvre l'Exposition de Philadelphie. Une Délégation se représente, et messieurs les fabricants et beaucoup d'ouvriers s'abstiennent. On voit des réunions ne pas pouvoir tenir séance ; le bureau, même, et encore moins les assistants n'étant pas au complet, la Délégation se poursuit, on peut le dire, sans le concours de notre industrie. Les mêmes troubleurs de 1873 s'y retrouvent, et tout le monde s'abstient. Vous connaissez le résultat de cette Délégation ; elle est le véritable fruit de ceux qui l'ont com-

(1) Un seul de ces Membres se rallia forcément à nous et mit beaucoup d'ardeur à la réussite de la souscription.

mencée et finie. C'est bien leur image : beaucoup de voyages en imagination (c'était à Philadelphie) et peu de travail, soi-disant parce qu'il n'y en avait pas à faire. Ils ont entièrement réussi. Dans une réunion on avait pourtant affirmé que seule la plume devrait être représentée et que seule elle exposait ; mais on a passé outre, et c'est pourquoi, disons-le, elle est revenue les mains vides.

Cela, messieurs, porte préjudice et fait désintéresser les membres de notre métier à s'occuper de choses sérieuses. Nous sommes heureux que cette Délégation, sortie également d'une restriction, ait élargi son cercle. On voulait encore, au nom des principes que l'on oublie d'émettre, ne faire qu'une Délégation purement ouvrière et sociale. L'exposant, le fabricant ne font rien pour le métier. Tel homme capable, ouvrier hier, aujourd'hui fabricant, est un renégat. Plus de capacités, voilà le principe ; et de nouveau on exclut l'exposant et le fabricant. La question sociale de ces messieurs est ainsi résolue. Si encore, parmi certains groupes trop jeunes encore à l'étude, on sentait une vérité mal apprise, on pourrait au moins discuter ; mais devant leur question sociale, leur émancipation économique sur le bien d'autrui (c'est éco-



nomique), j'avoue pour mon compte être fort incomptétent dans la question. Et encore l'on veut être dirigeant sans vouloir être dirigé ; soit même dans la classe ouvrière et dans son métier, il faut au moins connaître son industrie, en connaître le travail et avoir quelque mérite de capacité, c'est le moins que l'on ait connaissance de ce que l'on désire réformer, surtout dans les conditions du travail, où la question sociale doit primer. La plus importante de toutes n'est-ce pas celle du salaire ? Comment donc feront des gens sans valeur d'ouvriers manuels pour faire valoir leur revendication ? Comment les suivront ceux qui voient de suite qu'ils sont plus aptes, plus ardents à l'ouvrage que ceux-là mêmes qui voudraient leur montrer le chemin de leur émancipation ? Qu'ils donnent donc l'exemple du devoir et du sacrifice et s'affranchissent eux-mêmes avant d'affranchir ceux qui le sont plus qu'eux. Raisonne-t-on par le côté sérieux ? Non ; on veut de l'égalité et on cherche peu à la réaliser par les moyens progressifs réalisables. Dans le fond de la doctrine, c'est de la suppression qu'il faut ; avec de la suppression on supprime et on n'imprime rien, et comme tant d'autres doctrinaires on veut en définitive de l'égalité au-dessus de soi et jamais au-dessous.

Cette question sociale qui devrait être la sagesse de la société, l'harmonie des lois, où chacun trouverait son droit sans abus ni privilége, sans forme d'exception, sans caste, où enfin on serait en droit de demander l'égalité dans la justice et non l'égalité dans la jouissance de ceux qui possèdent. Ici nous ne parlons qu'au point de vue corporatif. Chacun doit travailler au redressement des iniquités et des erreurs en faisant pour l'humanité ce que sa conscience lui recommande, mais non en se servant d'une question dite sociale indéterminée comme prétexte pour établir une base politique ou un trompe-l'œil où les plus innocents se trouvent pris au détriment de ceux qui exploitent leur crédulité.

Et d'ailleurs, avant qu'il soit longtemps, nous verrons ces effrénés satisfaits de leur sort, s'ils ont réussi ; et si parmi les leurs il s'en trouve de moins heureux, ils les accuseront d'avoir été dupes de leur franchise et de ne s'être pas retirés de la bonne cause en faisant leur émancipation eux-mêmes. Combien peu professeront des idées qui, en un temps donné, seront l'antipode de celles de leurs rêves d'aujourd'hui et condamneront ce qu'ils auront adoré ?

Heureusement, messieurs, tout le monde, dans notre industrie, n'interprète pas le prin-

cipe social dans cette forme, et notre Délégation mixte a lieu. Ouvriers et patrons s'assemblent et s'entendent.

Notre industrie aura donc deux délégations ; c'était leur droit de poursuivre la leur, j'ajouteraï même leur devoir, et s'il s'était produit une délégation nouvelle d'apprentis, elle y aurait sans doute trouvé place.

Voici, messieurs, une des raisons pourquoi notre Délégation a été faite si tardivement. A ce sujet, beaucoup de personnes ont répété : « Mais cette Délégation a été faite trop tard. » En effet, messieurs, pourrait-on dire ; et à qui la responsabilité doit-elle incomber ? A vous-mêmes, qui trouvez qu'il est trop tard même lorsque l'on arrive encore à un résultat (1), et à vous, messieurs, dirai-je, qui n'avez commencé plus tôt, lorsqu'il était temps. Nous pensons que ce sont de petites raisons.

Les conseils en chambre sont pratiques, mais au dehors on ne dit mot ; la théorie du laisser-faire se déroule toujours lorsqu'il n'est plus temps. A-t-on entrepris un but, conçu une initiative, on ne la discute pas, on la dis-

(1) Notre souscription était couverte pour un mille d'exemplaires à notre troisième assemblée, et nous pouvons affirmer que nous paraissions un des premiers parmi les Délégations à l'Exposition.

pute. Si l'on avorte, vous en avez le ridicule ; si, au contraire, on réussit, chacun de s'en attribuer le succès ; et parfois des idées émises, souvent généreuses, n'arrivent pas à leur éclosion à cause de l'indifférence coupable de certains hommes bons conseilleurs et c'est tout. Cela est-il suffisant ? Non ! Qui donc, dans la société, trouvera la formule de satisfaire tout le monde ? Et si tout le monde était d'accord, ce serait peine inutile : il n'y aurait plus rien à émettre.

Vous, messieurs, vous avez compris votre mission dans tel sens. « Oh ! moi, ce n'est pas ainsi que j'aurais agi. » Mais que fait ce conseiller ? Est-ce dans une enceinte qu'il exprime son mieux ? Nullement, et même, tout en vous critiquant, il n'est venu s'initier aux causes de votre objet que le jour où cela pensa l'intéresser ; il ne fait rien, il ne donne rien, et mieux il voudrait que son jugement eût une valeur.

Non, messieurs, il faut s'aider, c'est une grande imperfection de l'humanité ; mais rien contre n'est possible, et ceux dont le caractère est poussé à l'avant ont toujours contre eux les conseilleurs parasites qui restent à l'ombre, de crainte de se compromettre ou de se brûler au soleil. Trop de lumière les éteint, cela est peut-être leur excuse.

Ces considérations s'adressent à tous les indifférents. Aujourd'hui nous avons à les signaler, et nous devons le faire comme enseignement pour l'avenir.

Certains membres de notre industrie que nous avons vus nous ont répété à l'envi : « Votre délégation, à qui profite-t-elle ? Vous êtes bien bon ; c'est pour les exposants que vous travaillez ; je ne suis pas exposant, je ne souscris pas. » D'autres, ceux-là même exposants, tenant ce langage : « Votre rapport doit-il me faire faire des affaires ? J'ai dépensé énormément d'argent ; ma récompense est cent fois au-dessous de mon mérite ; je ne souscris pas. » D'autres, plus vaniteux, parlent bien de moi : « Sans vous, je ne souscris pas. » Ainsi de suite, si l'on voulait continuer. Mais tous nos personnages semblent oublier qu'ils vivent de ce métier et qu'à cette industrie ils doivent au moins un petit sacrifice ; que ce n'est pas seulement le jour où cette industrie périclite qu'il faut s'en occuper ; comme nous vous le disions tout à l'heure, c'est quand il est temps, c'est même au plus beau jour du succès qu'il faut savoir tirer parti de son prestige et de sa valeur, afin d'en assurer la durée.

Les indifférents, il en reste malheureusement encore un bon nombre, quoi qu'il y ait

exception. Ici, messieurs et dames, nous avons plaisir à le constater, la preuve en est faite ; nous sommes donc réunis, non pour montrer nos qualités (nous en avons tous, cela est convenu entre nous), mais pour corriger nos défauts communs et rechercher tout simplement le possible et le mieux être de notre industrie. C'est à notre profit et pour chacun que nous devons travailler. On ne doit considérer notre délégation mixte que comme un enseignement, et si une critique s'adresse à une maison, il faut être persuadé sincèrement que c'est au nom de l'équité et en aucune manière au représentant de cette maison.

Le Jury officiel a été trop généreux en récompenses pour que nous, qui savons les difficultés, les tracas et les peines que peuvent causer une Exposition, surtout lorsqu'elle n'est pas réussie, nous allions blâmer ceux dont le travail demande encore de la persévérance et de l'étude et qui par patriotisme ont voulu chercher à surélever notre industrie en figurant à l'Exposition. A propos des récompenses, il nous faut bien le dire, 70 exposants ont fait preuve de présence, et 68 récompenses sont venues justifier le mérite des travaux exposés. Ainsi les membres du Jury ont compris leur mission.

7 médailles d'or, dont une pour la fleur ou le feuillage à M. Baulant ; celle-là est bien gagnée, MM. les Délégués l'ont tous reconnu. « Mais enfin, diront les fleuristes, c'est pour son feuillage, donc la fleur n'en a pas. » Admettons que ce soit pour la fleur, alors les feuillagistes diront à leur tour : « Nous n'en n'avons pas. » C'est un nouveau jugement de Salomon. Bref, pour les plumassiers nous donnerons 6 médailles d'or, et tout le monde sera content. On compte en tout 14 fabricants plumassiers exposants, et avec cela, parmi les plumassiers, on double deux médailles d'or d'un nouveau ruban de chevalier et on ajoute une largesse nouvelle d'une rosette d'officier, cela devrait faire 8 ; mais non, c'est bien pour 6, et après réflexion je classe ces deux méritants hors ligne parmi les plumassiers. Mais c'est là un fait personnel. Ce sont des fabricants de plumes, c'est vrai, mais aucun des plumassiers auxquels nous nous sommes adressé et même aucun de ceux qui exposaient n'a trouvé ces deux récompenses justifiées, et chacun de dire : « Ce n'est pas pour la plume, mais voyez donc » ; et les fleuristes répondront sûrement : « Ce n'est pas pour la fleur, qu'ils achètent et ne fabriquent pas ; voyez donc, le tout est médiocre. » Oh !

messieurs, à ce sujet combien j'approuve cet exposant qui avait mis sur sa vitrine : « Les récompenses ont été partagées en famille comme un gâteau. » Il est évident que les petits cadeaux entretiennent l'amitié et l'influence, et qu'entre soi il faut se rendre service ; mais la logique plus sévère demande justice et raison. Certains diront : « Mais votre industrie est des plus heureuses et des mieux partagées. » Ainsi c'est vu : le mérite est peu, le partage est tout. Pourtant on pensait que ce système d'opérer n'avait existé que peu de temps ; erreur. Oui, nous demandions les plus hautes récompenses ou faveurs pour celui qui dans une Exposition cherche, non pas tel ou tel titre, comme une timbale au faîte d'un mât, mais pour celui qui dans son industrie apporte une part de ses veilles, dont le travail manuel augmente chaque jour et qui lui-même, à force de labeurs et de persévérance, peut dire en voyant son œuvre : « Il y a une part de mon travail, j'ai exercé tel pouvoir pour arriver à cette perfection, enfin j'ai travaillé ; j'accepterai ce que mon mérite m'aura fait obtenir, et avec la conscience du devoir accompli j'attendrai. » Mais qu'un jour, après beaucoup de sacrifices, vos juges se tournent contre vous, cela n'est pas permis ; pourtant

l'évidence vous aveugle ; on a récriminé, pétitionné, protesté, brisé les listes, courtisé pour avoir un peu de légalité ; le travail était fait, mal fait, il était temps encore. Je plains ceux qui par incomptence ont cru bien faire en servant si mal les intérêts d'une industrie.

Que voit-on aujourd'hui ? une maison qui chiffre 2.000.000 d'affaires, mais une maison indépendante qui veut vivre de son travail ; son procédé, ses perfectionnements donneront de l'ouvrage, étendront nos relations ; c'est la seule maison qui ait fait un réel progrès dans son industrie. Eh quoi ! la médaille d'argent est le fruit de ce résultat !

La maison Viol Duflot et C. Boëtzel a refusé ce titre complaisant ; c'est bien, et à vous, messieurs, c'est de la bonne confraternité ; car en signant cette protestation vous avez fait votre devoir de confères ; une injustice pareille est préjudiciable à tous.

A la maison Lebrun, plumassier, qui depuis plus de 40 ans donne un salutaire exemple de probité commerciale et de progrès industriel, on décerne comme récompense une médaille de bronze ! Voyons, que faut-il faire pour être méritant ? Faut-il un chef-d'œuvre dont le commerce ne saura que faire, dont notre industrie ni dans le présent ni dans l'avenir ne tirera parti ? On ne peut

pas objecter : « Ce sont des nouveaux ; ils sont jeunes ; c'est la première fois qu'ils exposent ; ce sera pour la prochaine ; cela les encouragera à mieux faire. » La maison Notre-Lebrun exposait en 1855, en 1867, en 1873 et en 1878. La maison Viol et Duflot exposait en 1867, en 1873 et en 1878. Si encore une valeur de travail avait été reconnue supérieure à celle de ces deux maisons !... Et de suite, sans suivre l'échelle, des maisons n'ayant jamais exposé ont été admises au partage des 6 médailles d'or, dont pas un fleuriste n'a eu sa part. Quant aux médailles d'argent, on en compte 21 : 19 pour les fleurs, feuillages et fruits, et 2 pour les plumassiers, dont celle refusée. 28 médailles de bronze partagées ainsi : 22 fleuristes et feuillagistes et 6 pour la plume ; plus 12 mentions honorables et 2 médailles d'abstention que l'on a dû oublier, il est probable, pour arriver à notre chiffre de 70 exposants. Nous n'avons donc que 68 récompenses. Il faut le dire, on a donné trop et pas assez. Chacun, voyant l'abondance, prétendait qu'il était vraiment plus digne que son voisin. En fin de compte, si quelques-unes sont bien tombées et représentent réellement leur valeur, on peut et doit bénir le hasard.

N'est-il pas surprenant d'être jugé et récompensé en dehors de personnes de notre industrie ; faut-il encore qu'un Jury non formé pour notre classe ait eu à apprécier des articles de parure ? C'est pourtant un fait incontestable ; nous voyons deux fabricants plumassiers classés et expertisés par un conseil de Jury de la classe 45, comprenant les engins et instruments de pêche ! N'est-il pas évident que ces messieurs ont dû trouver magnifiques des plumeaux de toute nuance ainsi qu'une robe garnie de dentelle en plumes d'autruche déchirées ? Cela les a émerveillés, c'est le cas de le dire, et vraiment ces objets exposés sortaient du genre et des attributions de ces messieurs.

Il nous reste encore à faire des observations touchant les médailles décernées aux collaborateurs. Nous estimons que cette fois on a été moins généreux : 8 récompenses seulement. Enfin, voyons si elles sont bien le gage de médailles de collaboration à l'Exposition.

La maison Chandeleur a obtenu une mention honorable pour une employée. La maison Marienval, à elle seule, en a quatre : une médaille de bronze pour la contre-maîtresse, plus deux mentions honorables pour la directrice et une autre contre-maîtresse, et une

dernière mention (toujours honorable) pour le chef d'atelier. En vérité, j'en suis à me demander si cela est sérieux ; je gagerais fort que l'on a voulu jouer tout simplement à faire de cette manufacture un musée typique de récompenses décernées par le Jury ; comme souvenir, cela est digne d'être conservé. Le chef d'atelier est, croyons-nous, depuis peu de temps dans la maison ; nous nous demandons ce qu'il a bien pu faire comme travail, ainsi que ces dames, puisqu'il n'y avait rien, rien dans la vitrine.

La maison Baulant, c'est différent ; 3 récompenses sont accordées : une médaille de bronze à un ouvrier ; 2 mentions honorables, dont une, que nous croyons bien méritée, à une ouvrière monteuse très-capable, et la seconde à un apprêteur qui est depuis plus de 20 ans dans la maison. Nous ne voulons pas prendre ce dernier à part, la mention qu'il a obtenue étant peu digne de remarque et pouvant être considérée comme un certificat de bonne conduite et d'assiduité, ou plutôt comme prix Monthyon : dans notre industrie, rester vingt ans dans une même maison est chose rare et mérite tout éloge ; mais de là à être récompensé comme collaborateur à un travail exposé il y a bien de la distance, et M. Baulant, certainement, si on

lui disait : « Votre collaborateur a fait des choses étonnantes pour votre exposition », répondrait tout étonné : « Ce n'est même pas lui qui a couché le double face de mes arbustes, je ne le lui aurais pas laissé faire. »

Cette repartie montre jusqu'à l'évidence comment ces récompenses ont été comprises et données. Une maison, pour se mettre en relief comme fabrication et importance, présente aux membres du Jury trois personnes avec qualification ; on en présente deux autres, on les accepte, et toujours sans se soucier s'ils ont collaboré, oui ou non, à l'exposition. Ce n'est donc que par faveur et sur recommandation que l'on a pu obtenir une pancarte, et non grâce au mérite, comme cela devrait être. Appréciant une belle vitrine de jolies choses, le Jury ne devrait-il pas se renseigner auprès de l'exposant, lui demander quels sont les collaborateurs, les ouvriers et ouvrières qui ont aidé à ce travail, et alors, sur-le-champ, prendre note du talent de tel ou tel et se faire honneur de lui donner une part de cette récompense dont l'exposant seul a le bénéfice, souvent sans en avoir connu la difficulté ?

Le Jury a trouvé mieux de ne faire afficher un avis aux exposants, concernant les collaborateurs, que trois jours avant leur

passage, si bien que beaucoup l'ont ignoré et que certains même se sont demandé si jamais cette affiche avait existé.

C'est à nous, messieurs, si nous voulons franchir les obstacles et obtenir un peu plus d'équité dans la justice, de profiter de toute bonne circonstance afin de nous connaître, de nous unir, de mieux nous apprécier en nous dérobant moins à nos devoirs lorsque l'occasion s'en trouve.

Et qu'entre nous, ouvriers et patrons, il n'y ait plus ces faux airs des temps passés, qu'il n'existe plus de scission d'hommes de la même patrie ne s'étant jamais vus : les uns ne se considérant que comme esclaves, les autres ne se regardant que comme maîtres !

Soyons de notre siècle ; par un rapprochement étroit, groupons des éléments sérieux pour le jour où notre industrie aura besoin d'être représentée. C'est par une entente commune, réfléchie, que chacun comprendra qu'il est de son devoir d'aider son prochain, si l'on veut à son tour être aidé soi-même !

LOUIS BŒUF,
Président de la Commission de direction.

Paris, le 14 novembre 1878.

(Adopté à l'unanimité; séance du 14 novembre.)

RAPPORT

DE
M M. K A I L & H A U S S

Délégués pour la Fleur.

PRÉAMBULE

MESSIEURS,

M. Louis Bœuf, délégué à l'Exposition de Vienne, a eu l'heureuse idée de former une Commission d'initiative, composée d'exposants, de fabricants et d'ouvriers, afin de convoquer notre corporation en assemblée plénière, dans tous ses éléments de production et en dehors de toute société ou chambre syndicale, pour arriver à nommer une délé-

gation industrielle mixte de notre métier à l'Exposition universelle de 1878.

Dans cette assemblée, vous avez nommé une Commission chargée de l'examen des candidats pouvant offrir aux exposants cette garantie de connaissances techniques et l'entièrerie impartiale nécessaires pour juger sainement les produits soumis à leur appréciation, et formuler un jugement basé sur la justice seule.

Présentés par la Commission de capacité, vous avez bien voulu, par un vote unanime, ratifier son choix.

Ainsi, nommés vos délégués, nous nous sommes efforcés de remplir consciencieusement notre mandat, et nous venons aujourd'hui vous soumettre le résultat de nos travaux, en vous signalant les vitrines qui ont fait notre admiration et celles qui méritaient nos observations.

Ce mandat, dont vous nous avez chargés, comportait, dans son accomplissement, autant de difficulté que de délicatesse.

Tous les produits exposés de notre industrie ont suivi constamment cette progression

ascendante qui surprend et que l'on signale avec bonheur. La difficulté consistait donc à choisir, parmi tant de belles choses exposées, celles qui les surpassaient entre toutes, pour les désigner tout particulièrement aux admirateurs du beau.

Notre mission, disions-nous, était délicate : de notre jugement sortira peut-être quelques mécontentements, car, comme le dit La Fontaine,

On ne peut contenter tout le monde et son père.

Nous ne nous sommes laissés influencer par aucune coterie, aucune personnalité ; nous avons pensé que dans cette lutte universelle, mais courtoise, il était du plus haut intérêt de signaler à l'attention de tous les quelques imperfections de détail qui existent encore, afin de maintenir notre industrie, parisienne par excellence, à cette hauteur à laquelle la concurrence étrangère, malgré ses plus grands efforts, est encore loin de pouvoir atteindre.

Nous sommes persuadés que ce n'est qu'en encourageant cette progression dans le beau,

dans le fini du travail, qu'une industrie grandit et prospère dans la paix, et que chacun, patron et ouvrier, trouvera le gain et le bien-être auxquels il peut prétendre.

La tâche que nous avons entreprise est d'un dur labeur ; nous sommes certains d'avance que vous ne nous demanderez pas une œuvre au-dessus de nos forces. Nous vous prions donc, Mesdames et Messieurs, de nous accorder toute votre bienveillante attention.

Les exposants ont beaucoup fait, il est tout d'abord de notre devoir de leur rendre cette justice. Nous avons fait aussi tous nos efforts pour que, autant que possible, rien ne restât dans l'ombre, et pour mettre en lumière ceux qui ont le plus mérité nos éloges. Nous avons la ferme conviction de nous trouver en communion d'idées avec MM. les Membres du Jury ; s'il en était autrement, notre rapport serait encore très-utile, car il pourrait, nous l'espérons, servir d'enseignement pour les expositions futures.

Les personnes qui ont exposé doivent s'attendre à ce que nous disions hautement,

et dans l'intérêt général, celles qui ont véritablement travaillé pour le progès de notre industrie.

Le genre commun, vous le savez, peut se faire partout et se fait principalement en Allemagne ; le beau, on ne le trouve que dans certaines maisons de Paris. C'est à celles-là que nous adressons nos félicitations sans réserves, car elles ont compris que si nous avons su créer, nous pouvons dire un monopole, nous devons être assez intelligents et assez capables pour le conserver.

Certes nous constatons que jusqu'à ce jour la concurrence étrangère, malgré tous ses efforts, n'a pu rivaliser avec nos produits, mais n'oublions pas que nous ne devons point rester indifférents devant cette concurrence et qu'il est de notre devoir de nous mettre en garde contre l'avenir et de conserver à nos successeurs une industrie si prospère et toute parisienne.

S'il nous est permis aujourd'hui de constater avec un certain orgueil la supériorité et le bon goût de notre travail, admiré et si recherché par le monde entier, nous avouons

que c'est grâce à un nombre relativement petit de travailleurs et de chercheurs, que nous serions heureux de voir s'accroître, car de la rivalité jaillit le progrès.

Nous le répétons, notre exposition du Palais du Champ-de-Mars est une preuve incontestable de notre supériorité et un grand acheminement vers des temps meilleurs encore.

RAPPORT SUR LES FLEURS

Classe 38. — Groupe IV

APPRÉCIATION DES ARTICLES EXPOSÉS

VITRINE 2

Maison Bourdin-Marly (1). — De loin, l'aspect de cette vitrine ressemble fort à un tableau. Le travail des Pivoines est bien réussi, quoique le coloris manque de force. Nous remarquons un Marronnier de teinte criarde et peu naturel ; le travail et la teinte de l'Ebénier sont parfaitement imités. Les Papaverts sont d'une trop grande dimension pour une vente commerciale. Les Youkas sont d'une bonne forme, mais leur teinte laisse beaucoup à désirer ; il eût été préférable de donner l'action du *terrea* à celle

(1) Nous classons les maisons par ordre numérique ainsi qu'elles l'étaient à l'Exposition.

du *picrique*, cela aurait donné beaucoup plus de chaleur et de vie à cette fleur.

Nous pensions trouver plus de progrès dans le travail de cette maison, déjà ancienne.

Le Jury (1) a décerné une Médaille d'argent.

VITRINE 3

Maison Doublet. — L'ensemble de cette vitrine ressemble assez à la vente en gros des fleurs, c'est à dire que les plus belles sont dessus. Les teintes laissent beaucoup à désirer ; cependant nous remarquons des roses Gloire de-Dijon qui sont belles comme forme, mais dont la teinte aurait dû être plus chaude ; des roses Belle Lyonnaise et un bouquet de roses et boutons Maréchal-Niel qui auraient gagné si on y avait apporté un peu plus de soin.

Puissent nos observations profiter à cette maison.

Le Jury a décerné une Mention honorable.

VITRINE 4

Maison Hippolyte. — Cette vitrine est remarquable par son bon goût. Le travail des Iris est

(1) La lecture du rapport d'appréciation des fleurs, feuillages, fruits et plumes, ayant été donnée en assemblée plénière du 18 octobre, trois jours avant la distribution des récompenses, nous ne mentionnerons les médailles décernées par les membres du Jury que pour qu'il soit loisible de se rendre compte si l'exposant a réellement mérité la récompense qui lui a été décernée, ou si, au contraire, elle est au-dessous de son mérite.

soigné, les panachés en sont fins et réguliers. Nous remarquons des Glaieuls qui sont parfaits de forme et de teinte. On y sent une main exercée. Le panaché des Tulipes, à notre avis, n'est pas assez nué, mais néanmoins elles rendent bien le naturel, comme teinte et conformité.

Nous félicitons les ouvrières et l'ouvrier qui ont collaboré à cette exposition.

Quoique les Garnitures de bois artistiques ne rentrent nullement dans notre mission, nous ne pouvons terminer sans les signaler.

Le Jury a décerné une Médaille d'argent.

VITRINE 5

Maison Anaïs Pernet et C^{ie}. — Comme fleurs de fabrication, nous n'avons rien à dire, vu que cette maison ne fabrique pas ; les montures pourraient être mieux réussies ; il nous suffit de vous signaler certains petits piquets montés avec goût, composés de Boutons-Mistress, de roses Malmaison, de Boutons-Roi, etc., etc., qui ont une certaine valeur. Un Magnolia n'est pas mal, mais sa monture est trop lourde.

Le Jury a décerné une Médaille de bronze.

VITRINE 6

Maison Charpenay-Lavaux. — L'ensemble du bouquet est bien, mais, à le détailler, on

remarque la mauvaise fabrication du Lilas, qui est loin d'être d'un travail fini et empêche de faire ressortir avantageusement les bonnes teintes chaudes des roses, qui sont bien réussies, quoique ayant leur gaufrure un peu raide. Cela n'empêche pas l'ensemble d'être d'un bon goût.

Le Jury a décerné une Médaille de bronze.

VITRINE 8

Maison Jules Lemith. — L'ensemble de cette vitrine n'a rien de bien joli ; il est inutile d'en rien détailler, à part le Marronnier, qui est d'une teinte naturelle, mais qui n'est pas dans sa forme.

Le Jury a décerné une Mention honorable.

VITRINE 9

Maison M^{les} Bardel. — La vitrine de M^{les} Bardel atteste indubitablement beaucoup de goût. La tapisserie de velours a le mérite de faire ressortir davantage l'éclat des fleurs ; et le beau vase en bronze d'où émerge une multitude de roses attire et satisfait en même temps le regard des passants. Nous regrettons vivement de n'être plus à même d'apprécier les fleurs que M^{les} Bardel avaient exposées en vue du Jury, mais, depuis cette époque, elles ont cru devoir changer l'approvisionnement de leur vitrine, et le souvenir que nous en possédons n'est

pas assez précis pour que nous puissions, sans manquer aux lois de la justice que nous nous sommes imposées dans ce travail, porter un jugement scrupuleusement exact. Toutefois, parmi les fleurs actuellement en vue dans leur vitrine, nous mentionnerons particulièrement un petit bouquet de boutons Maréchal-Niel, dont la teinte est très-heureuse et la main-d'œuvre habile. Signalons aussi des roses Gloire-de-Dijon très-bien dessinées et auxquelles il ne manque, pour être parfaites, qu'une tache d'un rose plus léger dans le pied des premiers pétales ; les autres roses n'offrent aucune particularité qui les signale à l'attention du connaisseur. Nous croyons que cette maison aurait pu faire mieux.

Le Jury a décerné une Médaille d'argent.

VITRINE 10

Maison Camille Marchais ; M. Patay, successeur. — L'ensemble de cette vitrine est un peu tassé, l'effet d'une marchande de fleurs qui se trouve dans l'intérieur est bien fait pour faire ressortir le genre de cette maison, c'est-à-dire que l'on peut s'adresser directement à la maison Camille Marchais pour obtenir ce que l'on veut. Nous y remarquons deux bouquets qui sont du meilleur effet. L'Ebénier est bien dans son ton naturel. L'exposition des roses est bien, mais nous espérons y voir, à la prochaine Exposition, des Thés moins blafards et

moins terreux. La Boule de Neige est d'un réussi parfait comme imitation. Les Narcisses sont bien et la Giroflée très-jolie. En somme, s'il fallait prendre ces fleurs une à une, il ne faudrait en dire que du bien.

Le Jury a décerné une Médaille d'argent.

VITRINE 11

Maison Dubosc-Hoffmayer. — Le travail de cette maison est assez soigné. Il nous faut noter les fleurs de Sureau en ombelles, qui sont bien imitées ; l'Héliotrope est vivace et d'une bonne nuance ; la Véronique est assez naturelle comme teinte, mais non comme forme ; la Jacinthe mérite encore plus d'attention dans sa confection ; le Mimosa reproduit bien la nature ; la corbeille de Chrysanthèmes laisse beaucoup à désirer, surtout dans les teintes ophélia, l'on y reconnaît un mauvais apprêt dans l'étoffe ; le Laurier est bien ; le Lilas est très-défectueux.

Nous aurions aimé pour cette maison qu'elle employât plus d'ouvrières que d'apprenties, nous sommes certains que son exposition y aurait gagné.

Le Jury a décerné une Médaille d'argent.

VITRINE 12

Maison Caillaux. — Cette vitrine rappelle assez la virginité par sa composition de fleurs blanches, qui sont d'un bon effet et qui méritent d'être regardées de près.

Un pot de Laurier teint est dans son naturel, non-

seulement par la multitude de ses fleurs et boutons, mais par sa conformité.

L'Anthémis est de bonne fabrication et peut se livrer avantageusement au commerce.

Le bouquet de Lilas blanc est d'une bonne confection, mais pourtant il laisse un peu cette progression de la serre qui fait venir n'importe quelle fleur avant son époque.

Plusieurs bouquets de Fleurettes blanches sont bien. Il est à regretter pour les visiteurs et pour les connaisseurs que cette vitrine se soit trouvée exposée dans un faux jour.

Le Jasmin d'Espagne aurait pu être mieux.

Le Chèvreuil est bien dans ses teintes naturelles, il est parfait de vie dans sa simplicité, mais il entoure médiocrement cette vitrine.

Dans les quelques coiffures de fleurs d'oranger nous retrouvons le genre de cette maison, qui a la spécialité de cette fleur qui est complètement vidée.

Les petites fleurs de Ciristium sont médiocres d'effet avec leurs feuilles naturelles.

En général, cette maison nous offre un travail soigné, mais nous regrettons qu'elle ne nous ait pas offert ce que nous étions en droit d'attendre d'elle.

Le Jury a décerné une Médaille d'argent.

VITRINE 14

Maison Delaplace. — A ne considérer que l'aspect général de son exposition, on reconnaît de

suite l'expérience de M^{me} Delaplace ; elle possède à cet égard sur plusieurs de ses confrères un incontestable avantage, qui séduit de prime abord ceux qui n'ont aucun intérêt à détailler le gracieux ensemble de sa vitrine ; mais nous manquerions à la tâche qui nous est imposée, aussi bien en passant sous silence les imperfections que nous avons remarquées qu'en oubliant de signaler les fleurs qui ont le plus volontiers attiré notre légitime curiosité et mérité nos éloges.

Citons donc, en première ligne, les Orchidées, qui sont du meilleur effet, mais dont nous croyons déjà avoir vu quelques spécimens en 1867. En vérité, ces fleurs simulent bien le naturel, toutes ces fleurs de serre font bien et ont un effet très-heureux et très-remarqué. Les Iris sont d'une excellente fabrication et méritent d'être cités, autant par leur finesse que par leur régularité.

N'oublions pas les roses Paul Neyron et Maréchal Niel, qui sont fort agréables à l'œil même du connaisseur.

Pourquoi faut-il que nous ne puissions adresser les mêmes éloges à tout ce que renferme la vitrine de M^{me} Delaplace ? Il semble que cette maison ait compté un peu trop sur le succès légitime qu'elle remporta à l'Exposition de 1867, et elle semble cette fois avoir oublié que le mieux n'est pas, comme on le dit, l'ennemi du bien, et que, par le temps de progrès dans lequel nous vivons, il faut, pour se maintenir

au premier rang, travailler d'autant plus qu'il s'agit de lutter avec de sérieux concurrents.

Le Jury a décerné une Médaille d'argent.

VITRINE 15

Maison Pommeret. — Cette maison n'expose que très-peu de fleurs, qui doivent être classées dans les articles commerciaux.

Le Jury a décerné une Médaille de bronze.

VITRINE 16

Maison Poitevin et Sœurs. — Fleurs commerciales dans tout leur ensemble. Nous y remarquons une poignée de Véroniques qui joue très-bien le naturel et un bouquet de Narcisses qui est d'un bon effet. Les Anémones sont vivaces, et dans de bonnes variétés. Le Pommier en espalier laisse beaucoup à désirer.

La maison Poitevin et Sœurs s'est distinguée dans le velours nuancé ; nous y voyons un beau bouquet d'Œillets qui attire l'œil, ainsi qu'un Magnolia de belle grandeur et une fantaisie de plumes qui fait très-bien.

Cette maison a fait de notables progrès dans le velours nuancé et dans l'article du commerce.

Le Jury a décerné une Médaille d'argent.

VITRINE 17

Maison E. Chandelet et Fils. — Cette maison nous donne le même genre qu'en 1867 ; sa

vitrine se remarque par ses articles commerciaux, et nous pouvons ajouter que cette maison, qui a une très forte fabrication, s'est toujours appliquée à combattre la concurrence étrangère en occupant un très-grand personnel, soit à Paris; soit en province.

Comme fleurs finies, nous n'en remarquons aucune qui mérite une appréciation spéciale, sauf un bouquet de Coquelicots fait en baudruche dont le coloris est parfait; mais il était inutile de faire étiqueter ces fleurs, conformes à la nature, cette maison ne faisant que des fleurs courantes.

Parmi les variétés de fleurs, se trouvent Pensées, Lilas, Chèvrefeuilles, Tulipes, Myosotis, Héliotropes, Muguet, qui sont bien pour le genre de fabrication de cette maison; seuls les épis méritent des éloges par la manière dont ils sont montés.

La maison E. Chandelet et Fils aurait dû conserver son installation primitive, et nous aurions pu dénommer plus d'articles. Un gros Magnolia s'étale sur une tablette de verre; sa conformation n'est pas mauvaise, mais le coloris en est défectueux.

Le Jury a décerné une Médaille d'argent.

VITRINE 18

Maison V^e Lardé et C^{ie}. — En arrivant devant cette vitrine, nous ne pouvons qu'admirer un superbe bouquet de fleurs des champs, qui nous représente la nature sous son aspect le plus riant; le travail en est fin et soigné; ce serait à s'y méprendre,

si nous mêmes n'étions dans la fabrication depuis nombre d'années. Nos félicitations aux personnes qui y ont collaboré. Les Magnolias laissent peut-être à désirer dans leur forme ; la Victoria est bien dans sa nature ; les Orchidées méritent toute notre attention. En un mot, cette maison a progressé dans le genre artistique. Mais nous regrettons que la maison V^e Lardé et C^{ie} ne se soit pas attachée à son beau genre de naturel, qui est reconnu depuis nombre d'années pour un des meilleurs de la place de Paris.

Nous vous signalerons encore un magnifique bouquet de Chrysanthèmes.

Le Jury a décerné une Médaille d'argent.

VITRINE 19

Maison Eusèbe. — Cette maison n'a pas été heureuse avec son nouveau produit, nous espérons qu'à la première occasion elle trouvera un autre procédé qui fera ressortir le désavantage que lui offre celui-ci pour sa fabrication de roses.

Il nous faut tenir compte aussi de l'humidité et de la dégradation causée par le soleil dans la décoloration de certains articles.

Nous aurions mieux aimé trouver les articles prioritifs de cette maison.

Le Jury a décerné une Mention honorable.

VITRINE 21

Maison S. Humbert. — La tenture de Boutons d'or offre un aspect original à cette vitrine. L'en-

sème des fleurs est très-bien et d'un goût recherché ; les montures de Cerises sont bien ; les Capucines ne laissent rien à désirer ; les roses Thé sont d'une bonne teinte, mais peu dans le naturel de ces roses ; la garniture de robe en Myosotis est parfaite et laisse un cachet des plus élevés ; les Narcisses sont d'une bonne forme, le travail en est soigné ; les quelques fleurs de velours méritent notre attention par la beauté de leur coloris.

Il est à regretter que toutes ces fleurs ne sortent pas de la fabrication de cette maison.

Le Jury a décerné une Médaille d'argent.

VITRINE 22

Maison Baulant. — Le goût qui a présidé à l'installation de cette vitrine, renfermant tant de fleurs artistiques, nous rappelle celui des Expositions de 1867 et 1873, auxquelles il s'était déjà fait remarquer.

Nous commençons par vous signaler les Iris, qui sont d'un naturel parfait ; on dirait que certaines maisons se sont donné le mot d'ordre pour lutter à faire cette fleur, et c'est à qui rivalisera le mieux,

Un splendide bouquet de Lilas repose majestueusement dans le milieu de cette vitrine, il est tellement naturel qu'il faut savoir qu'il est artificiel ; les roses Trémières sont de parfaite exécution, elles imitent parfaitement la nature tant par leurs touffes serrées que par leur coloris ; on y sent la vie ; les Pensées sont bien

réussies ; le Gardénia se révèle, comme le Lis, par sa blancheur immaculée ; le Magnolia, dans sa touffe serrée de feuillages, est d'un très-bon effet ; les Narcisses sont bien travaillés ; un bouquet de boutons Maréchal Niel est dans une bonne teinte, ainsi que les roses Reine ; la Violette de Parme se trouvant un peu serrée, rappelle le véritable aspect d'un bouquet de marchande ; les Tulipes sont de belles variétés ; une poignée de fleurs dont le nom nous échappe est du meilleur goût.

Nous sommes convaincus que M. Baulant a reçu pour son bon goût les éloges parfaitement mérités des connaisseurs émérites qui ont visité l'exposition des fleurs, et nous nous joignons à eux pour l'en féliciter, ainsi que les ouvrières et les ouvriers qui ont collaboré à ce travail.

Le Jury a décerné une Médaille d'or.

VITRINE 23

Maison Marienval et Fils. — Cette maison expose une corbeille de Chèvrefeuilles et de petits boutons de Roses qui est parfaite de composition ; nous ne parlons pas des boutons de Roses, car nous regrettons qu'ils laissent beaucoup à désirer ; le Pissenlit est d'un réussi accompli comme nous n'en avons pas encore vu.

Une gracieuse coiffure de Reines Marguerite figure aussi dans cette vitrine, mais il est à remarquer que rien ne sort de la fabrication de cette maison (en fait

de fleurs) ; des boutons de Roses dont nous ne connaissons pas le nom sont d'une bonne nuance Jacquelinet ; le Jasmin de Virginie est assez naturel.

Nous aurions cru trouver d'autres types à citer, mais ils font défaut ; cela est d'autant plus regrettable pour cette maison qui passe pour la première de Paris.

Cette vitrine est installée avec un bon goût genre rustique ; elle est très-spacieuse, chose qui n'était pas possible à tout le monde. Comme feuillage, nous laissons à d'autres le soin d'apprécier le travail.

Le Jury a décerné une Médaille d'or.

VITRINE 24

Maison Le Traon et C^{ie} — L'aspect de la vitrine de la maison Le Traon et C^{ie} révèle, dans sa simplicité même, un goût exquis. Tout est à remarquer dans cette vitrine, les roses comme les boutons, dont le naturel est à s'y méprendre. Toutes les qualités qui distinguent la fleur artistique s'y trouvent réunies, depuis l'élégance de la forme et l'exactitude des contours jusqu'aux plus délicates nuances du coloris.

Je regrette de n'avoir pas eu le temps d'en appeler au témoignage des amateurs les plus connus, tels que MM. Camille Bernardin, rédacteur en chef du *Journal des Roses* ; Alphonse Karr, que tout le monde connaît par son goût tout particulier pour cette fleur ; Lévéque, horticulteur-rosieriste à Ivry-sur Seine ; Mar-

gottin, également horticulteur-rosieriste à Bourg-la-Reine, et tant d'autres.

Je ne puis qu'ajouter une chose en terminant : c'est que j'aurais voulu convoquer les connaisseurs les plus émérites à visiter cette vitrine, certain que leur *veto* ne pourrait qu'augmenter encore les éloges que j'ai cru devoir décerner à cette maison, qui en si peu de temps a su s'élever au premier rang parmi les fabricants de fleurs artistiques.

Je vous citerai la France, qui est une magnifique rose aux couleurs tendres et délicates ; la Baronne de Rothschild, qui est d'une nuance aussi tendre que possible ; la Mère de Saint Louis, Eugénie Verdier, qui se ressemblent par la nuance de leur coloris ; M^{me} Falcot, qui est d'un thé vivace et chaud ; le Souvenir de la Malmaison, qui a toujours fait les délices des amateurs ; la Gloire-de-Dijon, M^{me} Boll, et la rose François I^r, qui par leurs nuances énergiques rappellent les plus beaux jours de la floraison ; la rose de la Reine, qu'on est rarement arrivé à imiter ; le petit bouton Mistress, dans toutes les teintes naturelles, et le Mistress Bosanquet, etc., etc.

Chacune de ces roses, dans son genre, a un mérite incontestable, et je ne saurais, en vérité, en faire la différence, si je n'étais moi-même fabricant.

Les petits boutons Bengale laissent un peu à désirer. C'est comme les roses Paul Neyron, qui doivent être dans le ton de la fleur qui a fini de vivre ; mais je n'en aime pas moins les nuances.

La maison Le Traon et C^{ie} a su allier au beau colori l'habileté de la main-d'œuvre.

Le Jury a décerné une Médaille de bronze.

VITRINE 25

Maison Chambon Sœurs. -- Les Glaïeuls sont d'une bonne fabrication, mais l'absence des pânochés ne leur est pas avantageuse. Cette maison n'offre que très peu de fleurs.

Les Papaverts auraient gagné à ce qu'on leur eût fait subir une certaine préparation dans la nuance ; la Giroflée de Muraille est naturelle, mais manque d'éclat.

Le travail exposé dans cette vitrine est soigné.

Le Jury a décerné une Médaille de bronze.

VITRINE 27

Mme la baronne de Soubeyran. — Certes, si le prix se décernait à la quantité, M^{me} la baronne de Soubeyran aurait droit à nos égards et à nos éloges. Elle a exposé des roses avec une rare prodigalité, et elle a su, dans son installation, faire preuve d'un goût vraiment remarquable. Pourquoi sommes nous obligés de borner là les félicitations que nous aurions aimé pouvoir adresser à M^{me} la baronne de Soubeyran ? C'est parce que les fleurs exposées ne sont pas en rapport avec le goût qui a présidé à l'installation de cette vitrine ; les roses qui l'ornent laissent beau-

coup à désirer, non seulement par leur coloris, mais encore par la main-d'œuvre. Les roses Reine de la grande corbeille ont dû être trempées toutes dans le même bain ; les boutons fleuris ne sont plus dans le type naturel et les boutons naissants qui les accompagnent sont trop chargés en féculle pour cacher leur côté défectueux ; malheureusement cet emploi inusité et inutile de la féculle donne aux fleurs de la baronne de Soubeyran une apparence lourde et tout à fait hors nature.

Les roses Thé se trouvant au dessus des roses Reine ont dû être faites d'une façon entièrement imaginaire, rien n'y fait soupçonner l'étude de la nature. Quelques-unes des roses placées au bas de cette vitrine ont été plus étudiées ; il est vrai qu'elles sortent pour la plupart de la maison Delaroché, ce qui n'empêche pas que leur coloris fasse défaut.

S'il nous était permis de donner un conseil à M^{me} la baronne de Soubeyran, nous l'avertirions qu'elle a encore de nombreux efforts à faire pour arriver à produire des roses artistiques.

Le Jury a décerné une Médaille de Bronze.

VITRINE 27

Maison V^e Diringer et Fils. — Myosotis parfait de naturel, on croirait qu'il vient d'être cueilli dans la rosée ; le Lilas est tout à fait com-

mercial ; le travail des Pivoines est splendide comme teinte et façon ; les Dahlias jouent bien le naturel.

L'ensemble du bouquet qui se trouve dans cette vitrine est remarquable par la disposition de ses fleurs ; le Soleil, par son naturel, nous rappelle les plus beaux jours de l'été ; les Gueules-de-Loup sont de bonnes variétés de teintes et la forme en est correcte ; le travail des Pensées est très-soigné ; la Glycine est parfaitement réussie ; les branches d'Eucalyptus sont on ne peut plus naturelles. Nous regrettons de ne pas avoir été nommés délégués plus tôt, pour admirer la première fraîcheur des Pensées et détailler la fraîcheur primitive de ces fleurs.

Outre que la maison veuve Diringer et fils a exposé de belles fleurs, elle a su charmer son public par la disposition de sa vitrine ; on voit que cette maison est habituée à faire de jolies choses.

Nos félicitations aux ouvrières et ouvriers qui n'ont pas craint d'utiliser leur intelligence dans cette exposition.

Le Jury a décerné une Médaille d'argent.

VITRINE 28

Maison Chambon. — L'exposition de cette maison est agréable à voir ; les roses Thé produisent le meilleur effet et sont remarquables par leurs nuances. C'est la seule vitrine qui nous offre, comme

genre de fabrication, le plus de soin apporté dans ces teintes délicates ; la confection des roses est de toute nature.

Les roses Malmaison sont naturelles comme forme, mais non comme coloris.

Les roses Bengale sont d'un bon effet ; deux bouquets blanches attirent spécialement notre attention par leurs tons irréprochables.

Le Jury a décerné une Médaille d'argent.

VITRINE 29

Maison V^e Delaroche. — Cette vitrine n'offre rien de remarquable dans son exposition de Roses. Les fleurs de Cerisier ne sont pas d'une bien bonne fabrication ; l'on voit que ce travail n'a aucune énergie dans sa création, et pour faire ressortir ces fleurs on aurait dû donner une légère teinte de rose sur les boutons naissants et fleuris ; meilleure exécution dans le Chèvrefeuille ; les boutons Bengale thé sont bien.

Nous apprenons, au moment de quitter cette vitrine, que M^{me} la comtesse de Baulaincourt a exposé certaines Roses qui ressemblent fort à celles exposées par M^{me} la baronne de Soubeyran.

Dans cette exposition il doit exister une concurrence de grandes dames.

Le bouquet de Chrysanthèmes, quoique sortant des

mains de M^{me} la comtesse de Baulaincourt, ne nous offre rien de bien merveilleux.

Le Jury a décerné une Médaille de bronze.

VITRINE 30

Maison Lespiault. — La maison Lespiault, à laquelle les membres de la délégation ouvrière de l'Exposition de 1867 décernèrent de légitimes éloges, s'est surpassée cette année. M^{me} Lespiault possède au plus haut degré toutes les ressources de bon goût, et c'est merveille de voir avec quel art elle a assorti les fleurs et les nuances des montures qu'elle a exposées ; la Bruyère, le Réséda, le Géranium double (de fabrication spéciale), sont d'un naturel remarquable.

Un magnifique bouquet de Tubéreuses, entourées de Reines des Prés, est du meilleur effet.

Son magnifique bouquet de Lilas blancs, qui domine la vitrine, a le privilège d'exciter notre admiration ; on était rarement parvenu, pour cette fleur, à ce degré de perfection par la façon dont il est monté.

Nous ne sommes pas prodiges d'éloges, mais que M^{me} Lespiault veuille bien accepter ceux que nous lui adressons, car ils sont mérités.

Le Jury a décerné une Médaille d'argent.

VITRINE 33

Maison V^e Gosse-Perrier. — Une grande jardinière de fleurs des champs est exposée par cette

maison ; il est vrai que ces fleurs ne sont pas d'une finesse remarquable ; on voit que cette maison est habituée aux grandes affaires pour l'exportation, c'est-à-dire beaucoup de fleurs pour peu d'argent ; les nuances en sont voyantes.

Le bouquet d'Héliotropes est le seul qui attire notre attention par son coloris et par sa fabrication.

Le Jury a décerné une Médaille de bronze.

VITRINE 34

Maison Délivré. — Nous n'avons remarqué dans cette vitrine qu'un bouquet de Violettes, qui mérite d'être cité ; les Nelles sont d'une bonne forme et bien dans leur nuance.

Au dernier moment, cette maison expose de très-jolies Roses Paul Neyron, qui relèvent vraiment la défectuosité primitive de sa vitrine.

Le Jury a décerné une Médaille de bronze.

VITRINE 35

Maison Lachanal. — Cette maison s'est vraiment distinguée dans l'exposition de tous ses produits en fleurs et boutons d'Oranger ; on y trouve le Bigaradier de Gênes, le Cédratier de Rome, le Limonier de Paradis, le Cédratier de Florence, l'Oranger de Malte, le Bigaradier violet, l'Oranger à pulpe rouge, etc., etc. Enfin, s'il fallait citer toutes les merveilles de cette vitrine, une page n'y suffirait pas, à notre regret.

La maison Lachanal est la seule qui ait accompli de notables progrès dans son industrie, et nous espérons que cette maison ne s'en tiendra pas là.

Les collaborateurs qui ont participé à cette exposition méritent aussi une part des éloges que nous adressons à M. Lachanal.

Le Jury a décerné une Médaille d'argent.

VITRINE 36

Maison Hiélard et C^{ie}. — Cette maison n'expose que très-peu de fleurs ; mais nous aimons mieux voir celles qui s'y trouvent que celles qui y étaient primitivement exposées, surtout que cette maison, ne fabriquant pas, aurait pu faire un plus grand choix chez nos meilleurs fabricants.

Quelques Roses d'une bonne teinte relèvent la garniture de robe de Roses thé et Chèvrefeuilles, qui est magnifique comme grandeur, mais non comme fraîcheur.

Nous attendions mieux de cette maison, qui est posée sur la place de Paris comme une des premières, et nous espérons qu'elle n'oubliera pas que les influences ne prévalent pas contre l'opinion publique.

Le Jury a décerné une Médaille d'or.

VITRINE 37

Maison Gendron. — Cette maison n'offre aux visiteurs que quelques garnitures de fleurs et boutons

d'Oranger. Nous regrettons de ne pas connaître le nom et la famille de ces fleurs.

Le Jury a décerné une Médaille de bronze.

VITRINE 46

Maison Peuchot-Porrée. — Cette maison expose un genre à part : nous voulons parler des fleurs de deuil et de demi-deuil, qui sont d'une bonne fabrication. Les teintes demi-deuil sont franches.

Le Jury a décerné une Médaille de bronze.

VITRINE 47

Maison Kwapiszewski et Allschuler. — Comme fleurs, dans cette vitrine, nous n'avons rien à vous signaler, si ce n'est quelques Dahlias qui reproduisent assez bien la nature.

Les Roses montées en arbuste sont beaucoup trop correctes pour une reproduction sur nature.

Le Jury a décerné une Mention honorable.

VITRINE 49

Maison Lanoir. — Cette maison expose une très grande variété de Roses qui n'ont rien de remarquable comme fleurs et comme coloris. Ces fleurs représentent le genre commission.

Le Jury a décerné une Mention honorable.

VITRINE 50

Maison Purchardt. — Cette maison expose des piquets et montures d'un genre ordinaire.

Le Marronnier est de mauvaise exécution, la teinte n'en est pas franche.

Beaucoup d'autres fleurs sont dans le même genre de fabrication ; seule la garniture de Laurier est assez bien comprise comme fleurs.

Le Jury a décerné une Mention honorable.

VITRINE 51

Maison M^{mes} Bénézit. — Toutes les fleurs que cette maison expose sont très-ordinaires ; il nous semble que ces quelques fleurs doivent faire beaucoup mieux dans les appartements que dans des garnitures. C'est un genre commercial, et non artistique.

Le Jury a décerné une Mention honorable.

VITRINE 58

Maison Baptiste. — L'exposition de cette maison se compose d'articles commerciaux, tels que piquets, bottes, montures et coiffures.

Tous les produits de cette maison sortent de différentes fabriques de la place de Paris, cette maison n'ayant aucun genre de fabrication.

Le Jury a décerné une Médaille de bronze.

VITRINE 64

Maison Forest. — Réséda très-joli, ainsi que des Boutons d'Or et quelques Roses thé qui sont d'un très-bon effet.

Cette maison ne fabrique pas.

Le Jury a décerné une Mention honorable.

VITRINE 66

Maison V^e Valle et C^o. — Les fleurs qu'expose cette maison font un assez bon effet, à part un gros bouquet de Résédas qui manque de fini.

Les montures, coiffures, chapeaux de fleurs, piquets et garnitures ne sont pas mal ; le coloris en est riche.

Cette maison ne faisant que la monture, nous ne pouvons la féliciter sur la fabrication.

Le Jury a décerné une Médaille de bronze.

VITRINE 69

Maison Morel-Jardin. — Les Giroflées sont d'un bon effet. Les Coquelicots manquent de teinte ; il ne suffit pas de se dire qu'avec la soie on obtient le ton naturel ; encore faut-il qu'on lui fasse subir une préparation qui doit donner la teinte voulue, et c'est là ce qui manque dans presque tous les Coquelicots exposés.

Les Pavots manquent de fraîcheur et de vie ; les fleurs des champs ne disent rien.

Nous croyons que cette maison aurait pu faire mieux, et nous espérons qu'elle profitera de nos observations.

Le Jury a décerné une Médaille de bronze.

VITRINE 70

Ancienne maison Bourgeon-Richez ; Mendel, Demonchy et Richez Fils, suc-

cesseurs. — Cette maison a la spécialité des apprêts, aussi met-elle en vue beaucoup d'apprêts pour fleurs en papier qui nous paraissent être dans de bonnes conditions.

Nous aurions aimé féliciter cette maison si elle nous avait offert son genre primitif, qui consistait en fleurs de toutes sortes.

Le Jury a décerné une Mention honorable.

VITRINE 71

Maison Pillot (de Toulouse). — Nous ne voyons dans la vitrine de cette maison que des fleurs d'église faites en paillons qui sont d'un très-bon effet et qui doivent attirer l'œil lorsque ces fleurs sont placées sur un autel.

Ce genre de fabrication ne nous révèle rien de nouveau.

Le Jury a décerné une Médaille de bronze.

VITRINE 72

Maison Dupont-Delafosse. — Ancienne maison Javey. — Les Pensées de cette maison, fabriquées en papyrus, ne disent absolument rien ; il leur manque la fraîcheur de la nature. Le Spirée est très-bien avec ses quelques fleurs fanées. Un petit pot de Muguet est assez bien réussi, quoique les fleurs soient un peu raides ; les Jacinthes sont d'une mauvaise exécution ; en revanche, la maison Dupont-

Delafosse se révèle par un Chardon qui est parfaitement réussi.

Le Jury a décerné une Médaille d'argent.

Maison Duval et Ducroq. — Exposition par cette maison des apprêts pour fleurs et de deux bouquets sans valeur.

Le Jury a décerné une Médaille de bronze.

VITRINE 449

Maison Albert-Haulet. — Articles pour deuil et demi-deuil en taffetas ; les bottes, les montures et les fleurs sont de bonne fabrication. Le choix en est très-varié. Le tout est fini et gracieux ; nous doutons que ce fabricant soit satisfait de l'endroit éloigné où figure sa vitrine.

Le Jury a décerné une Médaille de bronze.

VITRINE 450

Maison Collos. — La maison Collos, qui avait été reléguée à l'exposition des pompes funèbres, nous révèle un genre tout à fait à part et qui mérite d'être signalé par son bon goût dans ce genre de fabrication pour deuil.

Le Jury a décerné une Médaille de bronze.

Ecole professionnelle catholiques. —

Cette exposition, qui se trouve en dehors du groupe des fleurs, a mérité notre attention ; nous y reconnaissions un travail laborieux, mais nous constatons que les professeurs de ces écoles sont trop métho-

diques et qu'il leur faudra encore beaucoup de travail et de persévérance pour arriver à faire de bonnes mains dans l'art industriel des fleurs.

Dans l'exposition de cette vitrine, nous remarquons un espalier de quatre-vingts variétés de Roses qui n'en portent réellement que le nom, car il ne faut vraiment pas être très fort pour oser ainsi qualifier de noms tels que : Paul Neyron, la France, la Gloire de Dijon, etc., etc., des fleurs qui ne leur ressemblent en rien. En somme, il faudrait vous citer tous les noms de ces fleurs, la liste en serait trop longue et pas assez méritante.

On avait besoin de faire figurer par des petits écriveaux dénonciateurs le nom de ces variétés ; les autres fleurs que ces écoles exposent ne sont pas plus heureuses.

Le Jury a décerné une Médaille d'or.

Société pour l'enseignement professionnel des femmes. — La vitrine de cette Société n'est pas encourageante à voir ; nous y remarquons une certaine quantité de fleurs qui n'attirent nullement notre regard ; on voit de suite le manque d'habitude et de perfectionnement.

CHINE

Douanes Chinoises de Shang-Haï. — Dans cette exposition d'outre-mer nous remarquons des fleurs en papyrus qui nous reportent aux mœurs et coutumes de ce pays par le goût bizarre et excen-

trique du coloris. Les fleurs que nous y voyons sont nulles, sauf quelques Camélias trempés à l'éosine et plusieurs bouquets agrémentés de Volubilis qui sont de bonnes formes et de teintes naturelles.

JAPON

Hayssa-Boussa, de Kai. — Les fleurs que cette maison expose nous rappellent l'idée primitive de notre fabrication, sauf les Lis du Japon, appelés *Lilium erratum*, qui sont dans une bonne conformité et de bonnes nuances.

Nous y remarquons certains Camélias appartenant, comme forme, à la famille des Cactus, qui sont bien comme naturel ; mais il ne faut pas les regarder de trop près.

AUTRICHE

Maison Rosa Christament, de Vienne. — Un bouquet d'assez mauvais effet, se trouvant heureusement seul dans cette vitrine, ne nous offre aucune fleur choisie ; les Pivoines sont d'une mauvaise exécution dans leurs formes et dans leurs nuances ; des boutons de Roses, que nous voulons bien qualifier de ce nom, ne sont pas mieux réussis. On voit dans l'assemblage de ce bouquet un travail tout à fait rétrograde.

ESPAGNE

M. Sisay de Andrade y Nunez. — Cette vitrine a un aspect vraiment digne de figurer dans la classe 38, groupe IV, par la beauté artistique des

produits exposés. Nous avons beaucoup de peine à nous figurer que ces fleurs sont artificielles. Il faut vraiment être artiste pour imiter la nature à un tel degré de perfection. Nous nous extasions devant les fleurs et les fruits qui s'y trouvent. Nous y remarquons deux pots de Narcisses blanc et jaune entourés de leurs feuilles d'un réussi parfait ; un *Alpinia Cypedium*, ou gros bouquet de Jonquille ; plusieurs oignons de Jacinthes doubles et simples, qui sont d'une parfaite exécution ; un magnifique *Lilium erratum*, dans lequel on sent la vie, de même que des Magnolias qui sont on ne peut mieux ; un Amaryllis comme nous n'en avons pas encore vu.

Il est à regretter que ces fleurs ne soient pas commerciales, pour relever une fois de plus l'art floral. Nous classerons donc ces fleurs dans les produits les plus artistiques.

Le Jury a décerné une Médaille d'or.

RUSSIE

Maison M^{me} Bourjeat (de Moscou). — Un superbe *Lilium erratum*, qui est très-naturel et fait bon effet dans cette vitrine ; un Muguet de Sibérie est parfait de forme et de teinte ; un Amaryllis est aussi d'une bonne fabrication.

Le Jury a décerné une Médaille d'argent.

BELGIQUE

M^{me} Dassonville, de Bruxelles. — Cette

maison n'expose que des articles déjà connus pour provenir des fabriques françaises.

Le Jury a décerné une Médaille d'argent.

Exposition collective Ouvrière (1). — C'est avec un sincère regret que nous voyons notre corporation délaisser tout travail, et en vérité il est pénible de le constater ; les fleurs exposées par certains ouvriers sont nulles à un tel point que nous ne croyons pas devoir en faire la nomenclature, dans leur intérêt. Seul M. Tarride, ex-fabricant, a exposé quelques Roses suffisantes, ainsi qu'un tableau en velours trempé représentant un vase de fleurs. Ce travail artistique ne rentre nullement dans notre fabrication.

Cette exposition, divisée à sa naissance par des compétitions diverses, a gardé pour notre industrie une part d'antagonisme, à notre point de vue, et a porté préjudice à notre industrie ; malgré cela, il est fâcheux qu'il ne se soit trouvé aucun ouvrier indépendant qui ait voulu exposer avec éclat ce que d'autres industries ont pu révéler et qui y figure, tels que la mécanique, la sculpture, les arts céramiques, l'ébénisterie, et vingt autres métiers où l'on trouve des chefs-d'œuvre.

(1) Ce bâtiment, construit aux frais de l'Etat, situé avenue de la Bourdonnaye, est en dehors de la grande Exposition. Les exposants ne devaient être admis qu'à la condition expresse d'être ouvriers et n'avaient qu'à fournir, sans aucun frais d'installation, les articles de leur exposition.

PROGRÈS ET COMPARAISONS

DEPUIS 1873

Il n'est pas un esprit impartial qui, comparant cette dernière Exposition avec celle qui eut lieu à Vienne en 1873, ne constate les indéniables progrès qui se sont accomplis dans notre industrie depuis cinq ans.

Il faut bien se garder néanmoins de conclure que nous avons atteint l'apogée de notre art, et nous devons espérer que des jours meilleurs viendront encore une fois couronner notre succès.

C'est avec un légitime orgueil que nous constatons la faiblesse de nos concurrents étrangers, faiblesse qu'ils ont tacitement avouée en n'acceptant pas la lutte que leur offrait pacifiquement notre corporation.

A part quelques exceptions bien rares, ni l'Autriche, ni l'Allemagne, ni l'Angleterre, ni la Belgique, ni tant d'autres qui avaient essayé en vain de nous enlever notre suprématie à l'Exposition de Vienne, n'ont voulu cette fois-ci courir les chances de la lutte.

La France, qui dans ses jours de malheur n'avait

pas oublié que c'est par le travail qu'un peuple peut se relever de la défaite des armes, avait bravement affronté la lutte sur le terrain pacifique d'une Exposition grandiose en se faisant représenter par toutes les industries.

Notre corporation à l'Exposition de Vienne, disons-le sans fausse modestie, donnait l'exemple du plus pur patriotisme en concourant par cinquante une vitrines à l'une des plus magnifiques Expositions Florales qui aient été tentées jusque-là.

L'Autriche avait trente vitrines pour lutter contre nous :

L'Allemagne du Nord en avait quatre ;

L'Exposition Collective de Munich en possédait cinq ;

L'Exposition Collective de la Saxe se faisait représenter par le nombre neuf ;

Quelques autres puissances étaient représentées par une ou deux vitrines.

On a dit que nous n'avions pas obtenu ce que nous étions en droit d'attendre. C'est un point que nous constatons, sans prendre sur nous d'en décider. Mais nous trouvons que pour les quelques vitrines étrangères, éparses ça et là, les membres du Jury de l'Exposition française ont prouvé qu'ils étaient très-indulgents.

Nous regrettons que par leur abstention à l'Exposition de 1878 les nations étrangères ne nous aient pas offert l'occasion de comparer le goût parisien avec celui de nos concurrents étrangers.

Quoi qu'il en soit, nous ne craignons pas d'affirmer que l'industrie florale de la France, qui est une industrie parisienne avant tout, saura conserver la première place qu'elle s'est créée.

Et, bien que certains fabricants étrangers cherchent quotidiennement à nous enlever nos meilleures ouvrières et nos ouvriers les plus capables, ils n'arriveront jamais à nous surpasser dans l'art de donner aux fleurs cette apparence naturelle qui prouve une fois de plus notre bon goût, la délicatesse de notre main-d'œuvre et l'excellence de notre coloris. A peine arriveront-ils à imiter nos modèles, ce qui n'est, il faut bien le dire, que la contrefaçon de l'art.

Honneur donc aux vaillants collaborateurs qui dans cette lutte vraiment pacifique ont su mettre leur patriotisme au niveau de leur intelligence.

ECOLES PROFESSIONNELLES ET COMMUNAUTÉS

Il est un problème dont on s'occupe beaucoup en ce moment : nous voulons parler de l'amélioration que nombre de gens bien intentionnés cherchent à apporter dans la classe ouvrière. On a déjà beaucoup écrit et on écrira sans doute longtemps encore sur cette grave question avant d'atteindre le but qu'on se propose ; aussi n'avons-nous pas l'intention d'apporter ici des arguments irréfutables, mais uniquement le résultat d'observations personnelles et dont, à défaut d'autre mérite, la sincérité ne saurait être suspectée.

Bien des gens dont nous reconnaissions volontiers les bonnes intentions se sont imaginé qu'en créant des écoles professionnelles ils rendraient un véritable service à la classe ouvrière (nous ne parlons que de la classe féminine, bien entendu, c'est-à-dire de toutes les jeunes filles, qu'elles soient fleuristes, modistes, ou couturières, etc., etc.) ; ils prétendent, disons-nous, que grâce à la surveillance de leurs directrices, à leurs bons conseils, à leurs encouragements, ces jeunes filles apporteraient dans le travail qu'on leur confierait plus de zèle et d'intelligence que par le passé.

Hélas ! nous voudrions pouvoir applaudir des deux

mains à cette généreuse tentative ; mais, quel que soit notre désir, nous ne pouvons nous abuser à ce point.

Ce sont là de fort belles théories qui séduiront toujours les esprits peu pratiques, mais elles ne sauraient convaincre des gens plus avisés et qu'une longue expérience, jointe à une profonde étude de ce grave problème, a mis à même de vous soumettre quelques considérations dont, nous l'espérons du moins, la justesse ne saurait vous échapper.

Il y a deux espèces d'écoles professionnelles, savoir : l'une catholique, l'autre laïque.

Parlons d'abord des écoles professionnelles laïques. Nous n'en dirons que quelques mots qui, nous pensons, suffiront à vous convaincre que la pratique est plus difficile que la théorie, à moins qu'on ne veuille sacrifier annuellement de nombreux capitaux. S'il ne s'agissait que de fabriquer, la chose serait facile ; mais il faut, ne l'oublions pas, trouver l'écoulement des produits. Or, le travail étant fait par des apprenties (car il ne peut y avoir que très-peu d'ouvrières), les fleurs qui sortent de leurs mains laissent beaucoup à désirer sous tous les rapports ; les apprenties se succédant, il doit nécessairement en résulter qu'on ne peut produire que des fleurs mal faites ; la preuve en est exposée dans la vitrine de ces écoles au Palais du Champ-de-Mars.

Puis ne sait-on pas que dans les écoles professionnelles chaque jeune fille a sa tâche particulière, et

que par ce système, en dépit de la meilleure volonté, elles ne sauraient apprendre rien qui vaille ? Aussi, quand plus tard elles arrivent à l'atelier, toutes ces jeunes filles peuvent-elles à peine ambitionner un salaire rémunérateur.

Bien au contraire, dans les écoles professionnelles catholiques, grâce au concours actif des grandes dames du monde qui ne dédaignent pas de rivaliser de zèle avec nos courtiers, on trouve toujours à placer les produits qui sortent des mains encore inexpérimentées de toutes ces jeunes filles.

N'oublions pas que c'est là un fait important sur lequel nous appelons toute votre attention ; que les écoles catholiques et les communautés n'ont pour ainsi dire aucun frais ; n'oublions pas davantage que par un privilège quelque peu injuste, les trois quarts de ces maisons ne paient aucune patente pour la fabrication des fleurs, et que les locaux qui leur sont affectés sont pour la plupart dus à la générosité des grandes dames qui, nous voudrions pouvoir le leur dire sans blesser leur susceptibilité, pourraient, à notre avis, beaucoup mieux utiliser les ressources dont elles disposent en agrandissant le cercle de leurs dons.

Dans cette concurrence quelque peu suspecte, ne sommes-nous pas portés à croire que les dames qui font travailler dans ces écoles catholiques achètent les plus beaux modèles chez les marchands les plus en renom de la place de Paris, pour les faire recopier

ensuite tant bien que mal ? Le cachet seul ne s'y trouve pas, et le modèle primitif perd malheureusement sa valeur artistique.

Nous pensons que les sous-directrices de ces écoles doivent être plus habiles dans l'art de la parole que dans celui du travail. Qu'importe ? elles font fabriquer par leurs jeunes filles, elles doivent vendre, et les recommandations ne leur manquent pas ; elles se font soit à la sortie de la messe, soit dans les salons du noble faubourg et ailleurs.

Nous n'osons même pas dire que les révérends pères ne viennent pas à leur secours ; les paroles, dans ce cas, ne coûtent rien.

Dans de semblables conditions, les écoles professionnelles laïques ne peuvent lutter avec les écoles catholiques ; d'ailleurs l'une et l'autre ne peuvent fournir que des produits dont l'infériorité est reconnue d'une manière indéniable.

Et cependant, en dépit de tant de considérations qui devraient au moins les condamner à l'obscurité, nous voyons peu à peu l'ambition croître avec les années, et, hier encore, ces écoles professionnelles, malgré la flagrante médiocrité de leurs produits, obtenaient à l'Exposition universelle de 1878 une médaille d'or, récompense que ne prévoyaient même pas les directrices de ces établissements.

Les couvents qui ont commencé plus tôt ce genre d'industrie fabriquent jusqu'à présent beaucoup plus que les écoles professionnelles, et vendent leurs pro-

duits à vils prix à des commissionnaires ou à des maisons de la place de Paris, qui vendent beaucoup et bon marché. Cela leur est facile. Aussi leur chiffre d'affaires doit-il être bien plus élevé que celui des autres maisons.

Mais permettez-nous de vous faire cette question : Est ce patriotique ? Nous connaissons déjà votre réponse, et avec nous, vous dites : Non !

Il ne s'agit pas de produire beaucoup : il faut surtout faire bien, pour conserver, nous pouvons le redire sans fausse modestie, notre gloire, car nous l'avons dignement acquise.

Ah ! Messieurs, si tous les corps d'état, qui font certes de grands efforts pour soutenir la concurrence étrangère, pouvaient en dire autant, nous vous demandons combien encore notre chère France aurait le droit d'être plus fière ?

Continuons à marcher dans le progrès ; faisons passer la qualité avant la quantité ; maintenons énergiquement le drapeau du travail par notre bon goût et notre savoir-faire : l'autre rôle est si critiquable, que maintes fois déjà on a demandé la suppression dans les couvents du travail autre que celui qui est nécessaire à leur usage personnel. Nous sommes aussi de cet avis, et aux précédentes réclamations il y a lieu d'ajouter les nôtres; peut-être finira-t-on par nous écouter et prendre une décision qui nous paraît urgente dans un but humanitaire.

Nous ne voulons tirer de là aucune conclusion.

Mais nous avouons hautement que nous faisons ici les vœux les plus ardents pour que l'on apporte le remède..... au mal que nous venons d'avoir l'honneur de vous signaler.

A notre humble avis, nous pensons que des inspections sérieuses et répétées, faites dans les ateliers par des personnes dignes de tout respect et se vouant au bien des apprenties en constatant leur travail journalier avec les heures d'entrée et de sortie de l'atelier, vaudraient beaucoup mieux que ces sortes d'écoles professionnelles et seraient le plus grand service que nous puissions désirer.

DU JURY

Nous abordons ici une question délicate, que nous aurions volontiers passée sous silence, s'il ne s'agissait que de récriminations vaines contre les décisions du Jury, sur lesquelles il n'y a malheureusement plus à revenir.

Mais notre but est plus élevé.

Nous constatons avec un amer regret que le Jury qui a présidé aux récompenses n'a pas été choisi parmi les hommes compétents dans l'industrie florale.

Nous gardons le secret espoir que cette remarque aura son écho dans l'avenir, et nous espérons que, si l'occasion s'en représentait quelque jour, ceux qui sont chargés de désigner les membres du Jury se souviendraient de nos légitimes doléances.

Certes, dans ce Jury, nous trouvons des hommes éminents, dont nous aurions mauvaise grâce à discuter la valeur personnelle, et nous ne leur adressons qu'un reproche, un seul, mais un reproche grave en vérité : celui d'avoir accepté une mission qu'ils se sentaient incapables d'accomplir avec justice, et, par le mot justice, nous n'entendons pas mettre en doute leur impartialité, mais leur autorité.

Nous aurions aimé voir à la tête de cette commission des hommes attachés à un titre quelconque à notre partie, et dévoués à ses intérêts ; mais c'est en vain que nous les recherchons.

M. Ch. Petit passe avec raison pour un homme juste et intègre, et ce n'est pas nous qui lui contestons ces qualités ; mais la façon quelque peu singulière dont il a accepté la mission qui lui a été confiée nous cause de vifs regrets.

C'est presque une histoire que nous vous demandons de conter tout au long.

Vous savez, Mesdames et Messieurs, toute la délicatesse d'une mission semblable à celle qu'on vous confère en vous nommant membre d'un Jury.

Décerner à la face du monde entier des récompenses au travail et à l'intelligence, véritables bases de

la prospérité des nations, lorsqu'on a conquis, à force de labeur et d'honnêteté, non-seulement une position honorable et lucrative, mais encore un bien plus précieux, l'estime de tous, c'est une tâche qui peut faire reculer le plus courageux.

N'a-t-on pas lieu de craindre, en effet, que par une décision injuste ou seulement imméritée on ne se trouve quelque peu déconsidéré, critiqué même par cette hydre, bien plus redoutée encore que l'autre, et qu'on nomme : l'opinion publique ?

C'est ainsi que MM. les Membres du Jury, ayant été nommés officiellement et s'étant réunis, s'aperçurent qu'il n'y avait parmi eux personne qui pût affirmativement juger l'Exposition florale. Que faire ? ils réclamèrent un expert, et l'on nomma M. Ch. Petit, que nous aurions voulu voir, pour notre part, délégué par les exposants, quitte à faire confirmer ensuite sa nomination par le ministère.

En acceptant directement cette mission, en prenant cette responsabilité morale, et se dévouant à cette lourde tâche, nous nous plaisons à croire que M. Ch. Petit, à l'honorabilité de qui nous avons rendu plus haut un public hommage, n'avait aucune arrière-pensée d'ambition personnelle, et qu'il a su faire abstraction de ses préférences particulières pour agir sans entrave et en pleine liberté d'action dans son expertise ; mais nous lui disons, nous, hommes de métier, nommés délégués en assemblée générale par la corporation entière, après avoir subi un examen

sérieux devant une commission désignée à cet effet, qu'il n'a pas été heureux dans ses choix et que, sauf quelques exceptions, nous sommes complètement en désaccord.

Serupuleux mandataires de la confiance que vous nous avez témoignée, nous vous avons soumis, dans un délai bien restreint, le résultat de nos travaux, dans une assemblée plénière qui a eu lieu le 18 octobre dernier, avant qu'on ait publié la liste des récompenses décernées par MM. les Membres du Jury. A l'unanimité, vous avez accepté notre rapport ; c'est la preuve la plus convaincante que nous nous trouvions en parfaite communion d'idées.

C'est pour nous, vos délégués, une récompense des plus honorables, que nous sommes heureux de constater et dont nous vous remercions bien sincèrement.

Nous en appelons aux connaisseurs du beau, à ceux qui cherchent le progrès de notre industrie parisienne et à ceux qui, d'accord avec nous, désirent que nous conservions pour de longues années encore le monopole des fleurs, que nous avons su éléver à un si haut degré de perfection.

Encourageons les exposants qui n'ont pas, suivant nous, obtenu les récompenses qu'ils méritaient, encourageons-les à persévérer, de manière que les sacrifices qu'ils ont faits ne soient pas perdus.

Nous serons avec eux, convaincus qu'un seul homme ne peut à lui seul faire la part d'une corporation aussi nombreuse que la nôtre, du moment qu'il

n'est pas secondé par des gens capables de discuter ouvertement et le travail et le mérite.

Maintenant nous allons vous exposer comment nous aurions désiré la commission du Jury, et nous espérons que vous nous approuverez.

Nous aurions voulu voir nommer dans cette commission des hommes spéciaux, tels que des horticulteurs, des fabricants, des marchands et des ouvriers capables ; alors nous aurions eu un véritable Jury, pouvant discuter. Encore si on n'eût pas voulu nommer des fabricants de fleurs, des marchands et des ouvriers capables (chose que nous n'admettons pas), on aurait dû au moins y faire figurer des marchands et des fabricants retirés, soutenus par des horticulteurs-fleuristes et rosieristes que la corporation demandait ; puisque notre seule ambition étant à nous, fleuristes, feuillagistes et fruitiers, de reproduire autant que possible tous les détails de la nature, nous pensons que ce que nous demandons est juste et que l'on doit à la prochaine Exposition avoir un Jury suivant la désignation des exposants.

Nous ne nous lasserons jamais de faire prévaloir nos justes réclamations et de les proclamer hautement chaque fois que nous en trouverons l'occasion favorable.

Voilà, Mesdames, Messieurs, après vous avoir exposé notre rapport sommaire, ce que nous avions à faire valoir.

DE L'ORGANISATION DE L'EXPOSITION

Il nous reste encore quelques réflexions à vous soumettre, mais c'est moins une réclamation que le fini de nos observations.

Il est un fait acquis, c'est que MM. les Organisateurs de l'Exposition n'ont pas été très-heureux dans la répartition des emplacements à accorder aux exposants, et particulièrement à l'emplacement qu'ils ont réservé à l'exposition des fleurs.

Il ne faut pas être observateur bien profond pour avoir cent fois remarqué que tout ce qui touche de près ou de loin à la toilette des femmes a le don d'attirer la foule plus que toute autre exposition.

Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire d'entrer dans des détails à ce sujet, les Français naturellement galants nous comprendront.

Comment se fait-il alors que l'on n'ait pas tenu compte de cette remarque, déjà faite à toutes les Expositions précédentes ? Comment se fait il que ceux qui ont été spécialement chargés de cette besogne n'aient pas multiplié leurs efforts pour résERVER à cette partie de l'Exposition un emplacement plus digne, une place bien plus importante, vaste et bien éclairée, et où le public aurait pu voir et admirer à son aise, sans être constamment bousculé par la foule, les chefs-d'œuvre soumis à son appréciation ?

Rappelons-nous que dans les coins rendus inaccessibles par le grand nombre des visiteurs, et mal éclairés par un faux jour, il y avait des choses admirables; et sans presque vouloir les cacher, comme se cache la Violette sous sa feuille, nous sommes certains qu'il eût été plus intéressant de les voir au grand jour et de pouvoir les approcher sans être, pour ainsi dire, obligé de les chercher. — Nous pensons que tous les exposants s'y trouvaient au même titre, et qu'il était inutile de réserver à certaines maisons une place beaucoup plus spacieuse qu'à d'autres, car, dans une lutte de travail, il ne doit y avoir aucune particularité.

N'en disons pas plus long et demandons que le jour où on sollicitera le concours de notre corporation dans une semblable entreprise, on fasse en sorte de ne pas décourager nos efforts par une multitude de choses désagréables que l'on eût pu nous épargner avec un peu plus d'intelligence et de patriotisme.

APPRÉCIATIONS

SUR LES MAISONS QUI ONT EXPOSÉ A VIENNE EN 1873
ET A PARIS EN 1878 (1)

La maison Baulant, qui avait à l'Exposition de 1867 une magnifique vitrine, s'est retrouvée en 1873

(1) Voir le rapport de M. Louis Bœuf, délégué à l'Exposition de Vienne.

à Vienne, avec son goût et sa grandeur habituelle d'artiste. Nous la retrouvons au Champ-de-Mars en 1878. On reconnaît dans son exposition tous les jolis types de fleurs que cette maison a l'habitude de produire.

La maison Hiéard, qui avait une superbe vitrine à Vienne, avait su maintenir notre supériorité à cette Exposition ; pourquoi faut-il que cette maison ne se soit pas souvenue qu'elle était dans son propre pays pour faire admirer les progrès qu'on avait lieu de croire réalisés en 1878 ? Cela est d'autant plus regrettable pour cette maison, qui ne révèle pas la vogue dont elle jouit.

La maison Camille Marchais avait montré à Vienne la plus belle vitrine ; son exposition était beaucoup mieux comprise qu'en 1878. Aussi avons-nous été étonnés, quoique cette maison ait progressé dans son genre, de ne pas lui voir une meilleure installation.

La maison Bourgeon-Richez ne nous offre qu'un travail des plus simples. Nous aurions aimé retrouver le même genre qu'elle avait exposé à Vienne.

La Maison Marienval et C^{ie} avait su mieux organiser son exposition de Vienne, et les fleurs qu'elle y exposait étaient en tout supérieures à celles de 1878.

La maison S. Humbert ne s'était guère signalée par son talent ; aussi est-ce avec plaisir que nous constatons un grand progrès dans son exposition de 1878.

La maison Caillaux, qui avait exposé à Vienne, se

retrouve à Paris avec beaucoup plus de détails et un travail soigné dans son genre.

La maison Diringer et fils, qui avait à Vienne une vitrine d'un assez bon effet, se retrouve à Paris avec le même genre de fabrication qui nous fait remarquer beaucoup de progrès dans l'imitation de la nature. La maison Diringer, quoique habituée à faire de belles fleurs, n'en a pas moins progressé.

La maison Charpenay-Lavaux a maintenu son genre en ne nous présentant pas de nouveautés.

La maison Javey et C^{ie}, — Dupont et Delafosse, successeurs, — ne nous offre pas de plus belles fleurs qu'à Vienne ; on remarque une mauvaise exécution dans la presque totalité, sauf pour une ou deux fleurs qui ont relevé sa vitrine.

Nous regrettons que toutes les maisons qui avaient exposé en Autriche ne se soient pas retrouvées en ligne pour notre exposition de 1878, car nous pouvons assurer que ces maisons ont fait de notables progrès ; nous espérons qu'à la première occasion elles sauront faire valoir leur mérite.

Le Délégué rapporteur :

J. KAIL, *Trempeur.*

Le Délégué :

HAUSS, *Fabricant.*

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878, A PARIS

RAPPORT

DE

MM. MOREL & BÉRAL

Délégués pour le Feuillage

Classe 38 — Groupe IV

APPRÉCIATION DES ARTICLES EXPOSÉS

VITRINE 1

Maison Alberti. — Cette maison ne fabrique pas elle-même son feuillage, mais c'est avec regret que nous voyons des feuilles aussi ordinaires avec de jolis fruits; un feuillage mieux fait eût formé un ensemble moins choquant.

Avec des Fraisiers moins jaunes et des Vignes plus naturelles pour faire vivre le Raisin, des Pommiers moins bleus, du Cassis mieux fait et du Cerisier pris dans des nuances ayant une meilleure harmonie de

tons, cette vitrine aurait pu faire les délices des amateurs. Les branches de Houx seules imitaient à peu près le naturel.

Je crois inutile de donner les noms des fabricants qui font ce feuillage.

La récompense obtenue ne doit être que pour les fruits.

Nous espérons qu'à la prochaine Exposition la maison Alberti tiendra compte de notre dire et de nos observations.

Le Jury a décerné une Médaille d'argent (1).

VITRINE 4

Maison Hippolyte. — Nous n'avons à mentionner dans cette vitrine que deux pots de plantes grasses, race de Cedum, très-naturelles comme nuances et comme monture.

Rappel : Médaille d'argent.

VITRINE 5

Maison Anaïs Pernet. — Tout à vendre dans cette vitrine.

La Glycine est très-naturelle; quelques feuilles,

(1) Dans notre appréciation sur les *feuillages* sont signalées des maisons qui ont déjà été appréciées dans le rapport prééminent sur les *fleurs*, mais dont les feuilles ne se trouvent que secondaires. Nous croyons devoir néanmoins mentionner ces maisons et faire un rappel des récompenses obtenues par chacune d'elles et déjà citées par nos collègues des *fleurs*. Il en sera de même pour les *fruits* et pour les *plumes*, dont on trouvera plus loin le rapport.

telles que tiges de Roses, Lilas, Muguet, sont de bon goût, mais toutes achetées dans différentes fabriques.

Rappel : Médaille de bronze.

VITRINE 6

Maison Charpenay-Lavaux. — Bouquet de Roses et de Lilas ; les feuilles laissent à désirer et sont trop foncées pour du Lilas de serre ; les tiges sont très-ordinaires et leurs montures n'ont rien de naturel.

Rappel : Médaille de bronze.

VITRINE 7

Maison Coqueugniot. — Cette maison fabrique spécialement l'arbuste, et, pour l'Exposition, elle a fait preuve d'une belle fabrication, car la majeure partie de ses produits exposés sont en caoutchouc, ce qui, pour notre industrie, est une nouveauté. Bien que tout ne soit pas sans quelque reproche, le travail est néanmoins digne de remarque.

Les plantes grasses de Cactus de Pontatiria, en vert et comme nuances, sont très bien réussies et d'un transparent très-beau. Les Bégonias en étoffe sont superbes comme nuances et d'un joli féculé ; leurs montures sont parfaites. Un pied de Dracœna en caoutchouc est assez bien comme tons et gaufrure. Le moins bien dans cette vitrine est un grand pied d'Anthurium, qui manque de bonne exécution et de nuance vraie. Jamais nous n'avions vu de ces feuilles

comme tons et nuance, et un féculé de couleur sale ; la claire est aussi très-ordininaire. Presque tout est un travail commercial, mais en majeure partie bien fait. La vitrine est beaucoup trop petite, ce qui enlève un peu l'éclat de ce qui pourrait ressortir. Enfin, cette maison a bien mérité à l'Exposition 1878.

Le Jury a décerné une Médaille de bronze.

VITRINE 8

Maison J. Lemit. — Quelques branches de Chèvrefeuille sont assez naturelles ; rien n'est à remarquer comme feuillage.

Rappel : Mention honorable.

VITRINE 9

Maison Bardel. — Bouquet de Roses ; les tiges Roi, Thè, Bengale, Quatre-Saisons, qui ornent ce bouquet, sont admirables. Comme nuances naturelles, elles sont d'une gaufrure parfaite et toutes différentes les unes des autres ; leur monture est de très-bon goût, ce qui dénote une jolie fabrication de fleurs. Ces feuillages doivent, par leur ensemble, avoir participé beaucoup au succès du bouquet.

Rappel : Médaille d'argent.

VITRINE 10

Maison Patay-Marchais. — Le feuillage, dans cette vitrine, ne prend que la seconde place ; il a, du reste, été acheté dans différentes fabriques. Ce qui pour nous est le plus remarquable, c'est une

branche de Lierre sortant de la maison Coqueugniot : elle est d'un naturel parfait. Quelques grands arbustes cachés par des fleurs, des Fougères, des Géraniums, des Tulipes Mère de-Famille sans importance. A remarquer : un Gloxinia. La monture de Lis est bien comprise. Le Muguet, la Pensée sont bien, et le pied d'Anthurium est assez réussi. En un mot, l'ensemble n'a rien d'extraordinaire ; du reste, cette maison n'a exposé que pour les fleurs.

Rappel : Médaille d'argent.

VITRINE 14

Maison Delaplace. — Grande fabrique d'arbustes et grande vitrine de tous les genres de plantes, mais tout pour un commerce courant, car rien de beau.

Les tiges de Roses, qui y figurent pour la plus grande partie, sont toutes pareilles comme nuances, les grandes comme les petites ; elles ne diffèrent que par leurs formes très-variées. Pour les grandes plantes, l'ensemble est trop monotone et trop vert : pas de variations pour charmer le coup d'œil. Les pots de Capillaires sont seuls à remarquer : par un nouveau procédé, cette maison est arrivée à imiter le naturel parfait dans leurs montures et leurs nuances. C'est tout ce que nous avons à signaler et que nous devons citer comme progrès de fabrication.

Rappel : Médaille d'argent.

VITRINE 15

Maison H. Pommeret. — Cette maison n'a

jamais fabriqué le feuillage, et tout ce qui est exposé sort de la maison Raboteau. Nous remarquons un pied de Cikas dont la monture est très-bien réussie et d'un naturel parfait ; ses tiges ont une élégance digne de tout éloge. Les pieds d'Arum à taches blanches sont très-naturels ; le Gloxinia bien réussi. Cette maison a le plus joli feuillage sur les claires, du Lierre d'une grande variété de tons et de genres, et beaucoup d'autres feuillages tous aussi très-bien faits. Le Dracœna est très-vif comme tons rouges, bien monté et gaufré ; le blanc a un peu de tons bleus ou vert frais. Le Bégonia argenté a de bonnes nuances, il est bien féculé. Les Aralias à taches blanches sont magnifiques par leur élégance. Enfin, tout est à remarquer dans cette vitrine, surtout pour la monture. Le plus joli de tout est le pied de Caladium imprimé à des retouches de nuances très-rares comme réussite.

Tous nos éloges à la maison Pommeret.

Rappel : Médaille de bronze refusée.

VITRINE 16

Maison Poitevin et Sœur. — Tout ce qu'il y a de remarquable dans cette vitrine, c'est le feuillage pour garnitures de robes ; une branche de Magnolia et une branche de Liseron d'eau, en velours trempé, dont les nuances sont chaudes et très-franches ; leurs gaufrures à la main et à la boule sont d'une exécution parfaite, ce qui est très difficile pour un feuillage de cette grandeur. Rien pour les autres

feuillages. Nous félicitons cette maison pour le velours trempé et gaufré.

Rappel : Médaille d'argent.

VITRINE 17

Maison Chandelet et Fils. — Cette maison n'a presque pas de feuillages. Nous ne voyons rien à citer, car tout est ordinaire. Quelques Muguet, Radis, une branche de Magnolia beaucoup trop vernie et dont les nuances sont trop mortes.

Rappel : Médaille d'argent.

VITRINE 18

Maison Lardé et C^{ie}. — C'est une des maisons qui ont les plus jolis feuillages, et, si elle fabriquait, elle mériterait une place parmi les exposants de première classe. Tout le Lierre est magnifique ; nous félicitons les ouvriers qui l'ont fait. Les feuilles d'Oculia sont bien imitées comme taches et leur vernis léger les rend très-naturelles. Le Magnolia est parfaitement réussi et d'un assortiment complet de tons. Toutes ces feuilles sont très-vivantes et l'ensemble en est parfait.

Rappel : Médaille d'argent.

VITRINE 21

Maison Hénique. — Spécialité d'arbustes. Le tout est d'un travail très-ordinaire. Le Dracena est trop rouge. Le Spedistras est passable, c'est le seul qui soit assez naturel. Le reste est beaucoup

trop vert bleu et n'offre aucun intérêt comme beauté à l'œil du connaisseur.

Le Jury a décerné une Mention honorable.

VITRINE 21

Maison S. Humbert. — La partie principale de cette vitrine est une robe portant une très-gracieuse monture. Sans feuillage à remarquer.

Rappel : Médaille d'argent.

VITRINE 22

Maison Baulant. — C'est devant cette vitrine que le vrai connaisseur a passé le plus de temps, pour admirer les arbustes que cette maison expose. Car c'est elle qui a créé ce genre de fabrication, et c'est elle encore qui est à notre tête pour la perfection du feuillage et de l'arbuste artistique. Son travail de progrès ne s'est jamais démenti depuis sa naissance dans tout ce qu'elle fabrique. Le tout a un ensemble incroyable de réalisme, et celui qui ne l'a pas vu ne pourra jamais se faire une idée de toutes ces merveilles exposées. On s'y tromperait à un tel point, que faute de naturel on les prendrait pour copies.

Les pieds de Bégonia blanc et vert ont des nuances que jusqu'à ce jour on n'avait jamais reproduites aussi vivaces. Les feuilles des branches de Rose trémière sont admirables de naturel. Le Lis est de même. Les Vignes de dessert sont à s'y méprendre. Le Muguet, la Tulipe, les pieds de Capillaires, la Fougère Stiris sont de toute nature. L'arbuste de

Caoutchouc a le froid de la nature ; le Magnolia est au dessus de tout éloge. L'Alocasia Métallica est surprenant dans ses reflets de cuivre et de bronze. Pour finir cet ensemble, des branches de Cissus suspendues, entrelacées, sont d'une monture délicieuse. Le tout est fait par M. Baulant.

Nous, délégués, d'un commun accord nous nous croirions injustes de classer cette maison parmi les concurrents aux récompenses ; de même que les artistes sont hors concours, M. Baulant est digne d'être hors concours.

Rappel : Médaille d'or.

VITRINE 23

Maison G. Marienval Fils. — La vitrine de cette maison est grande et fait beaucoup d'effet, mais, au détail, rien de remarquable. Comme feuillage, quelques branches de Peupliers ; beaucoup de Lierre ; du Mahonia sans importance ; une Fougère Stiris que nous sommes forcés d'avouer tout à fait hors nature, et beaucoup d'autres feuilles sans effet ni beauté.

Nous aurions pensé que cette maison, avec sa renommée, puisqu'elle ne fabrique pas, aurait pu trouver une maison pour lui faire un feuillage au moins digne d'être exposé.

Rappel : Médaille d'or.

VITRINE 24

Maison Letraon et C^{ie}. — Cette maison a

fait preuve de bon goût par l'assemblage de ses fleurs et feuillages; l'étoffe est légère, les tiges ont de bons tons naturels et leur monture est bien réussie.

Rappel : Médaille de bronze.

VITRINE 27

Maison baronne de Soubeyran. — Bouquet de Roses. — Quelques tiges sortant de différentes maisons, mais toutes très-ordinaires.

Rappel : Médaille de bronze.

VITRINE 27

Maison V^e Diringer et Fils. — Le feuillage n'est pas à profusion dans cette vitrine, mais le tout est beau et bien posé.

Les branches de Capucines sont très-naturelles. La Tulipe est magnifique comme nuances et monture. Les branches de Lierre, leurs nuances et monture sur caoutchouc sont parfaits comme naturel. Les petites feuilles de Myosotis sont assez bien. La monture du Soleil est hardie et bien. Les feuilles de Cerisier font un ensemble correct et presque irréprochable.

Rappel : Médaille d'argent.

VITRINE 28

Maison Chambon. — Les tiges de Roses sont bien en harmonie avec les Roses, mais sans intérêt de fabrication.

Rappel : Médaille d'argent.

VITRINE 30

Maison Lespiault. — Bouquet de Lilas. Quelques feuilles perdues dans ce bouquet de Lilas blanc ; leur nuance est trop vert d'eau et fait perdre au bouquet l'éclat de sa couleur.

Rappel : Médaille d'argent.

VITRINE 31

Maison Mahon. — Dans cette vitrine, tout est pour soirée et d'un aspect criard ; en feuillage de velours, satin et peluche trempés, des Vignes nuance écossaise, des tiges roses et blanches, des plumes de paon trempées vert mousse sur velours, du rose, du bleu, du violet ; enfin des coupons de velours nuancés à l'envers et peu agréables à l'œil.

Nous sommes étonnés que cette maison n'ait pas mieux représenté son genre. Le velours et le satin trempés en feuillage rendent si bien les nuances, ont tant d'éclat sur ces tissus brillants !

Nous espérons que cette maison reprendra son rang, si elle expose une prochaine fois, et qu'elle fera beaucoup mieux.

Le Jury a décerné une Médaille de bronze.

VITRINE 34

Maison Délivré. — De grandes tiges sans importance.

Rappel : Médaille de bronze.

VITRINE 35

Maison Lachanal. — Spécialité d'Orangers.

En voyant cette exposition, l'on reste en admiration devant le feuillage d'Oranger ; jamais aucune fabrique n'avait poussé ce genre à un si haut degré de perfection ; tout est d'un naturel parfait ; les nuances mortes, jaunes, vert clair, sont bien ; les montures légères ; les cires, toutes différentes par leur brillant, sont en harmonie parfaite avec tous les genres de feuilles.

Le goût remarquable de cette maison se distingue par un ensemble correct et sans reproche possible. Toutes nos félicitations à la maison Lachanal.

Rappel : Médaille d'argent.

VITRINE 43

Maison Kirch-Gervaisot. — Les herbes de cette maison sont très-naturelles. Le feuillage est ordinaire.

Le Jury a décerné une Médaille de bronze.

VITRINE 48

Maison C. Tunna et Philip. — Un pied d'Anthurium assez bien réussi. Le Rosier est d'une belle monture, mais les tiges et les nuances ne sont pas en rapport avec la nature du Rosier. Le Spedistras est de mauvais ton. La Corbeille est moitié bien, moitié mal, ce qui fait que l'on passe devant cette vitrine sans y porter la moindre attention.

VITRINE 49

Maison Nénot. — Rien à mentionner comme feuillage.

Rappel : Médaille d'argent.

VITRINE 50

Maison Burchart. — En passant devant cette vitrine, on reste confondu de voir pareilles choses exposées. Seul un pied de Bégonia mérite d'être mentionné. Le reste ne vaut pas la peine d'en parler, sauf un Marronnier ombré au bleu de Prusse.

Cette maison ne fabrique pas, mais, par ce qu'elle expose, nous pouvons nous rendre compte des produits de la fabrication allemande.

Rappel : Mention honorable.

VITRINE 51

Maison dame Benezit. — Cette maison fabrique, et nous remarquons un travail bien fait. Comme arbuste, un Philodendrum très-naturel et tellement bien gaufré que le gras de la nature est représenté. Les branches de Capillaire sont fines et souples. Sur la claire, un Lierre assez naturel, la monture d'un Cyclamen et de jolies tiges de Rose, la monture d'un Palmier. Le malheur est que cette vitrine est trop petite, car le feuillage est massé, ce qui enlève de la beauté du travail de la maison Benezit.

Rappel : Mention honorable.

VITRINE 64

Maison Forest. — Une branche de Magnolia splendide. Quelques Lierres et tiges Royales très-bien réussies.

Rappel : Médaille de bronze.

VITRINE 66

Maison V^e Valle et C^{ie}. — Rien que des montures de fantaisie et tiges de velours ombrées fuschine et marine, pour les saisons d'hiver.

Rappel : Médaille de bronze.

VITRINE 69

Maison Morel-Jardin. — Une jolie branche de Tilleul et quelques feuilles de Réséda, dont les nuances sont douteuses.

Rappel : Médaille de bronze.

VITRINE 71

Maison Pillot (de Toulouse). — Cette maison fabrique spécialement la fleur et le feuillage pour église. Or, argent vrai ou faux. C'est le genre de fabrication. Seule une couronne de Chêne et de Laurier fait le mérite de cette vitrine.

Rappel : Médaille de bronze.

VITRINE 72

Maison Dupont-Delafosse. — C'est une des plus importantes fabriques d'arbustes ; aussi espérons-nous voir beaucoup mieux. Sauf deux pieds de Chardon dont la monture est parfaite, une branche de Lilas blanc, un Alocasia d'une belle monture et de très bon ton, et un pot de Muguet, tout le reste laisse à désirer comme nuances et comme travail, surtout pour cette maison, qui pouvait faire de plus grands efforts pour garder son rang de première fabrication.

Rappel : Médaille d'argent.

DÉLÉGATION DU FEUILLAGE

MESSIEURS,

Dans l'appréciation des feuillages que nous venons de donner, nous nous sommes tenus rigoureusement dans une impartialité complète pour chacun, en faisant le plus possible mention de tous les articles exposés ; mais comme nul n'est parfait et que la critique a toujours son franc parler, nous l'attendons, forts de nous-mêmes et ayant conscience du travail que nous avons fait.

Et, avant tout, ne nous faut-il pas adresser tous nos éloges à nos camarades qui ont participé aux travaux exposés ? Il faut bien, entre nous, nous récompenser aussi et dire que chacun a fait ce qu'il a pu pour réussir le mieux possible. Beaucoup ont fait des choses remarquables ; certes, il y a exception, mais arrive-t-on de suite à faire merveille ? Vous n'en méritez pas moins nos félicitations tout au même degré, ainsi que vous, Mesdames les monteuses, que nous ne pouvions surprendre à mieux faire, connaissant votre goût si élevé et votre talent, sachant avec combien de grâce vous donnez une apparence de naturel à nos arbustes et à nos guirlandes pour parures, et comme vous faites si bien prévaloir la

renommée parisienne dont nous jouissons et dont la plus belle part vous revient !

Dans notre rapport, nous ne traitons que des intérêts de notre industrie. Nous voudrions que chacun se souciât d'une manière plus générale de la conservation d'un monopole qui nous est acquis par la supériorité seule de notre bon goût, par l'excellence de nos articles, et enfin par notre génie inventif admiré de toutes les nations étrangères ; — monopole sans tyrannie, qui nous fait briller avec plus d'éclat aux assises paisibles et grandioses des expositions.

Nous avons pensé ne pas devoir entrer dans un certain ordre d'idées, concernant les rapports qui devraient exister entre ouvriers et patrons. Nous laissons au temps toute la sagesse que peut être nous n'aurions pas vis-à-vis des uns et des autres, et nous espérons qu'une entente désirable se réalisera au profit de notre industrie.

MESSIEURS,

La mission que vous avez bien voulu nous confier, et dont nous nous sommes efforcés de nous rendre dignes, est terminée.

Nous avons porté notre jugement. A vous maintenant d'en apprécier la justesse.

ENSEMBLE DE L'EXPOSITION

Sans vouloir critiquer au vif un métier que nous professons depuis vingt ans, il nous est permis, comme délégués, de vous donner notre avis.

Sauf la maison Baulant et la maison Lachanal, il n'y avait rien de bien remarquable, et les grandes fabriques d'arbustes n'ont pas fait tout ce qu'il leur était possible de montrer. Peut-être que, sûr du succès, chacun s'est dit : « C'est assez bien ». Voilà l'erreur. Un travail n'est jamais trop bien, surtout lorsqu'il a charge d'indiquer à un certain temps le genre de fabrication de l'époque où il était exposé. Faire un travail courant, tout le monde peut s'y prêter sans difficulté, et aucun mérite ne doit lui être reconnu.

Il nous faut avouer qu'en général tout était ordinaire, et d'après notre jugement, ce seraient plutôt les petites feuilles qui nous auraient le plus flattés.

Les arbustes les plus à remarquer sont : Cikas, Philodendrum, Occuba, Iris, Dracœna, Lierre, Cédum de plusieurs espèces et quelques feuillages de velours trempé.

Une grande erreur parmi les exposants, c'est la claire qui forme entourage dans l'intérieur de la vitrine. Pourquoi mettre si peu de soin et un feuillage

parfois commun ? Cela fait mauvais effet dans l'ensemble. Quoique l'on sache que ce n'est pas le travail exposé, on s'en rend compte. Il nous semble que tout beau serait préférable ; les articles sans valeur ne sont pas faits pour attirer les regards, et nous avons entendu certaines critiques qui justifient notre reproche. Nous espérons qu'à une prochaine Exposition on daignera tenir compte de nos justes observations.

Pour le velours trempé, une maison spéciale a eu peu de succès ; son feuillage rose, bleu, ponceau, grenat, violet et autre, était sans importance sous tous les rapports.

Une autre maison, par le peu de feuillage en velours trempé qu'elle avait exposé, a montré de suite ce qu'il était possible de faire en nuances bien venues comme trempé ; nous préférons deux ou trois belles feuilles à un assortiment criard de toutes teintes se nuisant les unes aux autres.

Il n'y a donc que la maison Baulant qui s'est de nouveau affirmée dans son genre artistique d'arbustes, et la maison Lachanal qui a pris place de suite à l'Exposition par son feuillage d'Oranger si réellement rendu. Nous nous plaisons à citer cette maison, qui n'avait jamais exposé et qui va jouir de la renommée de sa fabrication déjà bien connue, mais en dehors de toute exposition antérieure.

Les étoffes double face transparentes, aussi légères que possible, ont joué le rôle du feuillage. Pas de couché fin, de nuance fine ; presque tout fait au métier

ou à l'impression ; un peu de caoutchouc. Nous ne pouvons pas dire grand'chose de ce travail, le temps nous montrera ce que l'on peut en retirer.

Je ne vous parlerai pas de la fabrication, comment on s'y prend pour mieux cirer, féculer, apprêter : je ne suis pas partisan d'enseigner à nos voisins et à nos rivaux ce qu'ils ignorent, si toutefois ils ne le connaissent pas. L'Exposition était française, tout Français dans notre industrie doit connaître son métier.

PROGRÈS DU FEUILLAGE

L'extension du feuillage n'a commencé que vers 1855. Une progression nouvelle s'est accusée en 1867, et c'est à cette époque que l'élan de la fabrication a été donné. On ne comptait alors que trois maisons fabriquant l'arbuste, et de 25 à 30 maisons sérieuses pour le petit feuillage.

Aujourd'hui l'arbuste compte 30 fabricants bien connus ; 200 fabricants spécialistes de petit feuillage, sans compter les fleuristes qui le fabriquent pour eux ou qui le vendent ; cela fait 6 fois plus de fabricants de petit feuillage, 10 fois plus d'arbustiers, toujours sans compter les fleuristes.

Et je ne parle que pour Paris, car presque toutes

les grandes villes de France ont un ou deux fleuristes et un feuillagiste, plus les ateliers dans la banlieue de Paris, qui pour nous ont d'autres genres de fabrication.

Le feuillage d'arbuste ne se faisait autrefois qu'à la main, le Bégonia seul était gaufré. Aujourd'hui, presque tous sont gaufrés à la presse, ce qui a l'avantage de les rendre plus naturels.

L'on a fait de très grands progrès pour la fabrication de l'arbuste, pour le ciré, le féculé, la monture avec les tubes en caoutchouc qui donnent la légèreté et l'élégance du naturel. Aussi, de nos jours, la fabrication d'un arbuste n'offre-t-elle plus de difficulté avec l'aide du graveur et de l'imprimerie dont l'emploi, du reste, est antérieur à 1867. Bien avant, en effet, M. Gouy-Martin avait pris un brevet pour l'application de l'imprimerie au feuillage, mais il ne faisait que le Lierre et la Vigne ; depuis, on a cherché à faire de grosses pièces d'arbustes, et surtout le Caladium.

Le petit feuillage que l'on fabriquait à cette époque a fait place à un genre en majeure partie beaucoup plus courant. Au temps passé, le Panaché était un élément principal de notre industrie ; maintenant l'on se sert de poings gravés ou tout autre genre pour vendre meilleur marché. Très peu de maisons peuvent vendre encore assez cher pour faire ce travail à la main. La concurrence étrangère nous a forcés à changer tout notre système de fabrication, et chaque jour il en est de même.

Quand le velours et le satin furent appliqués au feuillage, on ne travaillait que le trempé sur velours et satin blanc de première qualité, ce qui revenait très-cher. Les velours anglais et velours de coton sont venus remplacer ces beaux travaux; puis les velours et satin de toutes nuances, appelées nuances pleines, ont eu un très-grand succès. Ne pouvant plus les tremper, il a fallu les ombrer, et les couleurs à l'esprit ont toujours remporté le plus grand succès sur des nuances claires. Les couleurs à l'huile font très bien, ne couchent pas le velours, mais laissent un gras qui prend toujours la poussière et qui finit par être très sale comme nuance. Par leur lenteur à sécher, les nuances en pâte sont généralement mauvaises; c'est un article qui de nos jours est bien tombé et qui dans quelques années ne pourra plus servir à rien. Depuis quelques années, l'on s'est servi du drap; cet article, qui fit fureur, a été vite délaissé; la concurrence s'en mêlant, l'Allemagne a fait ce genre longtemps encore après nous. Ensuite sont arrivées les étoffes d'applications, le lainé, le drapé, étoffe avec applications de poudre coton imitant le velouté; les tissus fantaisie de toutes sortes imitant la soie et cherchant à remplacer le satin ou le velours par l'effet d'apparence. Le bon marché primant, on a été jusqu'à se servir du poil de lapin de toute couleur, de déchets de chapellerie pour faire concurrence au lainé qui était encore trop cher. Des lames fines de bois de noyer, du liège, collés sur des

doublures, ont cherché aussi leur place dans la fabrication du feuillage, et, si cela continue, sait-on où l'on ira chercher de la nouveauté pour satisfaire nos acheteurs étrangers, de plus en plus difficiles sur le choix des modèles et sur les prix de vente ?

Le progrès le plus sérieux et plus regrettable pour nous, ce sont les apprêts d'étoffe faits hors de nos ateliers, car avec ce système on ne peut plus avoir des nuances à soi; de plus, en donnant ses nuances à l'appêteur, il en fait toujours moitié pour vous et moitié pour lui. Chaque maison devrait faire ses apprêts elle-même, surtout pour le genre fantaisie. C'est pourquoi, de nos jours, on ne peut plus faire d'apprentis; leur apprendre les apprêts est chose impossible pour les trois quarts des maisons.

Il faut, à notre époque, des spécialistes pour ombrer, cirer, gaufrer, de manière à finir au plus vite les commissions. En se dépêchant constamment, ces enfants deviennent, en terme vulgaire, des sabreurs, mais pas des ouvriers. Aussi, pour ne pas avoir cette responsabilité d'apprentis (et je félicite MM. les Patrons de leur système), on prend un porteur qui devient gaufrleur, puis découpeur, puis cireur; le voilà, en trois mois, déjà feuillagiste. Les plus intelligents cherchent à ombrer, beaucoup arrivent et deviennent des ouvriers; ils ont toujours gagné leur vie et ont en peu de temps appris un métier; ils ne sont plus des manœuvres et changent à chaque ins-

tant de maison pour gagner de plus en plus ; les patrons en forment d'autres, et ainsi de suite.

Aussi maintenant on ne veut plus d'apprentis ; je trouve cela très raisonnable, puisqu'un emballeur, un peintre sur porcelaine ou un fumiste sans travail peut, par ce système, devenir feuillagiste.

On n'a plus le droit, par sa conscience, de faire des apprentis dans une corporation qui décroît de plus en plus, toujours par ce moyen. Tout le mal vient de notre faute et de notre malentendu continu. Si nous étions tous plus soucieux de nos intérêts mutuels, avec une Chambre syndicale de fabricants et une autre Chambre d'ouvriers, composées d'hommes capables, d'un commun accord les patrons auraient, malgré la responsabilité de l'apprenti, la certitude que les parents ne pourraient les retirer avant l'accomplissement complet de leurs engagements, puisqu'ils ne pourraient travailler ailleurs sans certificat d'apprentissage. Les parents, de leur côté, seraient certains que leurs enfants deviendraient des ouvriers et des ouvrières.

S'il y a encore quelque moyen de rehausser notre industrie sous le rapport des ouvriers qui deviennent patrons tous les jours sans même avoir été apprentis, voilà le remède à apporter pour que notre branche industrielle redevienne ce qu'elle était il y a vingt ans, c'est à dire une industrie qu'il n'était pas donné à tout le monde de pouvoir exercer.

DU TRAVAIL

Une des plus importantes questions, c'est celle du travail qui depuis longtemps manque dans nos ateliers. Depuis bien des années, les fabricants de feuillage n'ont pas réalisé la moitié de bénéfices des années précédentes ; aussi, de maison en maison, tout a manqué. Le patron bien posé a vu petit à petit s'envoler ses espérances ; celui qui avait peu fut forcé de retourner à l'atelier, et l'ouvrier vraiment courageux a dû chercher dans une autre industrie de quoi nourrir sa famille.

Et pourtant on a lutte ; chacun s'est appliqué à faire progresser l'exportation, qui décroît chaque jour. Le mal est presque irréparable, car l'étranger fabrique de plus en plus.

En Allemagne, à Berlin, j'ai vu une fabrique faisant marcher 60 presses par la vapeur. On envoie en France des cartes d'échantillons à des prix beaucoup moins élevés que les nôtres ; j'ai vu de ces cartes. Beaucoup de nos maisons de montures pour l'exportation doivent se servir de ces modèles.

En Angleterre, les fabriques se multiplient toujours, et beaucoup de nos bons ouvriers y sont chefs d'ateliers. Chacun fait ce qu'il peut pour chercher fortune.

En Amérique, il en est de même. Rien ne coûte à cette nation pour réussir dans ce qu'elle entreprend.

Chaque acheteur, en arrivant en France, sait ce qu'il doit payer, et, par sa persévérance à faire copier l'un et l'autre, arrive à son but et retourne à l'Etranger faire finir ses commissions. Les Américains ont une fabrication très-étendue, seulement ils ne peuvent pas encore fabriquer aux prix auxquels nous leur vendons. Mais, si les droits d'entrée de douanes, qui sont réellement la cause de notre pénurie d'affaires, continuent, dans quelques années ils ne viendront plus que pour avoir les nouveautés; car c'est la France, Paris surtout, qui donne au monde entier les idées de mode. Que l'on cherche au moins à reviser ces tarifs. La Belgique, l'Italie, la Russie, l'Angleterre, les Etats-Unis, l'Espagne imposent un tarif élevé à notre industrie, ce qui les favorise à notre détriment. Tous les étrangers viennent à Paris deux fois par année, chercher nos modèles nouveaux, nous promettant de belles commissions, en donnant une sur vingt, et chacun échantillonne pour rien, les autres à perte ou à prix de revient. Ceux qui n'échantillonnent pas achètent juste ce qu'il leur faut et retournent dans leur pays faire fabriquer nos modèles.

En France même, surtout à Paris, je pourrais citer des maisons qui spéculent sur le mode d'échantillonnage et qui pendant cette période entassent des feuilages par grosses dans leurs magasins pour attendre la bonne saison; alors leurs fabricants sont tout surpris de ne rien faire avec ces maisons; il est vrai que celles-ci n'y retournent peut être plus, mais c'est le

tour à d'autres qui, par leurs belles paroles, finissent toujours par les prendre au piège.

Pour finir ce tableau du travail français, nous dirons que des associations congréganistes, qui ne devraient penser qu'à Dieu, puisqu'elles se vouent à lui, font fabriquer le feuillage et font ainsi la guerre aux travailleurs libres.

DES EXPOSITIONS

Cette question délicate peut être envisagée sous plusieurs formes ; au point de vue général de toutes les industries, certaines y trouveront un élan d'affaires, une vie nouvelle ; d'autres, tout au contraire, quoique remportant tous les succès, n'obtiendront même pas la compensation des sacrifices qu'elles ont faits.

L'Exposition de 1867 fit la fortune de beaucoup de commerçants ; 1878 ne laisse rien à désirer, mais pour quels commerçants ? Nous ne voyons aucune industrie sérieuse en bénéficier, si ce n'est les hôteliers, les restaurants, cafés, théâtres, chemins de fer, loueurs de voitures ; et même les amateurs de l'espace ont payé fort cher un quart d'heure d'agrément dans les airs, en ballon captif ; mais parlons de ce qui nous intéresse, c'est à-dire du feuillage.

En 1867, on ne fit complètement rien ; 1878 est, je crois, encore pire, je veux bien le croire et je dois le constater ; j'y vois des choses magnifiques de notre métier exposées ; mais au profit de qui tout notre progrès ?

A l'Exposition de Vienne, c'est la France qui, au milieu de ses concurrents, s'affirme avec le plus de qualités et de perfections ; son éclat est plus vif parmi les articles étrangers. A Philadelphie, nous brillons encore. A Paris, en 1878, rien de l'Angleterre, que du papier ; de la Belgique, de l'Italie, de la Russie, des Etats-Unis, de la Suisse, enfin, nulle trace ; nous ne voyons que nous, toujours nous, encore nous ! Pas une fabrique étrangère n'a lutté, n'a même voulu chercher à rivaliser avec nos produits ; nous n'avons donc en réalité exposé que pour nous et entre fabricants français. Avec notre simplicité, nous montrons au grand jour notre savoir faire. Les peuples étrangers, eux, plus réfléchis, viennent nous admirer, nous féliciter même, prennent note de nos travaux et s'en retournent. Chez nous, c'est orgueil ; chez eux, c'est politique, et, avouons-le, beaucoup plus profitable.

Nous pensions qu'*Exposition universelle* voulait dire : *sans exception, sans calcul* ; mais, pour notre industrie, l'Exposition est loin d'avoir été universelle, puisque c'était la France seule, ou plutôt Paris, qui y était représenté.

Dans un concours aussi ouvert que doit l'être une Exposition internationale et dans une ville qui a nom

Paris, où le cosmopolite domine, où la lumière pénètre avec tant d'éclat, il ne doit pas y avoir de nation neutre, personne ne doit trembler pour soi; bien ou mal, petit ou grand, peuplade ou grand peuple, à chacun sa production! Et puisque l'humanité le commande, faisons la guerre à la guerre, et non la guerre à la paix. Or, s'abstenir, c'est ne pas vouloir travailler aux progrès pacifiques des nations, c'est reculer; donc à chacun selon ses œuvres et la récompense qui doit en être le fruit, mais non comme cela se voit et se répète pour nous.

Si vraiment l'abstention de l'Etranger est une tactique combinée, nous n'aurions, à notre point de vue, qu'à nous abstenir une prochaine fois, nous aurions tout autant de mérite qu'à figurer pour nous seuls aux Expositions, sachant fort bien que si l'on ne nous dépasse pas comme goût et comme création, on fait du moins des efforts et de grandes tentatives pour nous tenir en suspens.

Ce serait une courtoisie et un dégagement, de la part de nos rivaux, de nous montrer ce qu'ils créent; ou alors, s'ils ont de la méfiance à notre égard, nous leur demanderons ce qu'ils font avec nos ouvriers, nos modèles, notre outillage, et en un mot avec tout ce qu'ils viennent tirer de notre pays pour fabriquer chez eux.

*Le Délégué rapporteur,
A. MOREL.*

*Le Délégué,
BÉRAL.*

RAPPORT DES FRUITS

AVANT-PROPOS

MESSIEURS,

Ce rapport ne paraîtra pas sous la signature de son délégué, M. Mouisset, fabricant de fruits.

Dans notre dernière réunion, exclusivement tenue pour entendre les conclusions que l'Assemblée précédente avait jugé nécessaire de retrancher de ce travail, en n'en laissant qu'une faible partie bien modifiée, M. Mouisset, à son tour de parole, déclara qu'il donnait sa démission de délégué, et, par ce fait, retirait son rapport. Interpellé sur le motif de cette démission, par plusieurs membres qui lui démontraient que ce fait était regrettable, mais qu'il ne lui appartenait pas, après avoir accepté un mandat, de venir retirer un travail appartenant en propre à la Délégation et non à lui personnellement; que c'était à lui de ne pas accepter un rôle; qu'aujourd'hui l'Exposition se trouvait close et que l'on ne pourrait faire un

nouveau rapport, M. Mouisset expliqua ses raisons (Voir le procès-verbal, séance du 3 décembre), que l'Assemblée n'accepta en aucune façon. A un vote demandant formellement, à l'unanimité, la remise du rapport au Bureau, M. Mouisset objecta que M. Bœuf l'avait chez lui. Dès lors, l'incident parut être clos, sans espèce de sous-entendu possible.

Le 8 décembre, la Commission de direction adressa à chacun des 7 délégués une carte postale de même formule, les invitant à remettre leurs rapports afin de pouvoir les livrer au plus vite à l'impression. Le Bureau, le soir même de sa réunion, recevait une lettre chargée dont nous croyons utile de donner en entier la teneur :

« Paris, le 6 décembre 1878.

» *Monsieur Bœuf, président de la Commission de direction de la Délégation florale à l'Exposition universelle de 1878.*

» En réponse à votre carte postale de ce jour, je vous rappelle qu'à notre dernière réunion j'ai donné ma démission de délégué et que je la maintiens ; *me réservant de faire imprimer moi-même mon rapport.*

» Je ne puis que vous confirmer ma résolution précédente. Je m'oppose à ce que la première partie de mon rapport qui est restée entre vos mains soit publiée sans mon autorisation écrite, et surtout qu'elle soit signée par d'autres que moi. Je me

réserve les mêmes droits pour ce travail qui est ma propriété que ceux que s'est réservés M. Bœuf sur son rapport de l'Exposition de Vienne, me proposant d'user de tous les moyens en mon pouvoir pour les faire prévaloir.

» Il est bien entendu que je ne me rendrai responsable d'aucun travail fait en dehors de moi, et je compte que le Bureau saura respecter mes droits.

» MOUISSET. »

Les membres de la Commission se réunirent de nouveau quatre jours après le soir de cette réunion, et il fut convenu que l'on écrirait une deuxième fois à M. Mouisset, l'invitant à remettre, dans un délai de quarante-huit heures, le rapport signé de lui, et que, passé ce délai, le Bureau prendrait telle détermination qu'il jugerait convenable. Cette seconde lettre, écrite par M. F. Simon, secrétaire, n'eut même pas la politesse d'une réponse. On attendit quelques jours encore, ce fut en vain. Le Bureau discuta et prit conseil de beaucoup de membres de notre industrie ; il voulait même provoquer une réunion à cet effet, mais cette idée fut repoussée.

En fait, en droit (mais en droit passablement fantaisiste), M. Mouisset a tout pouvoir pour revendiquer la propriété de son rapport ; il n'a pas été rémunéré comme il prétendait et voulait l'être, ce qui fut cause de sa démission ; mais, moralement, nous lui contestons le droit qu'il réclame.

Les membres de la Commission ne voulaient pas qu'une lacune regrettable, préjudiciable à notre industrie, eût lieu par le fait d'une inconséquence aussi irréfléchie et sans nom. Il fut donc décidé que M. Bœuf ayant fait à l'Exposition plus de cinquante visites, dont plusieurs en compagnie des délégués, serait chargé de faire un rapport concernant les fruits. Le jugement porté ainsi serait fait dans le sens critique sur lequel M. Bœuf et chacun de messieurs les délégués, dans la revue d'ensemble qu'ils avaient faite, s'étaient, d'un commun accord, trouvés du même avis. Il fut convenu qu'au cas où la mémoire viendrait à lui faire défaut, M. Bœuf irait trouver messieurs les exposants (c'est, du reste, ce qu'il a fallu faire touchant spécialement la maison Nénot et M. Sisay de Andrade), afin d'éviter toute omission involontaire, et sans s'occuper en aucune façon du rapport de M. Mouisset, comprenant dix pages, sans en prendre *une ligne, un mot, ni même une virgule ; qu'il ne serait parlé ni traité d'aucun sujet ou motif contenu dans ces dix pages ; que tout, enfin, serait inédit, excepté pour une vitrine, celle de la maison Baulant, que M. Bœuf, à son tour, revendiquait au même titre que M. Mouisset pour sa propriété, puisque c'était lui qui en avait rédigé l'appréciation en entier et qu'il n'était que juste que cette propriété fit retour à son légitime propriétaire, c'est-à-dire à la Délégation.*

Voyez-vous où pourrait nous mener un procès qui

ferait pouffer de rire le plus sérieux des juges ? Car si l'on voulait bien revendiquer telle tournure de phrase, tel commentaire, que resterait-il du rapport et du rapporteur devant le tribunal ? Ce serait du plus haut comique, et une pointe de gaieté envahirait certainement l'auditoire au sujet de la propriété littéraire de M. Mouisset et du respect de ses droits déjà grevés d'hypothèques.

Messieurs, nous pourrions ajouter quelques mots à l'adresse de ce délégué défunt qui revendique dix pages de calligraphie ; à celui qui réclamait, à raison de 10 fr. par jour, 50 fr. (1) pour cinq jours de visites consacrées à l'appréciation de deux vitrines un peu importantes ; à ce délégué, disons-nous, qui s'était présenté lui-même, et qui dans le cours de son travail ne pouvait écrire une phrase sans venir au siège du Bureau demander conseil. Par plus de vingt fois, une extrême cordialité de relations n'avait cessé d'exister ; et enfin, comme entre soi on doit s'aider, on voyait un accord mutuel parfait régner et courir en cela à la réussite de l'œuvre entreprise ; M. Mouisset lui-même avait une fois, en réunion de bureau et de délégués, exprimé cet avis : « Qu'il donnerait sa démission si, par un fait du hasard, une assemblée ne gardait pas ce même bureau » ; et un

(1) A la Commission d'examen, il fut entendu qu'aucun délégué fabricant ne toucherait d'indemnité. M. Mouisset fut de ceux qui acquiescèrent, et naturellement il accepta, puisqu'il ne mit aucune condition à l'acceptation de son mandat.

jour, après que MM. Bœuf et Ribout avaient reçu, en deux après-midi de visites de souscription, plus de 730 francs, tout en n'ayant dépensé qu'environ 20 francs pour frais de voiture, afin d'éviter une trop grande perte de temps, ce même jour, disons-nous, M. Mouisset trouva moyen de récolter 5 francs en dépensant 5 francs de voiture également.

Ces détails de coulisses sont insignifiants, c'est fort possible, mais ils ont leur portée vis-à-vis d'un homme aussi peu sensé, vis-à-vis d'un homme qui, après nous avoir flâtés, fait volte-face en ne montrant plus que le masque et non le visage, et qui vient encore nous dire, à nous, qu'il a été dupé, que s'il avait su, il n'aurait pas accepté une mission semblable, et, dans sa manière de sous entendre, c'est à nous qu'il s'adresse comme ayant refusé cette prime à son courage !

Deux fois, précédemment, nous lui avions dit : « Adressez vous à l'Assemblée, et, si elle accepte, nous n'aurons qu'à nous incliner ». Une première fois, il ne l'a pas fait par pudeur ; mais à la seconde cela lui tenait trop à cœur ; il a bien fait d'énoncer ses prétentions, il nous a valu de la part de l'Assemblée un vote unanime de remerciement pour la bonne organisation et le soin que nous avions pris des intérêts de la Délégation. C'est là notre récompense et notre justification. Nous en remercions bien sincèrement M. Mouisset. Comment ! cet homme qui a vu et observé le mal et par cela même a pu apprécier com-

bien il y avait de difficulté à percevoir des fonds dans une industrie aussi divisée, soit chez les fabricants, soit chez les ouvriers, et si peu soucieuse d'elle-même, cet homme lui disait : « Je n'en veux plus ; en effet, cela n'a l'air de rien, vous êtes membre d'un bureau, quelle satisfaction ! Vous n'avez qu'à vous croiser les bras, attendre Crésus et jouir en paix de cet honneur. » Mais il faut beaucoup de courage, d'ardeur, d'abnégation, tout en ne contentant pas tout le monde, pour persister et résister quand même à toutes les objections dont on a soin de vous bourrer les oreilles, surtout lorsqu'il s'agit de résoudre la question en allant à sa caisse ; et de ce fait, nous qui travaillons résolument, d'une manière désintéressée, depuis l'initiative de ce travail, nous irions bénévolement verser, entre les mains d'un homme qui spéculait sur la rédaction d'un rapport, des fonds qui en réalité ne doivent servir qu'à l'impression de ce rapport ! Et quelle spéculation ! cela est tellement petit que notre imagination se révolte ; jamais un homme qui se respecte n'oserait parler de tels calculs tout en y pensant, mais n'en ayant aucun droit ni motif. Et nous, après la persévérance et l'abnégation dont nous aurions fait preuve depuis plus de trois mois en portant préjudice à nos intérêts, il nous faudrait payer de notre désintérêt ce que nous aurions obtenu d'avoir en faisant ressortir l'utilité de l'œuvre et le donner à celui qui refuse d'y coopérer parce que cette œuvre est généreuse !

8

Ayant, comme on dit vulgairement, changé de veste, il retourne à ceux que dans son rapport il appelait *intrigants*; ne les ayant nullement convertis, il fait cause commune avec ceux qui ne le connaissaient même pas, mais dont lui-même réprouvait les moyens et les idées : il faut bien faire semblant d'être avec quelqu'un quand on n'est avec personne ni avec soi-même ; c'est une douce consolation.

Ces faits, tout déplorables qu'ils soient, sont instructifs; tâchons d'y réfléchir afin d'en tirer le meilleur profit possible. Connaissons-nous mieux, et, à force d'entente, nous connaîtrons et apprécierons les hommes à qui nous pourrons en toute sécurité confier un mandat de confiance et d'honneur.

Les Membres de la Commission de direction :

Louis BOEUF, *président*;
F. SIMON, *secrétaire*;
A. RIBOUT, *trésorier*.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878, A PARIS

RAPPORT DES FRUITS

PAR

M. LOUIS BŒUF

MESSIEURS,

A diverses reprises, pendant le cours de cette délégation, vous avez bien voulu m'accorder votre confiance. En faisant ce rapport, j'ai la certitude, ainsi que mes honorables collègues du bureau, d'agir d'accord avec vous, et prenant une nouvelle charge en dehors de votre pouvoir régulier, lorsque l'occasion s'en présentera. J'estime que notre volonté d'avoir voulu bien faire, en comblant une lacune qui eût été regrettable, sera partagée par chacun de vous.

Je viens donc, par le fait de l'incident déplorable que nous avons relaté tout à l'heure, apporter un jugement impartial sur les produits exposés. J'ai le sentiment d'agir droitement, de ne favoriser personne et moins encore de décourager ceux qui devront se retrémper dans le labeur pour parfaire ce que le temps accorde au travail, c'est à-dire une amélioration professionnelle plus expérimentée, et pour faire lors de notre prochain grand concours, lors de notre centenaire de 1789, une exposition plus imposante,

plus progressive, et capable de donner ainsi plus de vivacité aux souvenirs que la célébration de cette grande date immortelle évoquera dans nos esprits.

La fabrication artificielle du fruit remonte à une époque si lointaine qu'il faudrait un autre archéologue que nous, et avoir surtout une plus grande latitude, pour établir un semblant d'histoire ; or, avouons-le, le temps nous a manqué totalement.

On possède peu de détails sur l'origine de cette fabrication, qui ne fut, pensons-nous, qu'un art d'agrément dans les siècles passés. Aucun document, jusqu'à ce jour, n'en mentionne la naissance.

Un beau fruit est toujours regardé avec faveur ; sa vue semble être la représentation matérielle des jouissances terrestres, du bien acquis, de la maturité, des efforts et du succès résultant des mille et une difficultés du travail imaginé de l'homme contre la matière.

La fable antique représentant l'Abondance sous la figure d'une jeune fille au milieu de toutes sortes de biens, avec beaucoup d'embonpoint, des couleurs vives, et tenant en sa main une corne remplie de fleurs et de fruits, n'est-il pas permis de supposer que ce soit dès les temps les plus reculés que l'on a eu l'idée de reproduire artificiellement ces objets naturels, parmi lesquels une main (si nous en croyons une autre fable) ne put résister à la tentation de cueillir un fruit, une pomme, péché bien léger pour une femme, mais enfin qui fit la perte du genre

humain (dit encore la fable), quoique ce genre humain n'existaît pas à cette époque ?

Pour chercher le véritable principe de la fabrication des fruits artificiels, il faut se questionner et faire cette réponse : « Cette imitation n'est que le résultat obtenu par un moulage de telle ou telle forme, composé de différentes matières liquides ou malléables. »

Voyons donc les premières matières qui ont dû être employées au moulage.

La plastique était connue des anciens, à commencer par les Egyptiens, les Phéniciens et les Hébreux. L'argile fut la première matière de cet art, dont les potiers furent les premiers plasticiens. Bien après, les Grecs, les Egyptiens et les Persans se servirent de la cire pour embaumer leurs cadavres. Pline raconte que ce fut Lysistrate qui moula le premier, d'après nature, des figures humaines et qui coula de la cire dans des moules ; il vivait du temps d'Alexandre-le-Grand ; cette méthode se propagea ensuite chez les Romains, et Pline assure que dans les vestibules de leurs palais, les familles romaines plaçaient les bustes en cire de leurs ancêtres.

Dans les Sigillaires, fêtes romaines que l'on célébrait après les Saturnales, qui donnaient lieu à une foire où l'on vendait toutes sortes de choses, et pendant lesquelles on se faisait réciproquement des présents de petites figures de cire ou d'argile, et d'autres menus objets coulés ou moulés, ne pourrions-

nous pas trouver à cette époque la présence de fruits imités ?

Chez les Grecs, on faisait des portraits en cire dont on peignait ensuite les moules.

Au moyen-âge, la céroplastique éprouva le sort de tous les autres arts ; il ressort cependant qu'elle fut conservée dans les cloîtres, puisque dans les cérémonies religieuses les visages des figures de saints étaient représentés en cire.

Dans les derniers siècles, ce fut Andrea del Verchio, maître d'Andrea de Vinci, qui essaya le premier d'imiter en cire le visage de personnes mortes ou vivantes.

Le moulage, sous François I^{er}, reprit beaucoup de faveur ; il fut bientôt pratiqué en France comme en Italie ; le monarque appela près de lui des artistes de cette contrée qui firent revivre des chefs-d'œuvre.

Sous Louis XIII, aucun progrès sérieux ne s'est accompli.

Sous Louis XIV, les habitations particulières s'embellissent à la fois des chefs-d'œuvre de l'Italie et des productions des artistes français ; les détails du moulage, ignorés jusqu'alors, commencent à se répandre.

En 1656, nous voyons les premières préparations anatomiques en cire, dues à Guetano-Julio Zambo, enrichir Bologne, Florence, Gênes, de travaux pleins d'intérêt et d'utilité.

Ercole Lelli se consacra à cet art ; il mourut en 1755, mais sa femme continua avec plus de succès,

car elle sut donner à ses travaux en cire, en appliquant le coloris, une perfection remarquable : les veines, les artères, les nerfs, tout y était représenté.

C'est sous Louis XIV et Louis XV que les fruits artificiels proprement dits font leur apparition ; dans les fastes et les dîners somptueux, les tables, les corbeilles, les vases, les surtout sont ornés de fruits coloriés en cire. En 1815 nous voyons les alliés cherchant à s'emparer de la plus belle collection de Champignons qui existe en Europe, comprenant plus de 500 variétés, faits en cire par Pinson et figurant dans la galerie de botanique du Jardin des Plantes de Paris. Dans cette même galerie, nous voyons, depuis peu, une corbeille de fruits des tropiques imités en cire et offerts par M. Schœlcher, sénateur ; nous devons dire qu'au point de vue de l'art et du naturel, cette collection laisse malheureusement trop à désirer : l'Orange, la Canne à sucre, la Pomme rose, celle de Cythère, la Pomme d'eau, les Bananes mignonnes, etc., ont l'air d'avoir manqué de culture et de se trouver à l'état sauvage ; on sent que l'artiste a fait excès de zèle, surtout dans le coloris, tant ces nuances sont chargées de tons crus inimaginables. La collection de Cucurbitacées exécutée par le mouleur du Muséum est parfaitement rendue comme forme et coloris. Comme collections sérieuses et appréciables de fruits artificiels qu'il soit donné de voir à Paris publiquement, nous ne voyons que celle de la Société centrale d'Horticulture de France, du Musée d'Algé-

rie, et celle des Arts-et-Métiers. Ces belles collections de Poires et de Pommes en matière plastique ont été faites par M. Buchetet. Tous ces fruits ont bien leurs formes particulières, et leurs tons spéciaux sont au mieux exprimés.

Voici les noms des principales villes de France et de l'Etranger dont les écoles ou les Sociétés d'Horticulture possèdent des collections plastiques. En France : à Alger, Autun, Bagnols (Var), Beaune, Beauvais, Besançon, Castres, Châteauroux, Cherbourg, Dijon, Dôle, Evreux, Fontenay le-Comte, Grenoble, Grignon, la Saulsaise, le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Montauban, Montbéliard, Mulhouse, Nantes, Niort, Orléans, Rennes, Rouen, Vire ; en Belgique : à Anvers, Gand, Gembloux, Huy, Liège, Namur, Vilvorde ; au Canada : à Québec ; au Chili ; en Italie : à Florence ; dans les Pays Bas : à Marne ; en Allemagne : à Berlin, à Trèves ; en Russie : à Kiev, Moscou, Petrowski, Saint-Pétersbourg ; en Suisse : à Bâle. Sans compter les nombreuses collections particulières qui existent tant en France qu'à l'Etranger.

Depuis le commencement de notre siècle jusqu'en vers 1830-1835, nous voyons les fruits ne figurer que comme ornement de table, dans les noces et repas de corps. Nous voyons aussi nos grands parents conserver précieusement sous globe des vases et des corbeilles de fruits que l'on plaçait sur la commode ou la cheminée ; ce genre d'ornement existe encore en province.

En Italie, on voit des enfants colporter sur leurs têtes des corbeilles de fruits coloriés, soit en cire, soit en plâtre, et en faire un commerce ; parfois, dans ce genre de moulage, la corbeille et les fruits se tiennent ensemble par la coulée. C'est dans ce pays, chez les confiseurs, que les fruits ont encore un genre d'imitation renommée.

De ces reproductions, consacrées précédemment à divers sujets d'embellissement et de parade, tels que les ornements d'autel, l'industrie s'en est emparée et en fait un commerce qui, par les progrès réalisés dans la fabrication, tendra de jour en jour à s'étendre davantage comme parure de modes.

Pour les fruits en coton moulés à la main, qui sont de date plus récente que l'emploi de la cire, c'est M. Pétard qui le premier commença ce genre de fabrication ; il eut à ce moment (vers 1840) un véritable succès. De là naquirent différents genres de moules pour les fleurs, dont les marchands d'apprêts s'emparèrent ensuite, tels que calices d'œillet, boutons de rose, boutons de coquelicot, boutons d'oranger, etc.

Un peu plus tard, progressivement, on commença à faire le bouton en pâte dit *catelain*, nom d'une dame qui en fit la première en recouvrant la tête de fils apprêtés d'une certaine couche épaisse de pâte qu'elle faisait sécher au fur et à mesure en les piquant par le pied dans une boîte remplie de grès.

Les fabricants de fleurs faisaient précédemment eux-mêmes leurs graines, et ce n'est que vers 1847

et 1850 que la spécialité a pris cet article, dont nous retrouvons les mêmes modèles, à peu de chose près, chez tous les marchands. Car les graines des étamines sont encore, dans leur genre, un moulage.

Le fruit en verre est également très-vieux, et les souffleurs ne sont pas d'aujourd'hui; ce genre est plutôt pour la commission et a pris, par ses perfectionnements dans la fantaisie et par son bon marché, une extension assez considérable. On introduit également de la cire au dedans pour les fruits de plus grande valeur, ce qui rend parfaitement le naturel.

Comme matières plastiques propres au moulage, les progrès sont à l'infini : telle composition en a suggéré une autre ; après l'argile, la cire, le plâtre, le mastic, la gélatine, la colle forte, la mie de pain, le talc, le soufre, l'écaillle, la corne, la sciure de bois, la gomme et la farine pour mouler les grains de chapelet, c'est de la poudre de ciment ou d'ardoise avec de la gomme arabique, le carton-pâte et le caoutchouc ; avec cette dernière matière on peut reproduire des fruits au mieux, ce qui déjà a été fait.

Ajoutons que la maison Coqueugniot a dans ses reproductions exposées de plantes grasses, comme le Cactus, des moules en caoutchouc parfaitement rendus, ce qui autrefois s'obtenait en faisant préalablement, à la main, un gros moule de coton de la forme voulue, que l'on couvrait d'empois en lui donnant ensuite sa teinte naturelle.

Après tant de progrès réalisés touchant aux fruits

et aux apprêts moulés, la mécanique a depuis peu établi son empire. Dans certaines maisons, le bouton d'oranger (moule de coton) se fait mécaniquement ; plus de cent grosses par jour se fabriquent au moyen de la machine ; et le fruit, quoique moins régulier, arrivera également à se faire sans difficulté.

Ces étapes de la progression industrielle nous font expérimenter quelques heureuses innovations dont sans doute aujourd'hui nous ignorons le succès futur.

Que notre Exposition soit donc le tableau ou le théâtre de nos idées ; qu'elle montre qu'avec le travail l'humanité commence son règne et que les hommes qui s'y voient vivront toujours à cause même de la multiplicité de ses besoins !

APPRÉCIATION DES ARTICLES EXPOSÉS

FRANCE

VITRINE 1

Maison Alberti. — Cette vitrine est des mieux situées, elle forme l'angle à l'entrée du Salon, la lumière y pénètre bien et, ayant deux façades pour voir, nous pouvons apprécier son contenu en toute connaissance.

Admirons sans réserves pour les gourmands et les délicats les Poires anglaises, dont la forme est si bien prise et rappelle bien cette qualité, tant par sa cou-

leur que par le gracieux de ses contours. La petite caisse de Cerises figure au possible le naturel, qu'elle semble représenter; les nuances sont au mieux. Les Abricots ont la nature de ce fruit par leurs tons naturels. La manne des Framboises se fait remarquer, la forme et la teinte en sont bien expressives. Les Mûres, Nèfles, Figues, sont bien réussies. Le bouquet de Cerises est bien ; les feuilles de Muguet qui l'entourent sont défectueuses. L'autre branche de Cerises est parfaitement montée ; il est à regretter que les feuillages soient nuls. Un corbillon d'Amandes vertes est passable. Les grosses Prunes, les Figues de Barbarie, sont de bonne copie. Le Piment est ordinaire. La Pomme Reinette plastique est toute nature. Les Groseilles blanches, rouges et vertes sont bien rendues. Le bouquet de Sorbier, la branche de Houx, ont tout le naturel dans leur imitation ; le feuillage qui l'accompagne est bien naturel. Les branches de Cassis ne laissent rien à désirer comme monté ; le fruit est moins bien, la teinte est sensiblement trop jaunâtre ; les feuillages sont mauvais. Les deux Pommiers d'Amour sont excellents. Les Citrons sont bien comme forme ; la nuance est moins réussie ; le coloris n'est pas assez jaune cru. Les Marrons d'Inde et la branche de Chêne sont d'une parfaite exécution. Les Glands or et argent de la couronne ont beaucoup d'éclat. Pour terminer, mentionnons les plants de Fraises qu'on croirait naturelles à s'y méprendre ; les nuances en sont franches, la conformation des diffé-

rentes grosseurs est parfaite ; nous regrettons d'ajouter que les feuillages sont d'un vert presque anglais, ce qui nuit à l'appréciation du connaisseur.

Parmi les Raisins exposés, nous voyons des grappes prodigieuses de toutes espèces ; certaines m'ont paru manquer de réalité comme ton, et la comparaison que nous en avons faite au moment de l'exposition d'horticulture me fait maintenir cette assertion ; à part cette critique, ils sont bien assemblés et leur variété est du meilleur choix. Les Grappes vendangées sont bien réussies.

La maison Alberti a fait tout ce que l'on pouvait attendre de sa fabrication, elle a un beau travail bien compris qui mérite d'être mentionné. Un seul reproche à adresser au feuillage (que cette maison ne fabrique pas) : pourquoi ne pas les avoir mieux harmonisés avec ces beaux fruits ? cela est préjudiciable à l'ensemble.

Rappel : Médaille d'argent (1).

VITRINE 4

Maison Hippolyte. — Des branches de Houx dont les fruits sont assez bien faits, ne sortant pas de leur fabrication.

Rappel : Médaille d'argent.

(1) En ce qui concerne les médailles, nous ne faisons qu'un rappel pour les maisons qui ont été appréciées, soit dans le rapport des fleurs, soit dans celui des feuillages, où figure déjà la récompense.

VITRINE 10

Maison Camille Marchais (Patay, successeur). — La corbeille de fruits est un supplément aux fleurs qui garnissent déjà cette vitrine. La bouquetière qui figure au milieu nous montre des fruits assez bons pour être appréciés.

Cette maison ne fabrique pas le fruit ; elle ne l'emploie qu'en monture.

Rappel : Médaille d'argent.

VITRINE 12

Maison Caillaux. — Des plants de Fraises sont exposés. Nous croyons plutôt aux fleurs qui s'y trouvent qu'aux fruits, que cette maison ne fabrique pas.

Rappel : Médaille d'argent.

VITRINE 17

Maison Chandelet et Fils. — Les Raisins confits sont satisfaisants ; peut-être y a-t-il un peu trop de fleurs ; à cela ajoutons qu'ils sont en étalage et que le suc n'a pu se défléurer. Les Radis roses paraissent de ton un peu rubis et pas assez dans cette teinte naturelle, nuance alternative, qui n'est ni rose vif, ni cerise pâle, ni groseille ; la conformation est très réussie. Les Noix en coquilles cassées en deux, montrant leurs tranches, quoique bien faites et d'un travail ingénieux, appellent de suite l'attention sur leur fabrication artificielle. Les Oignons et Poireaux sont très bien comme confection et nuances.

Ces articles dénotent une recherche de reproduction assez nouvelle pour féliciter les personnes qui l'ont conçue.

Rappel : Médaille d'argent.

VITRINE 22

Maison Baulant. — Messieurs, permettez moi ce mot familier, Baulant est un nom qui appartient à notre industrie par tous les sujets artistiques qu'il a produits et qui nous donnent, à nous, un reflet qui a rejailli sur la corporation tout entière; c'est notre devoir à tous de montrer pour l'avenir combien Baulant a su trouver dans la reproduction artificielle les secrets si cachés de la nature, et comme il a su atteindre la perfection dans tout ce qu'il a touché.

Ses fruits excitent l'envie et portent à la tentation. Son bouquet de Cerises entouré de feuilles de Muguet est si bien rendu, sa fraîcheur de nuance si vive, que la nature en serait jalouse ; la gourmandise serait éveillée à la vue de ces belles Figues que le soleil ardent de la Provence a mûries et auxquelles il a donné ces tons bruns si expressifs.

Les Abricots, les Pêches, n'invitent-ils pas à être goûtés ? La nuance si délicate de ces deux fruits apparaît sous la transparence du velouté dans tout le réalisme de la nature.

L'assiette de Bigarreaux et celle de Cerises rouges et brunes donnent involontairement aux lèvres une sensation délicate et agréable.

Messieurs, je me trouve heureux d'avoir à faire de

tels éloges ; l'exécution de tous ces produits est si parfaite et d'une vérité si éclatante, que l'on se tromperait avec le naturel.

Rappel : Médaille d'or.

VITRINE 41

Maison Louise Gras ainée. — Cette maison, en tant que fabriqué de fruits, a eu peu de réussite ; nous sommes certains qu'elle a chez elle un meilleur choix de variétés, surtout comme naturel et comme coloris.

Ses Fraises n'imitent en rien le naturel. Les grappes de Raisin sont ordinaires ; celle de Vendangé est plus naturelle et représente bien l'Argenteuil par ses grappillons pressés les uns contre les autres. La soucoupe de Groseilles au sucre est moins bien ; les fruits de plus haute fabrication ont des nuances plus vraies. La Vigne en espalier avec Raisins pourris n'est pas suffisamment dans la conception qu'elle veut représenter. La Simphorie dont nous voyons la fleur et la graine n'est guère heureuse. Les Cerises sont sans mérite. Pourquoi faut-il ajouter à cela des feuillages d'une qualité aussi médiocre ? Le tout se voit dans une exposition ; il ne faut donc jamais rien sacrifier, même dans les plus petits détails.

Le Jury a décerné une Mention honorable.

VITRINE 49

Maison Nénot. — Bonne installation ; les primeurs, fruits et légumes, s'offrent distinctement

aux regards. Potel et Chabot, les galeries du Palais-Royal ont un concurrent sérieux; Vatel et Carême y trouveraient un choix pour les fins gourmets, et nous tous serions fort embarrassés de dire : « Celui-ci me plaît mieux et me paraît meilleur que celui-là » ; tous ces articles sont imités à la perfection. La mode a peu de chose à y voir, sauf les fruits, et qui sait si, par ces temps de modes excentriques, nous ne verrons pas un jour nos élégantes porter sur leur tête des tombants d'Asperges et un piquet de Carottes avec ses fanes? Nous avons déjà vu ce genre d'articles fantaisie fait en velours, peluche, satin, et pour ma part j'ai fabriqué des Artichauts roses, bleu-ciel, cerise, qui se vendaient fort bien ; j'ai vu également des Choux de toutes nuances, en taffetas et satin, faisant bon effet sur un chapeau.

La vitrine de la maison Nénot est des plus heureuses. Remarquons d'abord ce qui concerne la parure. Voici les Cerises Royales, article nouveau pour cette maison ; leurs formes et leurs teintes diffèrent de beaucoup avec celles nommées Bigarrreaux. Les Groseilles rouges et blanches, sur fils, sont des plus naturelles et imitent au mieux ce fruit si délicat ; par sa transparence nous voyons fort bien les grains et les filets. Les Fraises et les Sorbiers sont de bonne fabrication. Les Framboises sont d'un genre courant, ainsi que les Mûres, mais les nuances de ces deux fruits manquent de vérité. Les grappes de Raisin sont peu remarquables, à l'exception d'une ou

deux qui sont beaucoup mieux réussies comme coloris. Continuons à mentionner avec attention d'autres articles moins classiques et dont le naturel ne laisse rien à désirer. Les Poires sont de bonne conformation surtout les Poires anglaises. La Pomme Châtaignier; celle de Rainette en coton est vraiment dans le type comme forme et relief de tons; les pointillés en sont bien rendus. Les Prunes Monsieur, les Reines-Claudes, les Pêches, les Pommes Calvilles plastiques ont bien l'effet de leur imitation par leurs sentiments naturels. Les Abricots, Figues, Nèfles, Noisettes, les Pommes d'Apis surtout doivent être appréciées, leur teinte rouge est bien vive de ton et de fraîcheur. Les Amandes et les Noix vertes tromperaient facilement l'acheteur, tant la réussite est parfaite. Les Marrons d'Inde sont moins appréciables; tenons compte de la difficulté d'exécution de la coquille pour lui reconnaître sa valeur. La boîte de Mandarines; l'Oranger plastique nous cause le regret de ne pouvoir l'emporter pour satisfaire à la coutume que ce fruit nous rappelle, en en faisant provision pour renouveler nos souhaits de bonne année. Les Citrons sont bien de teintes et de formes. Passons maintenant au plus matériel, c'est-à-dire à la cuisine. Que vous faut-il? des Radis comme entrée? ils sont des plus appétissants, il y en a deux bottes. Les Carottes sont de Crécy. Les Aubergines, les Tomates, les Asperges feront au marché voisin un tort considérable par leur belle nature. Les petits Pois vous donnent un avant-goût

très agréable au palais, ils sont frais écossés et véritablement bien conçus ; la teinte et la forme sont au-dessus de toute critique et méritent des éloges. Les Pommes de terre ont besoin d'être repiquées, leur nature est douteuse. La botte d'Oignons fait compensation, elle est bien naturelle. Les grappes de Maïs, le Poivre long, le Piment, le Melon plastique et la Grenade ont pour eux tous les avantages de la nature.

Il faut féliciter hautement M. Nénot, qui a dû travailler longuement et patiemment pour arriver à un si beau résultat couronné de succès, car plus de cinquante variétés d'espèces sont exposées, et si la mode fantasque et capricieuse s'en emparait, nous pensons qu'il y aurait tout au moins autant de talent, sinon plus, à exécuter ce genre de fruits et de légumes qui imitent si bien le naturel, que de produire des fantaisies insignifiantes de fleurs sans caractère et sans goût.

Le Jury a décerné une Médaille d'argent.

VITRINE 58

Maison Baptiste. — Nous ne voyons qu'une garniture de petits Raisins noirs montée en cérès; les grappes sont bien graduées. Ces articles ne sont exposés que pour la monture et le bon marché de cette maison, qui ne fabrique pas le fruit.

Rappel : Médaille de bronze.

VITRINE 61

Maison Capron. — Cette maison expose deux arbisseaux en bourgeons ; ces sujets n'ont de mérite

que pour les boutures, qui rentrent dans leur fabrication, ainsi que des boutons de pâte d'un bon courant.

Le Jury a décerné une Mention honorable.

VITRINE 63

Maison Notard-Génin. — Fabrique spécialement les boutons d'Oranger ; ceux que nous voyons sont de fabrication ordinaire. Ces articles étant en partie faits sur moules de verre soufflé, nous les classons ici. A ce sujet, nous nous étonnons de retrouver ces articles dont le dépôt de garantie expirait, il est vrai, peu de jours avant l'ouverture de l'Exposition, mais pas assez longtemps avant, à notre point de vue, pour être exposés comme appartenant à une maison, quand un collègue également exposant aurait le droit d'en revendiquer la propriété.

Le Jury a décerné une Mention honorable.

EXPOSITION HORTICOLE

Société centrale d'Horticulture de France. — Il nous a été loisible d'admirer au siège de cette Société, une superbe collection de pomologie. Je ne puis que renouveler les éloges que ces travaux ont reçus ; ces fruits plastiques sont imités à un tel degré de perfection, que, confondus dans un choix de fruits naturels, il serait impossible de les retrouver sans y mettre la main, qui de suite montrerait de quelle

matière ils sont composés. Les nuances et la conformation sont bien exactes ; les tons particuliers à chaque espèce sont on ne peut plus dans le sentiment naturel. Ces collections ont été faites par M. Buchetet.

Le Jury a décerné une Médaille d'or.

G. Valletti. — Auteur et mouleur de la pomologie artificielle. Je remarque des Poires, des Pommes d'un beau choix, parfaitement rendues en matière plastique. Les Prunes, les Groseilles et les Raisins sont de bonne reproduction, les teintes sont bien réussies.

Le Jury a décerné une Médaille d'argent.

ESPAGNE

Exposition de M. Sisay de Andrade y Nunez

MESSIEURS,

Après les félicitations adressées aux exposants précédents, pour notre genre de parure, je ne saurais trouver des expressions assez élevées pour rendre à M. Sisay les éloges qui lui sont dus ; en vérité, la plume est impuissante pour exprimer ce que l'on éprouve de surprise et d'étonnement en regardant les produits qu'il a exposés ; c'est tout ce que jusqu'à ce jour nous avons remarqué de plus beau, de plus expressif, où le sentiment de la nature se trouve reproduit sous tous les aspects, dans les formes les plus variées et les plus difficiles à reproduire ; tout en

connaissant ce que notre art d'imiter les fleurs et les fruits peut arriver à faire, l'on reste en admiration, je dirai même en extase, devant une imitation aussi surprenante de vérité. Chaque reproduction mériterait une étude particulière.

Les Prunes de Monsieur, dont la teinte dahlia violacée est remarquable par l'expression du velouté et les effets de nuances du dessous ; les Reines-Claudes, les Amandes vertes, et surtout celles coupées en deux, montrant l'amande détachée de sa coquille, tromperaient le plus fin connaisseur.

Les Ananas sont bien étudiés ; ce fruit, dont les contours ont des aspérités régulières, est d'une reproduction exacte ; nous en voyons deux coupés par moitié latéralement, montrant l'intérieur de la chair : on croirait voir le jus se déverser, tant la réussite est parfaite.

L'Orange de Java, celle de Valence également coupée en deux, trompent l'imagination. Combien l'on met d'attention à admirer ce Citron partagé sur son écorce, montrant ses dix divisions ! Ce travail, à lui seul, est un chef-d'œuvre.

Les Citrons entiers et ceux coupés horizontalement sont de vraies merveilles par le rendu et le coloris.

Le Cognassier arrivé à la période de maturité est hors ligne.

Les Pêches, par leurs formes et leurs nuances, sont de toute nature ; celle qui est coupée en deux, ayant le noyau dans une des deux parties, donne à

penser si vraiment il est possible d'imiter ainsi le naturel.

Sont exposés également de petits modèles d'abricotiers aux trois périodes de leur végétation : au mois d'avril, nous voyons naître les fleurs parfaitement imitées en touffes serrées ; en mai, on voit déjà les fruits noués ; à la finde juin ou au commencement de juillet, nous voyons l'aspect des fruits. Ces différentes progressions sont on ne peut plus naturelles.

Le petit Prunier de Reines-Claudes porte certains fruits dont nous voyons la peau crevassée par la force de la séve et la maturité ; il nous faut admirer la chair et l'épiderme du fruit, reproduits d'une façon inimaginable.

Les types d'arbustes de Cerises anglaises sont admirables de naturel sous leurs diverses transformations : vers le 15 mars, le Cerisier est en bourgeons ; au 15 avril, les fleurs et les boutons sont garnis de leur feuillage ; à fin juin, les touffes sont mêlées de bouquets de Cerises de diverses teintes : cerise vif, rougeâtre, brune, verte et blond rosé. Cet ensemble est vraiment ravissant.

Détaillons la jolie collection variée de Raisins. « Jamais », diront ceux même qui ont pu admirer ce travail et qui depuis longtemps font une étude spéciale de cet article, « jamais on n'était arrivé à reproduire aussi fidèlement, dans tous leurs caractères et leurs parties les plus infimes, des produits avec leurs fibres, ayant autant de valeur de composition,

le tout ayant à la fois une structure si naturelle et d'un coloris si vrai ; jamais on n'avait vu des grappes ou branches aussi souples et aussi gracieuses se révéler dans l'art de la reproduction artificielle. » L'épiderme du raisin excite votre curiosité ; les pépins sont formés exactement dans le corps du fruit, dont la transparence est surprenante, dont le tissu, si fin, si velouté, vous trompe. Toutes ces grappes si bien imitées vous font demander si l'on pensait jamais qu'il fût possible d'arriver à rivaliser aussi avantageusement avec les produits de la nature ?

Mentionnons les grappes Ramonia Transylvanie, les grappes de Chasselas dont la couleur ambrée est d'un si beau coloris ; du Malaga noir, du Doigt de Dame, formes bizarres et gracieuses rappelant l'ongle délicat des mains féminines ; les belles grappes longues de Valence, le Gros Noir de Fontainebleau.

Le Muscat blanc d'Alexandrie en pleine maturité, le Malaga blanc, le Frankenthal noir, les grappes Grosses Perles aux teintes vert-tendre deux tons, le Sabalkanskoï doré, ont tous sans exception la nature qu'ils représentent, et charment vivement l'admirateur ; ces splendides collections sont copiées d'après nature dans les serres de M. Rose Charmeux, qui avait exposé à la section horticole.

Les Figues, celles coupées, montrant à la surface cette multitude de graines, sont frappantes, ainsi que les Dattes,

Quittons ces fruits doux et savoureux et apprécions à leur haute valeur la qualité de ces beaux Pois Corne de Bélier ou vulgairement Mange-tout, à travers la cosse desquels se dessine parfaitement la grosseur du pois ; cette autre branche est-elle nature ! la cosse est fendue, à moitié ouverte, les pois s'échelonnent en chapelet dans leur revêtement ; tout y est divinement recherché et réussi ; l'autre nature de pois dit Serpette d'Auvergne est également bien comprise ; ces demi-teintes vert frais pâle sont de première fraîcheur, les cosses sont de même légèreté que le naturel ; combien il faudrait d'attention pour s'apercevoir seulement de leur fausseté ! Les Pois violacés écossés, les Fèves de Marais en cosse et celles détachées sont au mieux comme imitation. Le Cornichon long anglais et principalement celui coupé verticalement, montrant les cellules internes, ainsi que les graines que la coupe a soulevées, n'est-ce pas parfait de tout point ?

La botte d'Asperges est au mieux ; les griffes des têtes, avec leurs nuances verdâtres et rosées, ont véritablement l'aspect du naturel. Nous remarquons aussi la collection si variée de Radis, tels que : Rave rose longue, demi-longue ; Radis gris d'été, demi-long, de la Chine ; Radis long blanc, demi-long rose à bout blanc ; Radis jaune d'été coupé latéralement et horizontalement, qui sont des plus remarquables ; Radis demi-long saumoné ; Radis rond blanc tardif ; Radis rose rond, rond violet, long rose, rond rose à

bout blanc ; Radis demi-long écarlate ; Rave violette ; Radis noirs longs d'hiver, dont un coupé verticalement, montrant l'organisme interne ; Radis rond noir, Radis cylindrique écarlate de la Chine, Radis long gris avec tiges de feuilles et racines.

Le Jury a décerné une Médaille d'or.

Après l'énumération de tous ces articles, dont nous n'aurions pas voulu oublier un seul, soit comme beauté de travail, soit comme rareté et difficulté du sujet, nous pensons avoir rendu justice au talent de l'artiste qui, après plus de trente années de recherches et de labeur opiniâtre, peut montrer à ses contemporains un travail aussi admirable ; chacun de ces objets pris à part est un chef-d'œuvre. Avouons-nous vaincus dans ce genre et constatons, sans crainte de blesser notre susceptibilité de fabricants, que M. Sisay de Andrade est arrivé le premier à un progrès aussi grand ; que ce qui a été fait jusqu'à ce jour de plus beau comme fleurs, feuillages, arbustes, fruits et légumes figurant à notre Exposition, semble n'être, à côté de ses produits, que du carton ou du papier enluminés. Disons cependant qu'eux les procédés diffèrent, ainsi que les moyens, et que rien de notre outillage, de notre fabrication, de nos tissus, n'a de rapport avec ce genre extra-artistique. En un mot, c'est une nouvelle industrie de plantes artificielles à créer pour l'ornementation, mais qui ne peuvent en aucune

manière, aujourd’hui du moins, s’ajouter aux articles de parure et de modes dont nous faisons commerce.

Différents travaux déjà remarquables avaient été exposés par M. Sisay de Andrade : en 1854, au Portugal ; en 1858, à Paris, à l’exposition des Beaux-Arts et de l’horticulture ; en 1864, en Espagne ; en 1876, à Paris, également aux Beaux-Arts. Enfin, il exposait de nouveau au Champ-de Mars en 1878.

Constatons ici combien parfois le hasard fournit un acheminement aux découvertes : le magnifique *Magnolia Grandiflora* qu’exposait la maison David Heynemann à l’Exposition collective de Vienne, ce *Magnolia* que mon rapport mentionne comme un travail remarquable, sort précisément des mains de M. Sisay de Andrade. Nous sommes heureux de pouvoir y attacher son nom.

Il doit ressortir indubitablement qu’avec un talent si merveilleux et par des procédés spéciaux de son invention, M. Sisay de Andrade a un but et un objectif ; et si pour notre part nous pouvions l'aider de notre faible voix auprès des membres du Gouvernement, surtout près de M. le Ministre de l’agriculture et du commerce et de M. le Ministre de l’instruction publique, nous leur dirions : « Avec une imitation aussi exacte de la nature, vous pourriez doter notre pays et attacher votre nom à l’ouverture d’un musée d’horticulture artificielle sans pareil en Europe, d’un musée qui n’existe nulle part et qu’on appellerait à juste titre *Musée du Règne végétal*. Que le Gouver-

nement de la République en prenne l'initiative, il montrera ainsi tous les efforts qu'il est capable de tenter pour faciliter le progrès industriel et pour favoriser le développement de l'instruction en France. D'aussi belles collections seraient appelées à rendre le plus grand service aux sciences, aux arts et à l'industrie ; elles ne se fanent pas comme nos fleurs et feuillages en étoffe, dont la forme ainsi que le coloris le plus solide se transforment, au bout d'un temps relativement court, soit par l'humidité, soit par toute autre cause, en un résidus informe.

Pour notre industrie, pour les peintres, les arts décoratifs, la sculpture, la botanique, que de modèles, que de sujets pour ainsi dire vivants nous pourrions nous procurer !

La nature ne peut pas nous offrir des spécimens à toute époque de l'année, et on est obligé de payer fort cher des produits de serre dont l'éclosion, le naturel n'offrent pas le même caractère que ceux cultivés en temps normal. Nous irions donc puiser des éléments nouveaux de production devant des types imitant parfaitement le naturel, et peut-être arriverions nous à faire un genre supérieur à celui vers lequel notre fabrication semble vouloir se tourner, n'ayant aucun élément sérieux qui nous donne conseil.

Ces diverses collections, soit fruits, plantes, légumes ou fleurs, ne seraient-elles pas aussi d'une utilité incontestable à l'ouvrier que le labeur absorbe pour

subvenir avec peine à ses besoins et qui, fort malheureusement, a dû se mettre à l'établi dès l'âge de douze ans ? A-t-il eu ou aurait il encore le temps de piocher dans des livres ardues, combinés, gradués, et d'y puiser un semblant de connaissances qu'il pourrait appliquer à son industrie afin d'obtenir ainsi une plus-value de capacités qui lui assureraient non pas le bien-être, mais du moins de quoi nourrir sainement cette famille qui l'attend chaque jour au foyer?

Il faut, il est du devoir de notre société moderne, en général, et d'un Etat républicain, en particulier, de fournir les éléments d'une instruction prompte aux hommes qui, absorbés par un travail chaque jour plus pesant, n'ont pas le temps de s'instruire par des systèmes et dans des méthodes où la diversité des théories exposées par chaque auteur ne laissent que confusion dans son esprit et ne donnent rien en fait de résultat pratique.

La vue des objets du musée dont nous voulons parler, étudiés au vif, laisserait une trace profonde que nul autre enseignement ne pourrait fournir. L'étude de la botanique offrirait plus d'attrait et de compréhension. On aurait ainsi sous les yeux les végétaux indispensables et leurs produits, les espèces d'agrément avec tous les organes même les plus épéminères, concernant leur forme et leur couleur naturelle.

Il est de toute évidence que si ce résultat pouvait être obtenu sans grande dépense, ce qui est possible,

on créerait ainsi de précieux éléments d'instruction. Ce musée du règne végétal aurait cent fois raison d'exister, sans énumérer tous les avantages dont on tirerait parti au point de vue de l'industrie et des sciences appliquées.

Ce musée du règne végétal aurait sa section dans une des galeries du Jardin des Plantes. Quoi de plus beau ? Ici la nature dans ses mois les plus radieux ; là, en pleine intempérie de saison, lorsque la nature est inanimée, on retrouverait une floraison nouvelle, toujours printanière. Ces collections pourraient être classées d'après la nature des études et suivant le sol où ces reproductions seraient le mieux en harmonie avec la culture du pays pour aider à son développement.

Que nos écoles, nos sociétés indépendantes d'instruction, qui ont souci de la prospérité et de la grandeur de la France sous le rapport intellectuel et industriel, s'enquièrent ainsi des progrès qu'ils peuvent faire faire à nos enfants, et que surtout les chefs de notre Gouvernement, s'ils ont vraiment au cœur l'amour de leur pays, prennent en considération ce projet que peut-être un Etat voisin saurait nous ravir alors que nous aurions pu en prendre l'initiative.

Ne pourrait-on pas, si on met à exécution le projet conçu de faire de certains bâtiments du Champ-de-Mars un Musée industriel, y créer une galerie spéciale pour l'horticulture ? Quelle heureuse coïncidence que

cette idée nouvelle et cet art nouveau ! Quels progrès rapides s'accompliraient à la suite de cette Exposition !

Pour démontrer toute l'importance et définir toute la valeur qu'aurait ce musée du règne végétal, nous établissons ci-après comment, à notre point de vue, il faudrait en faire le classement. Les groupes pourraient être divisés ainsi :

GROUPE I. — Paléontologie végétale. — Représentation des végétaux fossiles avec toutes leurs empreintes, accompagnée d'annotations correspondantes, pour faire connaître les développements successifs des plantes et la distribution de leurs espèces pendant la succession des périodes géologiques.

GROUPE II. — Botanique élémentaire. — Représentation des organes de la végétation, de la floraison et de la fructification, ou bien des types et parties principales de la floraison et de la fructification, ou bien encore des types et parties principales des plantes, savoir : la racine, la bulbe, l'oignon, la tige, le bouton, la branche de fleurs, la feuille et le fruit.

GROUPE III. — Organographie végétale et anatomie. — Représentation de la forme et de la disposition des organes et de la partie intérieure des végétaux mise à découvert par diverses coupes qui y ont été pratiquées.

GROUPE IV. — Terrathologie végétale. — Représentation des aberrations de formes, telles que :

phénomènes rares, monstruosités diverses, surabondance de séve, albinisme, anomalies variées ; reproduction des plantes malades, avec indication des moyens connus pour les guérir et les empêcher de se perdre entièrement.

GROUPE V. — Représentation de certains phénomènes biologiques ou physiologiques offerts par les plantes, et dont le microscope seul peut révéler l'existence ; ces phénomènes peuvent être reproduits dans des proportions convenables pour être visibles à l'œil nu. A ce groupe de phénomènes appartient la génération alternante dite des cryptogames, dont l'étude est digne de la méditation du monde scientifique.

Plantes employées pour les besoins de la vie interne et externe de l'homme.

GROUPE VI. — Reproduction du naturel et représentation des plantes céréales.

GROUPE VII. — Plantes légumineuses ou potagères.

GROUPE VIII. — Plantes oléagineuses.

GROUPE IX. — Plantes saccharines.

GROUPE X. — Plantes servant à former les boissons.

GROUPE XI. — Plantes médicinales.

GROUPE XII. — Collection de Champignons.

GROUPE XIII. — Reproduction d'après nature et représentation de l'arboriculture par des tiges et des rameaux avec leurs fleurs et leurs fruits.

GROUPE XIV. — Reproduction de tout ce qui concerne la régénération de l'arboriculture représentée par des modèles divers indiquant les procédés pratiques, tels que : la taille pour obtenir la forme que l'on veut donner aux arbres, la coupe, le rapprochement, le ravalement, les entailles, les incisions diverses, la greffe, etc.

Plantes employées pour les besoins de la vie externe de l'homme.

GROUPE XV. — Collection de bois de construction et d'ébénisterie (1).

GROUPE XVI. — Plantes à filaments propres aux tissus.

GROUPE XVII. — Plantes gommeuses et résineuses.

GROUPE XVIII. — Plantes tinctoriales.

GROUPE XIX. — Plantes aromatiques.

GROUPE XX. — Plantes pouvant servir à la formation de prés artificiels.

GROUPE XXI. — Plantes de luxe : Orchidées, etc., ainsi que celles de nos jardins pouvant servir à l'ornement des serres et de nos habitations.

Nous avons cru devoir donner le plus d'étendue possible au sujet de la création de ce Musée, dans le but d'en démontrer l'urgence. Notre industrie s'y rat-

(1) A côté seraient placés la feuille, la fleur ou le fruit en branches, pour montrer ce que telle espèce peut produire à l'industrie.

tache de trop près pour que nous ayons pu hésiter un instant à écrire quelques lignes de plus. Le rapport des fruits, étant par lui-même restreint, fera ressortir l'utilité de ce projet, dont l'importance considérable ne peut que s'accroître au fur et à mesure des besoins nouveaux qui naîtront de cette création. Nous sommes convaincus que chacun, dans les trois branches de notre industrie : fleurs, feuillages et fruits, applaudira aux efforts que nous aurons tentés pour réaliser un tel progrès dans l'éducation industrielle et scientifique.

CONCLUSION SUR LES FRUITS EXPOSÉS

Notre conclusion pour les fruits peut se résumer ainsi ; nous pouvons classer chacun par ordre de mérite :

M. Sisay de Andrade, pour l'horticulture et l'art le plus merveilleux qu'il soit donné d'appliquer, pour notre époque, à une fabrication aussi saisissante de naturalisme, soit pour l'étude, soit pour l'ornementation des immeubles.

M. Baulant, pour fruits artistiques de modes ; c'est lui qui, pour notre genre de fruits de parure, a le droit d'être classé le premier (nous mettons M. Sisay de Andrade hors concours pour ses reproductions spéciales). La maison Nénot, pour la variété et le choix de ses produits, comme seconde.

La maison Alberti est un peu dans une fabrication spéciale et commerciale et doit être également placée à un rang supérieur, quoique ses travaux, infiniment bien faits, rentrent dans ceux que nous voyons journallement, sauf exception pour quelques articles nouveaux.

Les maisons qui viennent à la suite, à part la maison L. Gras ainée, ne fabriquant pas le fruit spécialement, se classeront d'après l'ordre d'appréciation. La Société centrale d'Horticulture de France et M. Valetti méritent, pour leurs reproductions plastiques, deux mentions particulières, et nous n'hésitons pas à les placer suivant leur mérite.

Quant aux vitrines étrangères, pas de traces. Pour M. Sisay de Andrade, nous sommes autorisés à dire que c'est en France qu'il a pu perfectionner ses procédés ; que s'il est arrivé à un tel degré de conception, c'est à nos matières premières et aux types naturels qui abondent à Paris qu'il a pu chercher à copier si parfaitement la nature toujours rebelle : C'est ce dont un artiste sincère doit toujours se souvenir, en gardant pour ce pays, cher à ses études, ses plus vifs sentiments d'affection.

Le Rapporteur,

Louis BŒUF.

Paris, le 30 décembre 1878.

APPRÉCIATION

DES

FLEURS EN PLUMES EXPOSÉES

VITRINE 13

Maison Carchon. — Cette vitrine offre un aspect vraiment beau ; les produits qui la composent sont dignes de figurer parmi les grands progrès accomplis dans ce genre de fabrication.

Ses fleurs, tout en plumes, quoique teintes, peuvent rivaliser avec d'autres fleurs qui sont à peu près de même apparence. Nous ne pouvons passer sans témoigner notre étonnement sur ce genre d'industrie ; aussi est-ce avec satisfaction que nous le constatons.

Le Jury a décerné une Médaille d'argent.

VITRINE 53

Maison Malidor. — Nous ne pouvons passer devant cette vitrine sans jeter un coup d'œil admirateur sur la composition d'un bouquet de fleurs. Quoique n'étant pas plumassiers, nous reconnaissons l'aptitude et le soin apportés dans ce genre de fabrication. Ce bouquet, dont les fleurs ont été exécutées

avec des plumes d'oiseaux exotiques, diffère complètement de travail avec celui de certaines maisons.

Le Jury a décerné une Mention honorable.

VITRINE 8

Maison de M^{me} A. Lemit. — Les fleurs faites avec des ailes de papillons, mouches et autres, sont d'un travail soigné et parfaitement réussi.

Le Jury a décerné une Mention honorable.

VITRINE 63

Maison de M^{mes} Natté. — L'exposition de fleurs en plumes que nous offre cette maison est bien.

Le Jury a décerné une Médaille de bronze.

Les Délégués pour la fleur,

J. KAIL ET HAUSS.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878, A PARIS

RAPPORT

DE

MM. GUIGNERY & JÉDOR

Délégués pour la Plume

MESSIEURS,

En acceptant la tâche de faire un rapport sur l'exposition des plumes, nous avons pensé qu'il serait utile, avant de vous communiquer nos impressions sur les produits soumis à notre appréciation, de vous dire que notre intention n'est pas de critiquer sans jugement, non plus que par esprit de contradiction, telle ou telle chose qui pourrait nous paraître défectueuse ou d'une médiocre fabrication ; nous signalerons, suivant ce qu'on peut appeler la connaissance du métier, les perfections ou imperfections que nous aurons remarquées ; nous indiquerons de même, aussi précisément que possible et pour nous tenir dans la plus stricte vérité, ce qui nous a paru une reproduction par trop exacte des expositions précédentes ; en

un mot, nous devons être impartiaux et avant tout rendre à chacun le mérite qui lui est dû : à ce propos, qu'on nous permette de dire sans aucune prétention personnelle qu'il est à regretter que le Jury de la classe 38 ne se soit pas adjoint un ouvrier compétent, d'un savoir certain ; par ses connaissances et son goût reconnu, il eût été vraisemblablement capable de l'éclairer dans ses appréciations ; la tâche, selon nous, était assez difficile pour qu'on fit attention à une remarque faite avec connaissance et justesse par un habile ouvrier dont le coup d'œil est sûr, pour les nuances principalement, rendues si difficiles par la multiplicité des tons et le mélange de plusieurs couleurs sur une seule plume, mélange qui demande à n'être appliqué qu'à la seule condition d'être du meilleur goût.

Nous terminons, notre intention se bornant à quelques remarques qui nous ont paru justes et à la portée de nos connaissances. Nous ne voulons pas non plus faire ici l'historique des plumes en général. Ce travail a déjà paru dans plusieurs rapports, et entr'autres dans celui de notre honoré collègue M. L. Bœuf, délégué à l'Exposition de Vienne : nous ne pourrions que répéter ce qui a été dit et reproduire un tableau tracé par une main plus habile que la nôtre.

APPRÉCIATION DES ARTICLES EXPOSÉS

VITRINE 23

Maison Marienval fils. — Cette maison expose un magnifique chapeau blanc quadrillé et perlé, surmonté de trois têtes de plumes blanches et d'une crosse ; le tout est moucheté de plumes d'oiseau rubis, colibri, émeraude. De même que trois branches de feuillages légèrement montées, imitant le Capillaire, et une guirlande composée des mêmes plumes d'oiseau, ces articles sont parfaits. Nous remarquons la belle garniture formée d'un joli Saule, d'une plume d'Autruche blanche et Marabout moucheté ; le tout est surmonté d'une guirlande de fleurs faites en plumes d'oiseau mouchetées et autres. Nous signalons aussi un chapeau dont le fond est en plumes de Lophophore, bordé avec palme de Couroucou ; les plumes d'Alep blanches et couleurs unies : beige, ciel, rose pâle, ainsi que celles ombrées, telles que bronze et pied tilleul ; une autre, tête loutre et pied blanc, etc. Ces nuances sont bonnes, mais des plus ordinaires.

Rappel : Médaille d'or.

VITRINE 32

Maison Henry Delmart. — Nous admirons une belle collection d'oiseaux naturels de plus de trois

cents espèces, dont les nuances sont très-variées. Comme travail, le prix d'argent en fait toute la valeur ; c'est donc dans un autre but que cette collection figure. De suite on se rend compte que de la dépouille de ces oiseaux on arrivera par le travail à faire de jolis articles de parure et d'ornement. La maison Delmar a été la première, en 1864, à créer ce genre de travail fantaisie qui porte son nom, en utilisant des plumes d'oiseaux exotiques de toutes sortes. Beaucoup de maisons à sa suite ont entrepris ce genre en plus ou moins beau, et son extension est des plus notables. Nous voyons exposée une robe de soie crème garnie en flancs d'oiseaux de Paradis mis en frange, avec broche et col ; les boutons sont garnis du cou de Pattu brillant. Ce travail de haute nouveauté est parfaitement fait. La monture de fleurs en plumes de Pattu brillant, rubis, topaze, émeraude, colibri, est bien ; le travail est délicat. Le chapeau en Lophophore surmonté d'une plume blanche est d'un haut goût.

Une collection de franges en Merle bronzé violet de Cayenne attire notre attention. Le tout est bien dans cette vitrine et mérite des félicitations. Mais (il y a un mais) que vient faire un encadrement de bouts de queues de plumes d'Autruche autour d'une glace, dans le fond de la vitrine ? Les nuances elles mêmes paraissent s'étonner d'être ainsi exposées ; leur fraîcheur est douteuse, et nous n'en parlons que pour mémoire.

Cette maison qui était prête dès le 1^{er} mai et avait exposé tous ses articles, n'a rien voulu retirer ni changer ; c'est à son honneur, et nous le signalons.

Le Jury a décerné une Médaille d'argent.

VITRINE 36

Maison Hiélard et C^{ie}. — Cette maison a un avantage marqué sur ses confrères : c'est l'amour et l'espace de sa vitrine.

Nous voyons un chapeau blanc fait sur tulle en quadrillé Autruche et Marabout, surmonté d'un papillon en nacre ; ce modèle est gracieux et de haute nouveauté ; un autre chapeau capote jaune en peau d'aigrette et tête d'oiseau sur le devant, d'une bonne forme.

Une corbeille de fleurs siège au milieu de la vitrine, elles sont faites entièrement en plumes d'oiseau de teintes naturelles ; le choix se compose de Tulipes, de Marguerites, de Pavots, de Pensées, de Fuchsias et de quelques feuillages. Nous n'ignorons pas la difficulté de ce travail : chercher, sans le secours de la teinture, rien que par l'assemblage de plumes de teintes naturelles de certains oiseaux, à vouloir imiter la variété de nuances dont se compose chaque fleur, cela seul est déjà un travail ; mais là fleur faite ne répond en rien, même à une fleur fantaisie forme naturelle. Nous regrettons ce travail, et, de l'avis de MM. Kail et Hauss, délégués pour la fleur, cette corbeille a peu de mérite comme imitation, surtout

dans la forme des Pensées, du Fuchsia et des Marguerites.

Les plumes d'Autruche dorées ont une apparence de bronze trop terne et cuivreuse, les panaches et nuances unies sont ordinaires.

Les Amazones ombrées sur les côtés, telles que les teintes ponceau et havane bords blancs, et surtout une dont les couleurs variées sont un véritable amalgame ; ces plumes ombrées ont peu de valeur, leurs nuances sont mauvaises.

Les articles fantaisie sont beaucoup mieux. Comme progrès, nous n'avons aucun éloge à adresser à cette maison.

Il nous faut dire en terminant que, vu l'espace qu'elle s'était réservé, nous attendions de la maison Hiélarde une exposition plus remarquable sous le rapport de la qualité ou du moins de la quantité.

Rappel : Médaille d'or.

VITRINE 38

Maison Gouverneur et Nibard. — Cette maison expose un tapis en Pélican et Pigeon blanc et gris, avec signature en cou de Paon. Ce travail est parfaitement fait. Des bouts de queues de plumes d'Autruche ombrées tête gris clair, milieu gris foncé et pied bronze ; la teinte bronze est mal venue et laisse à désirer. Quelques Amazones glacées, dessus gris fer et dessous gris pâle. Une autre Amazone glacée, loutre et crème d'un côté, et dont le côté

gauche est zébré ; cette plume est très bien. Quelques Panaches en têtes de plumes. D'autres, fantaisie, bordées et ombrées, sont de bonne exécution.

Deux chapeaux en plumes naturelles sont de bon goût. Nous mentionnerons aussi un oiseau de Paradis entièrement blanc.

Cette vitrine est du meilleur effet comme soin et choix d'articles.

Le Jury a décerné une Médaille d'or.

VITRINE 40

Maison Mirtil Mayer. — Le travail que cette maison expose sort un peu de notre genre. Malgré cela, nous signalons son tissu en plumes de Dinde et de Cygne. Nous voyons des manchons et des coupons de ce tissu dans de bonnes nuances, soit unies, soit ombrées.

Le Jury a décerné une Médaille de bronze.

VITRINE 42

Maison Maës. — Nous remarquons un manchon en plumes de Faisan noir, avec nœud de faille broché de coussins d'oiseaux de Paradis, et glands en Autruche ondulée. Nous admirons un bandeau de feuillage de Géranium en plumes d'oiseau des mieux conçus comme forme et comme monture. Les autres articles fantaisie : diadèmes, écrans, boucles de ceinture, également en plumes de Colibri rubis, topaze, Oiseau-Mouche, etc., sont de bonne confection ; la finesse et la délicatesse du travail méritent des félici-

tations que nous adressons à l'ouvrière qui l'a accompli.

Un chapeau en Faisan teint noir, avec des feuilages et garnitures d'oiseaux divers, surmonté d'une plume blanche; les bords de ce chapeau sont garnis des mêmes oiseaux que ceux ci-dessus.

Tout ce qui est exposé dans cette vitrine est d'un goût élevé de fabrication.

Le Jury a décerné une Médaille de bronze.

VITRINE 44

Maison Ramauger. — Ici, c'est le duvet de Dinde qui est en faveur. Depuis l'ombrelle marquise avec applications d'or au bout de chaque duvet, le dessus de l'ombrelle est émaillé de mouches à reflets changeants. Le fond de la vitrine est également de plumes de Dinde, ainsi que l'éventail qui est garni aussi de couteaux de Paon. Tous ces travaux sont ordinaires.

VITRINE 45

Maison Vincent. — Cette maison expose une garniture de robe en Lophophore bronzé du corsage jusqu'à la taille; le tour de la jupe et la traîne en sont garnis. Cette robe de visite nous a paru un peu sombre.

Le Jury a décerné une mention honorable.

VITRINE 52

Maison Viol Duflot et Boëtzel. — L'aspect de cette vitrine est des plus remarquables. On

sent, en la voyant, une maison sérieuse. Rien d'inutile ; tout est d'un travail sévère, et le teinturier, en l'admirant, se rend compte des progrès que cette maison a accomplis dans sa fabrication. Par un nouveau procédé chimique de blanchiment, obtenu à la suite des études auxquelles ces messieurs se sont livrés, ils ont pris un brevet pour la décoloration des plumes de toutes sortes ; mais, n'étant pas encore arrivés à une perfection complète, ils obtenaient seulement, avec leur faculté de pouvoir se servir de toute plume grise naturelle en la décolorant, de la rendre à peu près blanche et la teindre en toutes couleurs, soit foncé, soit pâle. Mais il leur était impossible d'obtenir du blanc pur, du rose frais, du rosé, du mauve, du ciel clair, etc. Il subsistait quand même, après la teinte, un faux air qui manquait d'éclat et de fraîcheur. En vérité, aujourd'hui, presque pour l'Exposition, ces messieurs nous montrent un réel progrès dans leur procédé de décoloration, et il nous faut admirer sans réserve les paquets de bouts de queues de plume d'Autruche mâle blanchies par le nouveau procédé de 1877 ; il est facile de voir combien ce blanc est pur, comparé avec celui obtenu par le procédé breveté de 1865, qui était d'un ton blanc bistré. Nous voyons un lot de Panaches, bouts de queues teints après décoloration par le nouveau procédé, et les nuances si tendres du rose, ciel, noisette, tilleul, crème, paille, feutre, marron, ponceau, grenat, mexico, ont tout l'éclat désirable de ton et de fraîcheur.

Les têtes de plumes d'Autruche et le bouquet d'Amazones blanc et couleur, décolorées par le même procédé, ont autant de vigueur et d'attrait dans le coloris que les bouts de queues précédents. Les Amazones ombrées de différents tons variés sont parfaitement nuées et de bonne teinture. Il nous faut aussi remarquer, pour point de comparaison, les deux poignées de plumes d'Autruche femelle grises, teintes après décoloration obtenue par le procédé breveté de 1865 ; les nuances bleues, azulines, ponceau, noisette, et les têtes réservées en blanc, montrent de suite l'amélioration du nouveau procédé ; ces réserves sont d'un blanc jaune terreux, et la différence ne supporte pas l'examen avec la blancheur neigeuse des spécimens cités plus haut.

Nous devons rendre justice au progrès dont cette maison a su tirer parti dans ses nouvelles recherches, et, nous n'hésitons pas à le dire, c'est le seul vrai mérite de notre exposition que la plume pour teinture ait à mentionner. Nous lui adressons tous nos éloges. Un progrès acquis en amène d'autres. Cette maison a commencé ; sa propriété deviendra un jour celle de tous.

Le Jury a décerné une Médaille d'argent, qui a été refusée.

VITRINE 53

Maison Grillet. — Les articles exposés sont des plus ordinaires. Un groupe de plumes petit Vautour imitation d'Amazonie, nuances bleu clair, rose et

blanc ; un autre groupe d'Amazones. Autres plumes dont les teintes sont peu réussies, telles que le bordeaux qui manque d'éclat, le rose qui est blafard ; la nuance chair et le noir sont mauvais. Un troisième lot de bouts de queues de plumes d'Autruche simples et doublées de diverses couleurs ; le tout est aussi défectueux comme teinture, et nous pensons que l'on peut faire des articles extrêmement bon marché, ayant plus de ton et de fraîcheur.

Nous regrettons que cette maison n'ait pas exposé son genre de fabrication et de teinture en noir ; assurément, cela eût été préférable.

Le Jury a décerné une Médaille de bronze.

VITRINE 54

Maison Guyot et Migneaux. — Cette maison expose un corsage en velours noir dont le devant, formant gilet, est garni entièrement de plumes d'Oiseaux-Mouches ; ce modèle si gracieux est d'effet ravissant, les dames qui l'admirent s'extasient sur la patience qu'il a fallu avoir pour faire ce travail, qui mérite des éloges, ainsi que sur l'exécution de deux chapeaux et d'une toque surmontée de son aigrette. Des bouquets de fleurs faits en plumes d'oiseaux divers sont remarquables. Nous signalons en outre un bandeau, formant diadème, en application d'Oiseau-Mouche colibri et émeraude ; ce travail si fin, si délicat, mérite une mention spéciale. Au fond de la vitrine, nous remarquons deux plumes



d'Argus dont on a doré les yeux ; cela fait bon effet.

Le Jury a décerné une Médaille d'or.

VITRINE 56

Maison Jugla. — Elle expose un lot de Panaches bouts de queues de nuances courantes : gris perle, paille, rose clair, bleu tendre, beige, etc. Un lot d'Amazones, duvet réservé, teint en différentes nuances, telles que bleu et marron ; une Amazone dite Foulard ayant une partie de duvet blanc réservée et marron. Un, *idem*, blanc et jaune ; une rose dans le même genre bordée grenat, ombrée bleu. Une Amazone voulant jouer l'écosais vert d'eau, mousse, violet et blanc, entre autres ; cette variété est d'un mauvais effet. Deux lots de têtes et bouts de queues de plumes d'Autruche sont parfaitement réussis. Quelques fantaisies en Coq de Russie dont les bords sont dorés et argentés n'offrent à l'appréciation qu'une valeur de fabrique. Comme teinture, cette maison donne au dehors.

Le Jury a décerné une Médaille de bronze.

VITRINE 57

Maison Lebrun. — Cette maison expose une jolie coiffure de Marabouts fins, semés les uns de plumes de Colibri, les autres de perles fines ; ce gracieux mélange est des plus heureux comme goût. Un chapeau de haute nouveauté, garni en frange d'Autruche crème et vieil or clair, toute perlée d'or, pla-

cée au bord du chapeau, continuant en forme de barbes ; des nœuds Autruche de deux couleurs garnissant le dessous, un bouquet semé de plumes de têtes de Paon posé sur le côté, terminent le chapeau. Comme plumes et teinture, nous voyons deux beaux groupes, l'un de plumes blanches d'Alep et Barbarie, l'autre de plumes de couleurs cardinal, grenat, corail, dont les nuances sont vives et éclatantes par leur vigueur de ton. Au milieu de cette vitrine figure un arbre sur les branches duquel sont posés des oiseaux exotiques, tels que : Paradis, Cattenga, Porphyre et autres, dont plusieurs espèces sont assez rares : la Lophorine et les Paradisiers. Pour aider au rapprochement et à la similitude de l'écorce de l'arbre, on a enroulé gracieusement autour des branches des plumes d'Autruche imitant des nuances de reptiles et de chenilles ; ces plumes, tigrées et rayées, sont des mieux conçues ; au tronc de l'arbre, une plume imitant l'Argus par sa teinture est vraiment remarquable ; le Panache zébré est réussi ; celui zébré gris et blanc, dont le cœur de la plume est réservé blanc, est de bonne exécution.

La disposition de cette vitrine a été une des mieux comprises. Les articles exposés par cette maison ont beaucoup de valeur. Comme teinture, elle est toujours en progrès, soit comme mérite de nuances à la mode, soit comme difficulté d'application. Sans crainte nous lui adressons nos félicitations.

Le Jury a décerné une Médaille de bronze.

VITRINE 58

Maison Baptiste. — Cette maison expose un chapeau en Lophophore, composé de toutes les nuances de cet oiseau, ainsi que quelques plumets militaires français et étrangers, mais ces articles ne sont pas de sa fabrication et n'ont rien de remarquable.

Rappel : Médaille de bronze.

VITRINE 59

Maison Rousseau. — C'est le commerce courant qui est représenté dans cette vitrine. Le lot en têtes de plumes d'Autruche blanches et couleurs diverses est ordinaire, ainsi que lot d'Amazones dans lequel se trouve une plume ayant le milieu grenat, le bord crème et la pointe de barbes ciel ; ce type de teinture est peu agréable à l'œil. Nous voyons au fond de la vitrine quelques Panaches de différentes couleurs, un saule en Autruche bleu ciel, plusieurs fantaisies en Coq de teinte café au lait, et d'autres articles des plus commerciaux n'ayant rien qui puisse les faire mentionner.

Le Jury a décerné une Médaille de bronze.

VITRINE 64

Maison Forest. — Nous voyons un chapeau d'une forme peu gracieuse de plumes d'Autruche et viseaux ; une fantaisie en plume d'Autruche déchirée, dont le noir est douteux ; quelques plumes ordinaires et une toque en médaillon de Paon ; un diadème en

Lophophore et Pie sanglante ; un éventail en nacre et dentelle brochée en plumes de cou de Lophophore. Ces articles n'ont rien de remarquable.

Le Jury a décerné une Mention honorable.

VITRINE 68

Maison Muller. — Cette maison expose une jolie parure de dame, dont le fond est en soie blanche, brochée avec plumes d'oiseaux de différentes nuances, telles que : rubis, topaze, émeraude, colibri et autres; cette parure est bordée d'un double rang de quadrillé en Autruche blanche; ce travail dénote un très-bon goût de la part de l'ouvrière qui l'a accompli. Nous remarquons ensuite un tapis de salon en soie vieil or, orné, au milieu, d'une corbeille de fleurs et d'une bordure, lesquelles sont toutes brochées avec des plumes de Lophophore, rubis, topaze, émeraude et cou de Paradis; plus une plume glacée, le cœur blanc et les bords glacés bleu marine; une plume chinée blanc et bleu de ciel qui est bien réussie, ainsi qu'un Panache coupé en biais, comportant six nuances différentes; quelques plumes Amazones nuance ordinaire, dont une zébrée loutre et blanc; des fantaisies en plumes d'Autruche frematées et ondulées.

Tous les articles exposés sont du meilleur effet comme fantaisie et teinture. Nous engageons cette maison à persévéérer dans son bon goût. Nous n'avons qu'une chose à regretter, c'est que les teintures ne sortent pas de chez elle.

Le Jury a décerné une Médaille de bronze.

VITRINE 69 (1)

Maison Loddé fils. — Cette maison expose plus particulièrement des produits bruts. Nous voyons pourtant de beaux plumeaux en plumes d'Autruche de toutes couleurs ; les nuances en sont bien vives. La collection de plumes d'Autruche brutes et celle de plumes d'oiseaux sont de bon choix. Les plumeaux en blondine et petit Vautour sont bien, ainsi que les couleurs coupées et ombrées.

Le Jury a décerné une Médaille d'or.

VITRINE 124

Maison Cousin Weil. — Grande et belle vitrine. Le sujet dominant de cette exposition est une robe en soie bleu ciel, recouverte, ainsi que la coiffure et l'éventail, d'une dentelle en plumes blanches déchirées et quadrillées. Ce travail est minutieux et demande beaucoup d'habileté ; félicitons l'ouvrière qui l'a exécuté ; cependant nous devons faire remarquer que c'est un travail d'exposition et sans doute un genre un peu démodé ; pour être dans le vrai, il nous faut dire que ces applications de broderies en duvet d'Autruche ont déjà été présentées par plusieurs maisons aux Expositions de 1855, 1867 et 1873 : c'est donc du renouveau bien copié. Nous remarquons ensuite une belle collection de plumes

(1) La vitrine de la maison Loddé fils et celle de la maison Cousin-Weil étaient placées au groupe V, classe 45.

d'Autruche blanches ; nous devons dire que c'est une question de fonds, car un beau choix est trop recherché et ne se rencontre qu'aux Expositions.

Comme teinture, nous devons citer une Amazone qui forme carte d'échantillons comprenant douze couleurs telles que : tête bordée blanc, solférino, citron, bleu moyen, rose vif, loutre, feutre, violet, orange, mexico, capucine et jaune ; ce travail est d'une grande difficulté comme tour d'adresse, mais peu pratique au commerce ; cette plume semble être tapissée de toutes nuances, les couleurs en sont bien réussies. Mentionnons aussi quatre plumes en teintes dites foulard, ombrées et bordées soit tilleul et mousse, soit crème et loutre, etc.

Toutes ces teintures sont excellentes ; la difficulté réside dans le soin et le temps qu'il faut savoir accorder à ces sortes de travaux. Ici encore, tout en félicitant le teinturier, il nous faut ajouter également que ces mélanges de différents tons ont déjà figuré aux Expositions que nous venons de citer.

Le Jury a décerné une médaille d'or.

AUTRICHE

Maison J. Baumgartner. — Nous ne remarquons qu'une seule vitrine, dans laquelle nous avons à vous signaler une monture en forme de diadème, composée de Pensées, boutons faits en oiseaux divers, tels que : Oiseaux-Mouches rubis, émeraude et Couroucou ; cet article est très bien fait :

Mais nous ne voyons aucune plume de couleur qui mérite d'être mentionnée.

Le Jury a décerné une Médaille de bronze.

MESSIEURS,

Dans les articles exposés par nos plumassiers, nous devons constater qu'il y a peu de progrès, pour la teinture des belles plumes (sauf le procédé Viol Duflot et C^{ie}) : tous se font remarquer par des articles fort réussis, mais aucun d'eux n'a dépassé la ligne. A vrai dire, l'application de la teinture sur les plumes d'Autruche est arrivée à un tel degré de perfectionnement, depuis la découverte des produits d'aniline, que nous devons nous attendre à rester quelque temps stationnaires. Nous ne devons pas moins faire remarquer certains produits exposés, qui, par la difficulté de leur teinture, et bien que ces produits ne puissent pas avoir un cours régulier dans le commerce, n'en méritent pas moins une mention spéciale. En général, rien n'est défectueux, et nous tenons à le signaler pour accorder à chacun un point de mérite comme travail soigné.

La fabrication des plumes pour parure, Autruche et fantaisie, a pris depuis nombre d'années une extension tellement grande qu'elle est devenue, par son bon goût, indispensable à la toilette journalière; ce qui a permis à l'industrie des plumes de chiffrer

ses ventes depuis 1850 par des millions de francs, et par cela même d'être appelée à devenir une branche de première utilité; cela a permis d'utiliser quantité de matières délaissées que l'on ne supposait pas devoir servir à la parure.

Nous ne terminerons pas sans parler d'un projet dont la réalisation pourrait avoir pour notre pays les plus heureux résultats : nous voulons parler de la domestication de l'Autruche en Algérie. Il y a nombre d'années déjà que nous sommes tributaires des Anglais, qui, au Cap, ont su créer et faire des élevages que l'on estime à plus de 70,000 Autruches. Ne pourrait-on pas, sans s'adresser à l'étranger, faire de semblables élevages dans notre colonie algérienne, qui est pour ainsi dire à notre porte ? Depuis longtemps déjà on s'est préoccupé de cette question, que M. Lebrun a été un des premiers à agiter. Aujourd'hui, une commission de fabricants s'en occupe sérieusement, et nous pensons que les hommes d'initiative qui la composent arriveront à un bon résultat; nous souhaitons sincèrement que l'appui du Gouvernement ne leur fasse pas défaut dans l'exécution d'une entreprise destinée à rendre à notre colonie un produit si important, qui en avait presque entièrement disparu.

*Le Délégué rapporteur,
GUIGNERY, Teinturier.*

*Le Délégué,
JÉDOR, Teinturier à façon.*

RÉSUMÉ
DES
TRAVAUX DE LA DÉLÉGATION

La délégation mixte a pris naissance à la suite d'une réunion syndicale ouvrière, tenue le 3 septembre 1878, convoquant *ses adhérents et toute la corporation florale* en assemblée générale, pour s'entendre au sujet de la nomination de délégués à l'Exposition de 1878. 27 personnes en tout répondirent à l'appel des convocateurs. Après la discussion qui eut lieu, il fut résolu, par un vote émis à la majorité de 15 voix contre 12, de donner raison à ce bureau pour que tout exposant fabriquant fût exclu des réunions. Un de ceux-ci, qui se trouvait seul présent à l'assemblée, ayant pris la parole à ce sujet, fut, après un vote, réduit à ne plus rien dire, tant étaient grandes l'autorité et la liberté comprises et pratiquées par ces membres de notre industrie. Malgré ce fait, on démontra la petitesse et le peu de moyens de réussite d'une délégation ouvrière pour ainsi dire sociale, dont la création projetée n'avait, jusqu'à ce jour, rencontré aucune adhésion. L'on fit observer que puisque le bureau et les membres présents comprenaient ainsi la grandeur de leur œuvre sociale, on prendrait une autre initiative, celle-là sans restriction, et qu'alors on verrait le semblant de raison et d'autorité que 15 personnes peuvent prétendre avoir et assumer en voulant, dans une industrie aussi renouvelée, comprenant plus de 15,000 travailleurs, évincer la partie militante corporative à laquelle l'Exposition devait son succès.

Une commission d'initiative est formée.

MM. Bœuf et Lucien Dey, qui étaient seuls présents à cette réunion et avaient tous deux pris la parole, en font part à la réunion préparatoire d'initiative ; ils concluent à

146 RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DÉLÉGATION

la possibilité d'une délégation plus générale. La circulaire suivante, présentée par M. Boeuf, est adoptée par les membres actifs de la Commission, MM. Lucien Dey, Kail, Mettier, Ribout :

EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS, 1878

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

Ayant pour but de nommer une Délégation industrielle des Fleurs, Feuillages et Plumes, composée des membres suivants : Exposants, Fabricants, Ouvriers, Ouvrières, Monteuses, Fagonniers, Teinturiers en plumes, Verduriens, Fruitiers, Plaçiers, Appréteurs, etc., etc.

MESSIEURS,

Une Assemblée de notre industrie, réunissant en majorité dans un même but tous les éléments de productions qui composent notre métier, sans exclusion ni de catégorie de spécialité et encore moins de personnes (fabricants et ouvriers), pourrait, nous pensons, réussir à organiser une délégation autorisée, sérieuse et capable d'assigner et d'apprécier le mérite et la valeur des travaux que notre Exposition, composée de plus de 70 vitrines, montre avec orgueil à l'attention spéciale des étrangers qui, encore une fois, attesteront notre éclat et notre supériorité sans rivale, et marquer la place qui est due à chacun, si le Jury s'en égarait. Une délégation ainsi faite laisserait une trace palpable et vivifiante bien plus qu'un souvenir des yeux qu'offrent l'attrait et la vue d'une vitrine soigneusement faite. Ce compte-rendu, ce rapport d'appréciation et de critique, tant au point de vue de l'enseignement nécessaire à tous qu'il nous faut chaque jour acquérir, qui donc pourrait contester son utilité ?

Notre exposition aussi imposante ; efforts de tous ! de ceux qui ont travaillé, de ceux qui par leurs ressources s'y sont sacrifiés sans espoir de retour, n'est-ce point là l'accord ? L'école du travail, de l'émulation, de l'activité, de l'intelligence de nos ouvriers et ouvrières ; n'est-ce pas aussi, lorsque ce fruit du travail a germé, un bien-être pour tous ? La France n'en a-t-elle pas sa part ? et il faudrait bien peu de patriotisme pour rester inactif, quand il est si

peu de chose à faire. Le dévouement ne se donne pas seulement aux heures sombres de notre histoire, la paix et l'industrie ont aussi à enregistrer leurs faits mémorables, et il n'est pas de victoire profitable qu'il faille savoir gagner et conserver.

Une Commission d'initiative de convocation s'est formée et a l'honneur de vous prier d'assister à cette assemblée, qui aura lieu le vendredi 20 septembre, à huit heures précises du soir, boulevard de Strasbourg, 39 (salle du Bon-Marché).

Les Membres de la Commission d'initiative :

Bœuf (Louis), fabricant de fleurs, rue du Faubourg-St-Martin, 51 ;
 DAVID, fabricant de fleurs, rue Turbigo, 16 ;
 DEY (Lucien), placier (feuillages), rue Fontaine-au-Roi ;
 KAIL, trempeur, rue Truffaut, 104 ;
 LACHANAL, exposant (fleurs d'orangers), rue Notre-Dame-de-Nazareth, 56 ;
 METTIER, fabricant de fleurs, faubourg St-Denis, 24 ;
 RIBOUT, fabricant de fleurs, faubourg St-Martin, 39 ;
 STEVENOT, teinturier en plumes à façon, rue St-Denis, 211 ;
 WATINE (Louis), fabricant de fleurs, rue de Cléry, 74.

ORDRE DU JOUR

1. Motif de la réunion ;
 2. Formation du Bureau composé d'exposants, fabricants et ouvriers ;
 3. Organisation et présentation des Candidats ;
 4. Nomination d'une commission d'examen de capacité composée de fabricants et ouvriers ;
 5. Election des Candidats ;
 6. Questions diverses.
-

ABRÉGÉ DES PROCÈS-VERBAUX

Séance du 20 septembre 1878.

La séance est ouverte à huit heures et demie. Plus de 300 personnes répondent à l'appel de la Commission d'initiative. La salle étant trop petite, beaucoup n'ont pu entrer. M. Lucien Dey vient, au nom de la Commission d'initiative, exposer à l'assemblée le but de la réunion. Il fait ressortir clairement l'union qui résultera de la nomination d'une délégation industrielle composée indistinctement de fabricants sachant travailler et d'ouvriers capables. Sa proposition est vivement appuyée par l'assemblée et l'on procède à la nomination du bureau. M. Lechasseux est élu président, assisté de deux assesseurs, et M. Watine secrétaire. M. Bœuf vient ajouter quelques paroles, au nom de la Commission d'initiative, sur le principe de la délégation mixte ; il demande qu'il soit nommé 5 délégués. On propose le nombre de 11. M. Lucien Dey se rattache au chiffre 9, donnant pour raison que personne ne s'inquiète et se demande s'il sera possible d'arriver pécunièrement à ce résultat. En fin de compte, le chiffre 11 est adopté, réparti entre la fleur, le feuillage, le fruit et la plume.

Vient ensuite la présentation des candidats.

M. Bœuf propose M. Kail pour la fleur. Différents noms sont présentés : M. Hauss, M. Morel, etc. M. Mouisset, ayant précédemment parlé du fruit, se porte candidat.

Suivant l'ordre du jour, il est procédé à la nomination de la Commission d'examen. Sont nommés : MM. F. Simon, Joset, Legrand et Duval, ouvriers, pour le feuillage ; M. H. Delmart, exposant, pour la plume ; M. Poitevin, exposant ; A. Fournier, placier ; Watine et Bœuf, fabricants, pour la fleur.

N'ayant pensé qu'au dernier moment à faire couvrir les frais de réunion, et alors que nombre de personnes étaient parties, sept membres de la Commission d'initiative se sont cotisés pour solder le déficit, qui était de 24 francs.

La séance est levée à onze heures et demie.

*Le Secrétaire provisoire,
L. BŒUF.*

Paris, le 4 octobre 1878.

Séance de la commission d'examen.

La Commission s'est réunie trois fois chez M. Poitevin, exposant. Dans la première réunion, ayant pour but d'arrêter une marche à suivre, M. Bœuf présente six articles concernant les questions générales ; ils sont adoptés. — Dans la deuxième réunion, il est convenu en présence du candidat qu'il sera accordé deux ou trois journées d'indemnité aux Délégués ouvriers qui en feraient la demande, au taux de dix francs par jour. Les fabricants n'y auront pas droit. M. Bœuf assure à un membre de la Commission et à MM. les Délégués que l'on obtiendra facilement des cartes d'entrée gratis pour l'Exposition. Les questions techniques sont adressées à chaque candidat. La Commission, restée seule, délibère sur les aptitudes de chacun et décide que ceux qui auront obtenu la majorité seront présentés à l'assemblée. Il est versé par la Commission la somme de 30 francs pour subvenir aux premiers frais. M. A. Fournier est nommé trésorier de la commission. — La troisième réunion est provoquée par une lettre de MM. F. Simon, Joset et Bœuf. Lecture d'une lettre de M. Watine donnant sa démission de secrétaire. Après quelques mesures prises pour la convocation générale, la commission prie M. Bœuf de bien vouloir prendre le secrétariat provisoirement.

*Le Secrétaire provisoire,
L. BŒUF.*

Séance du 4 octobre 1878.

La séance est ouverte à huit heures et demie. Plus de 400 personnes sont présentes. Tout le monde ne peut entrer. M. Bœuf fait un résumé historique très-concis des expositions antérieures, depuis celle qui eut lieu sous le Directoire en 1798 (an IV), jusqu'à celle de nos jours (année 1878). Après quoi, M. Delmart, exposant, est élu président, et M. Baulant, exposant, assesseur. M. le Président donne la parole à M. Bœuf pour la lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté. Après diverses questions relatives à la délégation, la Commission d'examen présente son rapport sur les capacités des candidats. Sont élus délégués : MM. Kail et Hauss, pour la

fleur ; MM. A. Morel et Béral, pour le feuillage ; M. Mouisset, fabricant, pour le fruit ; MM. Jédor et Guignery, pour la plume. A la suite de cette élection, les pouvoirs de la Commission d'examen étant expirés, il est procédé à l'élection d'une Commission dite « de direction ». Sont élus :

MM. L. Bœuf, *président* ;
F. Simon, *secrétaire* ;
A. Ribout, *trésorier*.

Après les comptes du trésorier, la séance est levée à onze heures.

Le Secrétaire,
F. SIMON.

Séance du 18 octobre 1878.

(1) La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. L. Bœuf.

M. le Président demande à l'assemblée si elle entend continuer ses pouvoirs à la Commission dite « de direction ». Après un vote unanime en faveur de cette demande, la Commission, composée de MM. Bœuf, président ; F. Simon, secrétaire ; A. Ribout, trésorier, reste au bureau.

Après la lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté, la parole est donnée à M. Kail, délégué, pour la lecture de la première partie du rapport des fleurs, concernant l'appréciation de vitrines ; elle est chaleureusement applaudie ; elle est ensuite mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

M. A. Morel, rapporteur pour le feuillage, donne lecture du rapport concernant cette partie. Après une observation faite par M. Delaplace, exposant, touchant les Capillaires exposés, il est convenu que l'on fera droit à sa demande. Ce rapport est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

Le rapport de M. Mouisset, délégué pour le fruit, est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

M. Guignery, rapporteur pour la plume, donne lecture du rapport. Quelques exposants plumassiers se plaignent que la description, en général, ne soit pas bien rendue. Il est convenu que le rapport sera retouché et relu en entier à la prochaine assemblée.

(1) Plus de 40 exposants sont présents à la réunion.

M. Viol fait une proposition de souscription, qui est adoptée.

Après un incident que nous croyons ne pas devoir relater, dans l'intérêt de plusieurs membres de la corporation, un vote unanime et par acclamation émis en faveur du Bureau termine la séance, qui est levée à onze heures et demie.

*Le Secrétaire,
F. SIMON.*

M. Ribout, trésorier, donne l'état de la caisse. Les souscriptions personnelles ont produit, jusqu'à ce jour, la somme de 789 fr. 25 c.

Séance du 14 novembre 1878

La séance est ouverte à huit heures trois quarts, sous la présidence de M. Bœuf.

M. le Président donne la parole à M. le Secrétaire pour la lecture du procès-verbal.

M. Bœuf donne lecture de la préface du rapport de la délégation mixte. Ce travail, vivement applaudi, est adopté à l'unanimité.

M. Guignery, délégué, lit le rapport des plumes, qui est adopté à l'unanimité.

M. Kail, délégué, lit la description de quelques vitrines omises précédemment, ainsi que les conclusions de son rapport, qui, très-applaudi, est adopté.

M. Morel, délégué du feuillage, lit les conclusions du rapport des feuillages. Ce travail est également applaudi.

Vient ensuite la lecture du rapport de M. Mouisset, délégué des fruits. Les conclusions contenues dans ce rapport sont diversement interprétées. L'heure avancée de la soirée ne permettant pas d'aborder certaines questions, il est demandé que l'on puisse discuter ultérieurement plus longuement sur l'opportunité de ces sujets.

La séance est levée à onze heures et demie.

*Le Secrétaire,
F. SIMON.*

Séance du 22 novembre 1878 (réunion intime).

La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. L. Bœuf.

M. le Président explique à l'assemblée le motif de la réunion. Il a pensé, dit-il, que les diverses questions qui composent l'ordre du jour devaient être traitées et annexées au rapport des délégués à l'Exposition de 1878, pour en former les conclusions. C'est dans ce but qu'il a réuni les membres présents (70 personnes), afin d'avoir leur adhésion à cet égard. Les questions composant l'ordre du jour sont les suivantes :

Des expositions.
Des écoles professionnelles.
Du travail dans les prisons et communautés religieuses et laïques.

De l'apprentissage.
De l'escompte.
Des échantillons.

Du placement de nos articles chez MM. les Acheteurs.
La parole est donnée à M. Mouisset pour entendre les conclusions de son rapport. Cette lecture soulève une discussion à propos des livrets d'apprentissage. MM. Milon, Delmart, prennent la parole. M. Lachanal proteste contre cet usage. M. Lucien Dey demande à l'assemblée si ces questions seront traitées dans le rapport. Plusieurs personnes prennent part à la discussion, et, après un vote, l'assemblée est d'accord que ces questions ne doivent pas figurer dans le rapport.

Vient alors la discussion sur les écoles d'apprentissage, à laquelle prennent part MM. Kail, Charles aîné, Caillaux, Delmart et E. Chandelet. Ce dernier n'est point partisan de ces écoles ; selon lui elles ne donnent aucun résultat satisfaisant au point de vue de la capacité, ce que l'assemblée confirme par un vote unanime.

Vient ensuite la question des expositions. Ici, la discussion s'anime ; plusieurs membres y prennent part. M. Lachanal dit que la chambre syndicale patronale n'a rien fait pour les expositions. MM. Delmart et Caillaux réfutent les paroles de M. Lachanal. Ce dernier insiste sur la véracité de ses paroles et attaque la Commission d'organisation. Plusieurs membres exposants approuvent. M. Kail et M. Delivré désirent que les exposants ne fassent pas partie du Jury. MM. Delmart et Lachanal espèrent qu'à l'avenir la corporation choisira elle-même son Jury. M. Kail relit la partie de son rapport traitant cette question, laquelle reçoit l'approbation de l'assemblée.

M. Bœuf demande à l'assemblée ce qu'elle pense des expositions, si elles sont un bien ou un mal pour notre industrie. L'assemblée est partisane des expositions ; elles sont un bienfait pour tous les travailleurs en général.

M. Bœuf demande si le rapport de M. Mouisset sera relu à la nouvelle assemblée. Il est répondu affirmativement.

Sur la question du travail dans les prisons et communautés religieuses et laïques, tous les orateurs qui prennent part à la discussion sont d'accord pour reconnaître le préjudice que les prisons et communautés causent au commerce et à l'industrie. MM. Maury-Cayser et Delmart demandent que ces maisons soient patentées. M. Caillaux dit qu'un pétitionnement dans ce sens doit être déposé sur le bureau de la Chambre des députés.

La question d'escompte est abordée. MM. Lachanal et Millon prennent part à la discussion. M. Délivré et divers membres sont d'avis de ne pas traiter cette question.

La question des échantillons vient en discussion. MM. Millon, Charles aîné et Delmart sont d'avis qu'un contrôle sévère devrait être exercé sur la pratique de l'échantillonage. M. Mettier pense que la création d'une chambre syndicale, composée exclusivement de fabricants, serait un moyen efficace de faire disparaître les abus si grands de notre industrie, tout en conservant nos bons rapports avec les marchands, dont les intérêts sont autres que ceux des patrons fabricants. L'assemblée, à l'unanimité, vote que dans le rapport on ne parlera pas des échantillons.

Au sujet du placement de nos articles chez MM. les Acheteurs, M. Roblet demande que les marchands et les commissionnaires donnent des numéros, afin d'éviter le stationnement sur la voie publique. MM. Lachanal, Eschmann et Charles aîné prennent la parole ; ils interprètent différemment la question concernant les placiers.

M. Bœuf fait appel aux souscripteurs pour l'impression du Rapport. M. Lachanal demande qu'il soit donné avec une certaine liberalité. M. Delmart dit que le Rapport doit être acheté et que seuls les souscripteurs doivent le recevoir gratis. M. Lachanal se porte garant pour une somme de 250 fr. comme avance. M. Millon demande à contribuer pour moitié, afin d'arriver à un tirage de 2,000 exemplaires.

au lieu de 1,000. Les paroles de ces deux membres sont vivement accueillies par l'assemblée.

La séance est levée à onze heures trois quarts.

*Le Secrétaire,
F. SIMON.*

Séance du 3 décembre 1878.

La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. L. Bœuf.

M. Kail, délégué, a la parole ; il demande à l'assemblée, au nom des délégués, un vote de confiance pour le bureau, afin que celui-ci puisse en toute assurance continuer son travail, attendu que jusqu'à ce jour l'homogénéité la plus complète n'a cessé d'exister, que les meilleurs rapports ont été suivis entre tous, et qu'il a toujours été en communion d'idées avec les membres composant chaque réunion. M. Mouisset, délégué du fruit, interrompt pour dire que le Bureau n'a pas sa confiance. M. Kail répond qu'il le savait, qu'à l'instant même il allait l'ajouter et que M. Mouisset était seul contre six délégués à être de cet avis. Au sujet du vote, l'assemblée s'y refuse.

M. le Président donne la parole à M. le Secrétaire pour la lecture des procès-verbaux (séances des 14 et 22 novembre 1878) ; ces procès-verbaux sont adoptés.

La parole est ensuite donnée à M. Mouisset, délégué du fruit, pour la rectification des conclusions de son rapport, qui avait été décidée en assemblée générale du 14 novembre et en réunion intime du 22 même mois. M. Mouisset dit qu'il donne sa démission de délégué à l'Exposition de 1878. Après diverses explications qui lui sont demandées sur cette détermination, il répond qu'il ne veut pas se trouver en face d'une personnalité du bureau qui semble à elle seule profiter de l'honneur de la délégation ; qu'il ne veut être la dupe de personne ; qu'il fera imprimer son rapport à ses frais et que c'est sa propriété personnelle. M. Kail prend la parole ; il dit à l'assemblée que lui, comme délégué, aura honneur de la mission qui lui a été confiée, et que cet honneur ne s'acquiert qu'en travaillant sérieusement ; il ajoute que M. Mouisset n'a donné sa démission que parce qu'une demande de rémunération de 50 fr. par lui sollicitée comme délégué lui a été refusée. M. Kail termine en disant qu'il est

regrettable qu'un patron, quel qu'il soit, travaille ainsi pour de l'argent lorsque la cause est générale, tandis que d'autres délégués, ouvriers, n'ont rien demandé. Diverses interpellations sont échangées entre M. Mouisset et l'assemblée. On demande l'ordre du jour. Une proposition est faite, tendant à ce que M. Mouisset ait à déposer son rapport sur le bureau. M. le Président met cette proposition aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité. Ce travail appartient à la Délégation et doit être remis de suite au bureau. M. Mouisset répond qu'il ne peut le déposer, M. Bœuf ayant chez lui la première partie. Le président confirme son dire.

M. Simon a la parole. Il dit que ce que veut M. Mouisset, en réalité, c'est l'allocation qui est accordée seulement aux ouvriers délégués qui en feraient la demande à la Commission, mais nullement aux patrons, qui devaient faire ce travail sans aucune rétribution ; que, du reste, la Commission d'examen avait émis un vote à ce sujet ; que, de plus, le Bureau actuel n'avait pas qualité pour disposer de fonds qui ne lui avaient été confiés par la corporation que pour faire imprimer le Rapport, et non pour en disposer à sa fantaisie. Les paroles de M. Simon sont vivement accueillies.

M. Bœuf ajoute quelques mots en disant que véritablement le Bureau n'a pas refusé, mais ajourné, ce qui est différent, s'en remettant à l'assemblée, qui déciderait elle-même.

M. le Président fait ensuite, au nom du bureau, une proposition ainsi conçue : « Les membres du bureau ont l'honneur de demander à l'assemblée la nomination d'une Commission dite « de décharge », composée de cinq membres pris parmi les exposants, les fabricants et les ouvriers ; aussitôt le Rapport imprimé, cette Commission sera convoquée ; elle fera la vérification des comptes de la Délégation mixte et ses membres apposieront leur signature en garantie de décharge de la gestion du bureau (composé de trois membres) et en feront communication à la presse.

» Paris, le 3 décembre 1878.

» L. BŒUF, A. RIBOUT, F. SIMON. »

Cette proposition est vivement applaudie et adoptée. Sont nommés membres de la Commission : MM. Millon, fabricant plumassier ; Mettier, fabricant de fleurs ; H. Del-

mart, exposant plumassier ; Lucien Dey, placier ; C. Le-grand, ouvrier feuillagiste.

M. le Président demande à l'assemblée s'il est bien décidé que l'on fera imprimer le Rapport à 2,000 exemplaires, et donne communication de la lettre de l'imprimeur fixant approximativement, pour 1,000 exemplaires formant 112 pages, la somme de 500 fr. Il est demandé le prix pour 2,000. On pense que ce prix s'éleverait à 800 francs environ.

M. Ribout, trésorier, donne l'état de la caisse :

Les recettes s'élèvent à.....	fr. 994 75
Les dépenses à.....	353 95

Reste en caisse..... 640 80

M. Ribout fait observer qu'il y a encore des souscriptions à percevoir.

M. le Président demande si pour la distribution du Rapport le bureau devra provoquer une assemblée générale. Plusieurs membres répondent que l'on fera des communications à la presse. A ce sujet, il est entendu qu'il n'y aura plus de réunion, afin d'éviter tous frais superflus, et que le bureau fixera le prix du Rapport en raison des fonds à rembourser qui ont été prêtés comme avance.

M. le Président donne la parole à M. Lucien Dey.

M. Lucien Dey dit que c'est le moment de parler, non d'un vote de confiance qui avait été demandé au commencement de la séance, mais d'un vote de remerciement en faveur du bureau, pour les travaux qu'il a su accomplir en si peu de temps, d'une manière aussi avantageuse. Les paroles de M. Lucien Dey sont très-chaleureusement accueillies par l'assemblée.

M. le Président met cette proposition aux voix ; elle est approuvée à l'unanimité par deux salves d'applaudissements.

La séance est levée à dix heures dix minutes.

*Le Secrétaire,
F. SIMON.*

AUX MEMBRES DE L'INDUSTRIE

MESSIEURS,

Comme membres du bureau, nous ne pourrions considérer notre mission terminée, si nous n'adressons pas tous nos remerciements aux membres de notre industrie qui ont pris part aux travaux de la délégation, et surtout aux souscripteurs, à qui ce Rapport devra le jour et la lumière bienfaisante qu'il doit répandre. De ces travaux ainsi accomplis en commun, où chacun, en toute indépendance et sans intérêt personnel, était à même de porter un jugement sur le travail fait ou à faire dans l'intérêt de notre industrie, de ces travaux, disons-nous, il doit nécessairement ressortir quelque chose d'heureux. MM. les Exposants, principalement, y étaient les premiers intéressés, et le bureau l'a compris : avant chaque réunion, les 70 exposants étaient avertis les premiers par circulaires et cartes d'entrée adressées par la poste. Aussi aucun d'eux ne pourrait-il s'excuser. La publicité de l'initiative prise et des réunions tenues a été assez étendue pour qu'aucun membre de notre corporation puisse ignorer l'existence de cette Délégation. A chaque assemblée, plus de 12 journaux, les plus répandus dans Paris, inséraient nos communica-

tions, ce dont nous devons tenir compte en leur adressant nos sincères remerciements. Signalons plus particulièrement le *Courrier de la Fabrique et de l'Industrie* : le directeur de ce journal, M. P.-A. Mordret, a toujours été plein d'égards pour ce qui touche à nos intérêts, et il fut le premier à se mettre à notre disposition pour la réussite de l'œuvre entreprise. Nous lui adressons cordialement nos plus vifs sentiments de reconnaissance.

Quant à ceux qui parlent bien haut de progrès, de l'amélioration du sort de la classe ouvrière, des intérêts qu'ils ont de notre métier, de la suppression des abus de notre temps, ceux-là, nous avons été à même de juger ce qu'ils pouvaient faire : le moment étant favorable, ayant vu ce qu'ils n'ont pas fait quand ils le devaient ; car aucun motif le plus plausible, ne serait-ce que la curiosité, ne peut permettre que l'on se désintéresse d'un but qui tient si réellement à l'intérêt général auquel on appartient.

Donc les indifférents, les faux calculateurs et ceux qu'aveugle peut-être leur bonne foi, mais dont les sentiments sont faussés par leurs raisons équivoques, se sont trompés. Il y avait quelque chose à faire, ne leur en déplaise. Avec la liberté, l'esprit d'action et l'initiative, on n'est jamais en dehors du mouvement, ce qui doit engager chacun à prendre un peu plus d'indépendance et à donner de sa personne. Une idée, un principe est-il faussé ? essayez s'il y a mieux à faire ; ne vous occupez en conscience que de votre bonne

intention ; laissez dire et faire ; travaillez, ne vous retournez pas, et les résultats acquis démontreront que vous avez bien fait en persévérant.

Messieurs, le Bureau attend avec satisfaction le travail de la Commission de décharge, et par là nous espérons renouveler notre entier dévouement en faveur de notre industrie.

Les Membres de la Commission de direction :

L. BOEUF, *Président*; F. SIMON, *Secrétaire*;
A. RIBOUT, *Trésorier*.

Paris, le 20 Janvier 1879.

P. S. — La souscription a dépassé la somme de 1,000 fr., et c'est plaisir de constater qu'en deux jours seulement ce chiffre a été atteint. Trente-trois exposants y ont pris part d'une façon généreuse, ce qui prouve que le jugement d'appréciation des vitrines porté par nos délégués est sans conteste l'expression exacte de la vérité.

Ce Rapport est tiré à 1,750 exemplaires au lieu de 2,000. Son format, que l'on pensait ne pas devoir dépasser 112 pages, en aura 184 ; il nous a fallu diminuer d'une part pour agrandir de l'autre et faire cette restriction, le prix étant de beaucoup plus élevé.

Ce Rapport coûtera 4,140 fr. d'impression. N'ayant en caisse, frais déduits, que 650 fr., c'est donc une somme totale de 490 fr. qui reste due ; MM. Lachanal et Milon entrent pour une part de 365 fr., et MM. Bœuf et Ribout pour 125 fr. Ces 490 fr. seront remboursés par les souscriptions et la vente des Rapports.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Préface.....	v
Rapport sur les Fleurs. — Préambule.....	1
Appréciation des Articles exposés.....	7
Progrès et Comparaisons depuis 1873.....	38
Ecole professionnelle et Communautés.....	41
Du Jury.....	46
De l'Organisation de l'Exposition.....	51
Appréciations sur les maisons qui ont exposé à Vienne en 1873 et à Paris en 1878.	52
Rapport sur le Feuillage. — Appréciation des Articles exposés.....	55
Délégation du Feuillage.....	69
Ensemble de l'Exposition.....	71
Progrès du Feuillage.....	73
Du Travail.....	73
Des Expositions	80
Rapport des Fruits. — Avant-Propos.....	83
Appréciation des Articles exposés.....	99
Exposition Horticole.....	108
Conclusion sur les Fruits exposés.....	122
Appréciation des Fleurs en Plumes exposées.....	124
Rapport des Plumes.....	126
Appréciation des Articles exposés.....	128
Résumé des Travaux de la Délégation.....	145
Abrégé des Procès-Verbaux	148
Aux Membres de l'Industrie.....	157

Bat-le-Duc. — Impr. & Lith. Gauthier-Méquillet.